

Étude Devenir des Installés en Occitanie

Rapport d'étude



Sommaire

I.	INTRODUCTION	5
II.	METHODOLOGIE.....	7
III.	PHASE 1 : DES ENJEUX ET DES ATTENTES MULTIPLES.....	9
IV.	PHASE 2 : ANALYSE STATISTIQUE DES DONNEES MSA-ODR... ..	12
V.	PHASE 2 : ANALYSE MICRO-ECONOMIQUE DES DONNEES CERFRANCE.....	30
VI.	PHASE 3 : ENQUETE EN LIGNE D'ENVERGURE	50
VII.	PHASE 3 : DES ENTRETIENS APPROFONDIS AU PLUS PRES DES INSTALLES	102
VIII.	PHASE 3 : FOCUS GROUPE DES CONSEILLERS DE L'ACCOMPAGNEMENT	115
IX.	PHASE 4 : ANALYSES CROISEES : LES MESSAGES CLEFS DE L'ETUDE	121
X.	EN CONCLUSION	143
XI.	PERSPECTIVES.....	147
XII.	BIBLIOGRAPHIE	147

Glossaire

CA	Chiffre d'affaires
CF	Cadre Familial : Personne qui s'installe sur une ferme familiale : soit l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au 3ème degré, collatéraux inclus (au sens des articles 741 et suivants du code civil)
CRIT	Comité Régional Installation Transmission
DINO	Devenir des INstallés en Occitanie
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité limitée
EBE	Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise. L'EBE dégagé sert à rémunérer les exploitants, rembourser les annuités d'emprunts et autofinancer l'exploitation Efficacité économique = EBE / Produit
Engagements financiers	= Annuités LMT (Long Moyen terme) + Frais financiers CT (Court terme) – Produits financiers
ETP	Equivalent Temps plein
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitations en commun
HCF	Hors Cadre Familial : L'installation hors cadre familial s'entend comme l'installation sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au 3ème degré, collatéraux inclus (au sens des articles 741 et suivants du code civil). Il peut s'agir d'une personne non issue du milieu agricole, ou bien issue du milieu agricole et s'installant sur une autre ferme que la ferme familiale).
IMA	désigne une personne Issue du Milieu Agricole, c'est-à-dire ayant pas de parents agriculteurs
IND	Structure d'exploitation individuelle
Indiv	Exploitation individuelle
Kx	Capitaux
NIMA	désigne une personne Non Issue du Milieu Agricole, c'est-à-dire n'ayant pas de parents agriculteurs
RD	Revenu disponible = EBE – Engagements financiers
SAU	Surface Agricole Utile
SCEA	Société Civile d'exploitation agricole

SFP	Surface Fourragère Permanente
Solvabilité CT	= (Créances + Disponible) / Dettes CT
TNG	Trésorerie Nette Globale
UTH	Unité de Travail Horaire

I. Introduction

En 2019		En 2021	
1 790 chefs d'exploitations et 428 cotisants solidaires se sont installés en Occitanie	39 % des chefs d'exploitation ont 55 ans et plus	4 990 personnes ont été accueillies en PAI	731 personnes ont bénéficié de la DJA et près de 250 personnes du Pass Installation (financement Conseil Régional)
L'Occitanie, 2 ^{ème} région agricole française.			

La croissance du vieillissement des agriculteurs constitue un enjeu de plus en plus prégnant pour conserver une agriculture dynamique en région. Aujourd'hui, en Occitanie, près de 40 % des chefs d'exploitation ont 55 ans et plus.

En parallèle, l'évolution des profils des installés et leur grande variété amènent des nouveaux besoins auxquels l'accompagnement doit s'adapter.

Les parcours et les conditions d'installation sont aujourd'hui multiples, l'ensemble des structures intervenant sur cette thématique éprouvent le besoin de mieux comprendre comment évolue la situation des installés dans les années qui suivent leur installation et les facteurs influençant les évolutions constatées.

L'étude présente fait suite au CRIT du 4 novembre 2020 au cours duquel les participants ont validé l'objectif de mieux connaître le devenir des agriculteurs qui s'installent en Occitanie.

La finalité de l'étude est de **définir quel est le devenir des installés en Occitanie, de mieux connaître les besoins, les difficultés et les leviers de tous les installés au moment de l'installation.** Dans le détail, cette étude a pour objectifs principaux de :

- Mesurer les évolutions des installés dans les années qui suivent leur installation : taux de maintien, abandons, mutations, évolutions notables...
- Identifier les facteurs clés menant à ces différentes évolutions, en particulier les facteurs jouant sur la viabilité et la vivabilité de l'exploitation.
- Mesurer la perception des installés sur leur situation (revenu, qualité de vie, etc.).

L'étude a été pilotée par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie en partenariat avec un comité de pilotage composé des acteurs régionaux de l'installation suivant : le Conseil Régional Occitanie, la DRAAF Occitanie, l'ARDEAR Occitanie, JA Occitanie, France active Occitanie (MPA et Airdie), ADA Occitanie, Cerfrance Occitanie, SAFER Occitanie, FRCUMA Occitanie, ARC MSA Occitanie et avec l'appui de Cécile GAZO doctorante en sociologie (ENSAT).

Le présent rapport présente l'ensemble des résultats de l'étude et met en lien toutes les données analysées :

- Entretiens d'experts.
- Données macro sur les installés en Occitanie (observatoire ITEA, données MSA- traitement ODR/CRAO).
- Données micro-économiques des exploitations (Cerfrance).
- Enquête en ligne auprès des agriculteurs installés depuis 2009 en Occitanie.
- Entretiens approfondis auprès d'agriculteurs ayant répondu à l'enquête en ligne.
- Focus groupe de conseillers issus de plusieurs structures d'accompagnement.

L'analyse croisée de ces différentes données permet d'identifier et de qualifier des portraits d'installés, de dégager des messages clefs qui contribuent à améliorer la connaissance sur les installés et d'envisager une évolution des accompagnements proposés.

II. Méthodologie

II.1. Un travail partenarial

L'étude a été menée par la CRAO, mais les objectifs, le déroulé, les différentes phases ont été définis et suivis par un Comité de Pilotage (COFIL) composé de différents acteurs, membres du CRIT :

- Groupe de travail restreint : Conseil Régional Occitanie, DRAAF Occitanie, CRA Occitanie, ARDEAR Occitanie, JA Occitanie, France active (MPA et Airdie).
- Autres participants au COFIL : ADA Occitanie, Cerfrance Occitanie, SAFER Occitanie, FRCUMA Occitanie, ARC MSA Occitanie, Cécile GAZO doctorante en sociologie (ENSAT).

II.2. Une étude en quatre phases

Cette étude s'est appuyée sur **un cahier des charges** (en annexe 1) validé par le COFIL.

L'étude s'est déroulée en quatre grandes phases :

◆ Phase 1 : Recensement des connaissances et des enjeux

Les entretiens avec les experts (**17 entretiens**) ainsi que l'exploration des documents bibliographique ont permis de cibler le cœur de l'étude.

◆ Phase 2 : Analyse statistique des données existantes

Cette phase s'est appuyée sur :

- Une analyse macro des données MSA : elle porte sur **17 cohortes des entrants MSA (cotisants non salariés agricoles)**, hors transferts entre époux, de 2003 à 2019, chefs d'exploitation (**CE**) et **cotisants solidaires (CS)**, en Occitanie.
- l'analyse des données micro-économiques de Cerfrance : elle porte sur un échantillon de **2 089 installés entre 2010 et 2015 au sein** des clients Cerfrance Occitanie. Une analyse comparative avec l'ensemble des clients Cerfrance Occitanie (environ 10 000 exploitations) a été réalisée.

◆ Phase 3 : Analyse par enquêtes :

Cette phase s'est basée sur trois étapes complémentaires de collecte d'informations :

- Enquête en ligne : L'**enquête a été envoyée** à plus de **20 000 personnes** installées au cours des 10 dernières années en Occitanie. Au total, l'analyse de l'enquête en ligne a porté sur les **915 réponses exploitables**. **À noter que dans l'échantillon des répondants, on observe une** majorité d'installés récents (66% installés en 2016 et après).
- Entretiens approfondis : **27 entretiens** auprès d'installés ayant répondu à l'enquête en ligne ont été réalisés. L'échantillon a été choisi par deux critères discriminants : **accompagnement et origine** (agricole ou non) et des **critères descriptifs** : système, statut, commercialisation, forme juridique, localisation...
- Focus groupe : **12 conseillers** de différentes structures d'accompagnement (CDA, ADEAR, MSA, France Active, Cerfrance) se sont réunis pendant une journée afin de dégager des analyses à dire d'experts.

◆ Phase 4 : Analyse des résultats, conclusion, valorisation

Cette phase a permis de croiser toutes les analyses afin de dégager les messages clefs ainsi que leur valorisation.

Le présent rapport reprend dans le détail toutes les phases réalisées lors de cette étude.

II.3. Champ d'analyse : tous les installés d'Occitanie

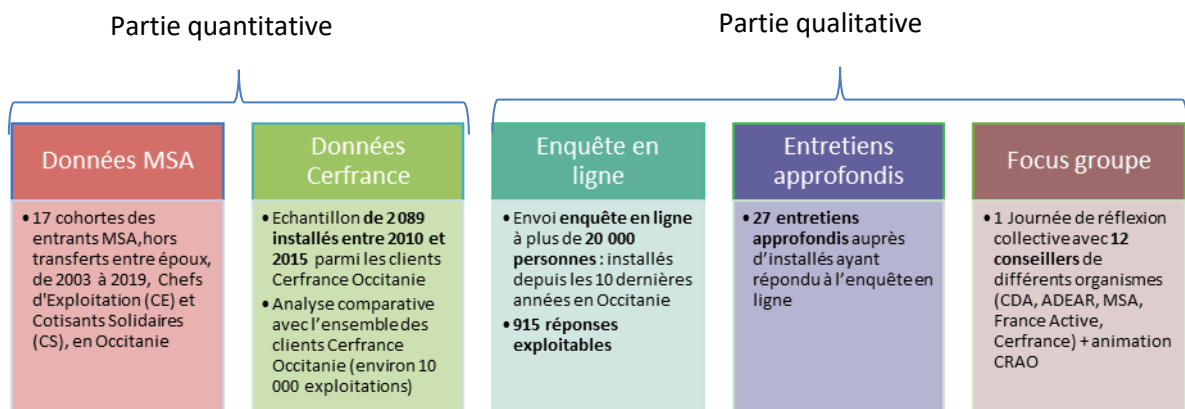
L'étude a porté sur l'ensemble des installés : chefs d'exploitation et les cotisants solidaires, qu'ils soient bénéficiaires ou non d'aides publiques (DJA ou autre). L'ensemble de la région Occitanie a été choisie comme échelle géographique avec une déclinaison par département lorsque cela était possible. L'ensemble des installations ont été étudiées, toutes filières confondues et sur une période de 10 ans, selon la disponibilité des données.

II.4. Des sources de données multiples

L'analyse a été menée sur partie quantitative qui s'est basée sur des données existantes ainsi qu'une partie qualitative qui s'est appuyée sur des enquêtes auprès des installés et des experts qui les accompagnent.

La partie quantitative a permis, dans un premier, temps d'observer les évolutions et de les quantifier à une échelle macro. Elle s'est portée sur l'analyse statistique des données MSA qui comprend 17 cohortes d'entrants en tant que Chef d'exploitation ou Cotisant solidaire à la MSA entre 2003 et 2019. En complément, une analyse de données micro-économiques de Cerfrance sur un échantillon de 2089 installés a été réalisée pour apporter des éclairages supplémentaires sur l'économie des exploitations.

La partie qualitative avait pour objectif d'identifier les facteurs d'évolution qui ont conduit aux différentes tendances observées par les statistiques et à approfondir des sujets comme la viabilité et la vivabilité peu renseignés par les statistiques. Une enquête en ligne envoyée à plus de 20 000 agriculteurs installés depuis 2009, suivie d'entretiens approfondis auprès de 27 agriculteurs ainsi qu'un focus groupe de 12 conseillers ont été menés pour répondre à cet objectif.



III. Phase 1 : Des enjeux et des attentes multiples

Le démarrage de l'étude s'est appuyé sur la phase 1 afin de recentrer les enjeux et d'identifier les ressources mobilisables pour l'étude.

III.1. Les structures de l'accompagnement souhaitent mieux connaître et comprendre la situation des installés

17 entretiens d'experts ont été réalisés avec les structures d'Occitanie suivantes : DRAAF, Conseil Régional, CRAO, ARDEAR, JA, France active (MPA et Airdie), ADA, CER France, SAFER, FRCUMA, Espace Test (100^{ème} singe), AFOCG31, ATAG, ENSAT (doctorante en sociologie), GIE élevage, Bio Occitanie et CRAO sur l'agriculture biologique et un entretien avec la CRA Nouvelle Aquitaine qui a contribué à une étude similaire.

Les entretiens avec l'ensemble des acteurs ont soulevé plusieurs points d'interrogation et ont mis en avant les enjeux liés aux installés. Beaucoup de questions ont été soulevées et ont permis de lister plusieurs points intéressants à étudier.

La première attente était de dresser un panorama des installés comprenant une multitude d'informations sur le profil des installés : nombre d'installés par type de production, territoire, structure juridique, statuts, contexte d'installation, parcours (social et professionnel), situation financière, accès au foncier et aux moyens de production, objectif/finalité de l'installé... Des questions sur le type de projet ont également été soulevées sur les productions, financements, niveaux d'investissement, types de commercialisation, pratiques agricoles, cadres d'installation. Enfin les aspects de viabilité avec des indicateurs technico-économiques, la satisfaction de l'installé par rapport à son projet, la perception de l'installation sur son revenu et les aspects de vivabilité avec les conditions de travail, le temps de travail, la pénibilité sont ressortis comme des aspects qualitatifs essentiels et peu connus jusqu'à présent.

La deuxième grande partie des attentes a porté sur les facteurs d'évolution de la situation des installés :

- Les facteurs propres à l'installé, liés à son profil et à son projet, à son implication dans l'élaboration du projet, à son intégration dans la vie locale et professionnelle, à sa capacité de résilience et d'adaptation aux enjeux.
- Les facteurs liés au contexte : dynamique locale, conjoncture économique, territoire/filière, environnemental, sanitaire... Parmi ces facteurs, une attention particulière a été portée sur les facteurs liés à l'accompagnement : identifier les besoins des installés en termes d'accompagnement, les dispositifs mobilisés, les structures accompagnatrices, les freins pour mobiliser un accompagnement, la perception de l'accompagnement par les installés.

En complément, une analyse de la perception des installés sur leur installation était attendue : Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quelles sont les étapes clefs de l'installation ? Quels sont les facteurs d'évolution et les besoins des installés ?

Une fois ces deux grandes parties renseignées, l'étape d'après consisterait à dresser un panorama des trajectoires des installés. Il comprendrait l'évolution de l'installé avec les changements liés à la personne, et l'évolution de l'exploitation avec les changements de système, l'évolution de la main d'œuvre... Cela permettrait d'aboutir à une analyse des trajectoires : comparer la situation à l'installation et la situation actuelle en identifiant des facteurs explicatifs.

Schématiquement, les enjeux exprimés par les experts ont été regroupés en quatre axes (voir Figure 1) :

- 1) Dresser un panorama des installés : Au-delà des données déjà disponibles grâce à l'observatoire régional Installation Transmission en Occitanie (données MSA-ODR), peu d'informations recoupent les données sur le profil des installés, leur projet, leurs conditions de viabilité et vivabilité.
- 2) Identifier les facteurs d'évolution de la situation des installés : comprendre quels sont les facteurs qui impactent la situation des installés aujourd'hui (le contexte, l'accompagnement, le type de projet...).
- 3) Dresser un panorama des trajectoires des installés : à terme, décrire les trajectoires types des installés, comment et pourquoi ils évoluent.
- 4) La dernière étape consiste à tirer des enseignements pour l'accompagnement des installés et pour contribuer à la définition des politiques publiques en faveur de l'installation. Cette étape n'a pas été traitée dans le cadre de cette étude, elle est du ressort du CRIT.

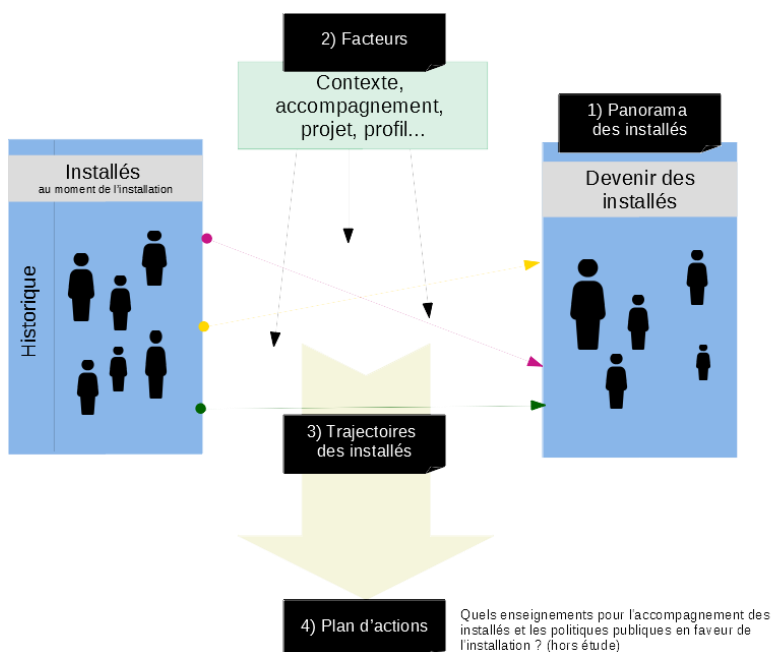


Figure 1. Schéma des enjeux liés aux installés

Dans un souci de centrer l'étude et de choisir un angle de travail principal, la porte d'entrée «facteurs » a été déterminée comme prioritaire. Les autres aspects ont aussi été traités mais l'analyse, les entretiens et les livrables ont été orientés par l'approche « facteurs ».

Il ressort donc que le principal axe de travail est l'analyse des facteurs, notamment ceux qui influencent la viabilité et la vivabilité de l'exploitation.

III.2. Des données et études existantes mais incomplètes

Lors des entretiens, il a été identifié des ressources mobilisables pour mener l'étude.

Plusieurs sources de données à explorer ont été distinguées : données MSA sur les installés en Occitanie (2003-2019) à l'échelle de la commune, données OSIRIS individuelles DJA de 2007 à 2019, données micro-économiques individuelles des clients Cerfrance Occitanie, données ARSOE (élevage), données individuelles des bénéficiaires des dispositifs de la Région (Pass installation, ...), données Afocg.

Après exploration de ces données, il a été retenu de se concentrer sur les données MSA et sur les données Cerfrance Occitanie. La nature et l'accessibilité des autres données n'étaient pas adaptées aux contraintes et aux attentes de l'étude.

De plus, des études préalablement menées sur le sujet ont permis de démarrer en s'appuyant sur des méthodes existantes.

En Occitanie, des études ont été menées sur la thématique de l'installation mais sur une cible plus restreinte que l'étude DINO, en voici des exemples :

- Viabilité et vivabilité de fermes maraîchères biologiques diversifiées en circuits courts dans les Pyrénées-Orientales et l'Hérault : facteurs de réussite et de difficulté (2021)
- Identification des facteurs de réussite et d'échec au sein des activités maraîchères financées par l'AIRDIE en Languedoc-Roussillon (2015)
- Dix ans d'installation agricole dans les ADEAR d'Occitanie, ARDEAR (2020)

Les éléments méthodologiques issus de ces études ont permis de construire les outils de l'étude DINO, notamment pour la construction de la trame des entretiens approfondis et du questionnaire en ligne. Une partie des résultats, notamment sur les typologies dégagées et les facteurs impactant les installés, ont servi d'éclairage au vu des résultats de l'étude DINO.

Une étude « Satisfaction des nouveaux installés en Agriculture en Nouvelle-Aquitaine » a été conduite en Nouvelle Aquitaine par les Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine en 2019. Le but de cette étude était d'évaluer la satisfaction des jeunes installés sur l'accompagnement lors leur installation durant la période 2015-2018. Elle était très centrée sur les dispositifs d'accompagnement. Elle apporte des éléments sur les besoins et les enjeux pour les structures d'accompagnement : amélioration de la coordination entre les structures, clarification du parcours et fluidification de l'information, travail sur la maturité du projet en amont, remodelage de l'accompagnement. Elle identifie aussi deux grands types de profils : ceux qui ont bien vécu leur installation et ceux qui ont eu plus de difficultés. Ces éléments ont servi de repères vis-à-vis des résultats de l'étude d'Occitanie. Au-delà de cela, plusieurs éléments de méthode (entretiens d'experts, enquête en ligne et analyses) ont servi à guider l'étude en Occitanie.

En Nouvelle Aquitaine, une étude sur l'accompagnement à l'installation en agriculture, a été menée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine, en 2019. Cette dernière est également centrée sur l'accompagnement de l'installation, basée sur des entretiens approfondis et une enquête en ligne. Des éléments de méthode avec notamment un guide d'entretien structuré en six thématiques (parcours, projet, PAIT, diagnostic/étude économique/suivi, aides financières, situation actuelle du porteur de projet) a servi à alimenter l'étude DINO.

Globalement, la majeure partie des ressources a été utile pour construire la méthode de l'étude DINO mais les études existantes et les données disponibles ne répondent pas entièrement aux attentes de l'étude DINO. C'est pourquoi, un travail important a été réalisé en phase 3 pour recueillir des données complémentaires.

IV. Phase 2 : Analyse statistique des données MSA-ODR

IV.1. Méthode : Analyses statistiques descriptives des données MSA-ODR

Présentation des données disponibles

Les données mobilisées sont issues des fichiers de la MSA, traités par l'ODR-INRAE puis par la CRAO. La population étudiée est celle des cotisants non-salariés agricoles entrants de l'année, analysés en distinguant les chefs d'exploitation, les cotisants solidaires et les transferts entre époux, pour les 17 cohortes installées de 2003 à 2019.

Les données disponibles ne sont pas individuelles mais agrégées aux niveaux régional, départemental ou communal. Les croisements effectués portent sur l'âge (inférieur à 40 ans ou tous âges), sur la production (ATEXA) et sur la forme juridique de l'exploitation.

Plusieurs champs sont renseignés : nombre total d'individus, actifs toujours en activité x années après l'installation, changement de forme juridique d'exploitation, changement de département, changement de production, évolution de statut entre cotisant solidaire et chef d'exploitation.

Groupes étudiés

Les cohortes ont été regroupées et étudiées en 3 groupes :

- Groupe 1 : Cohortes des installés de 2009 à 2019 : afin de les comparer avec les données issues de l'enquête en ligne
- Groupe 2 : Cohortes des installés de 2003 à 2009 : afin d'avoir un recul de 10 ans après l'installation
- Groupe 3 : Cohortes des installés de 2009 à 2014 : afin d'avoir un recul de 5 ans après l'installation, avec des données les plus récentes possible

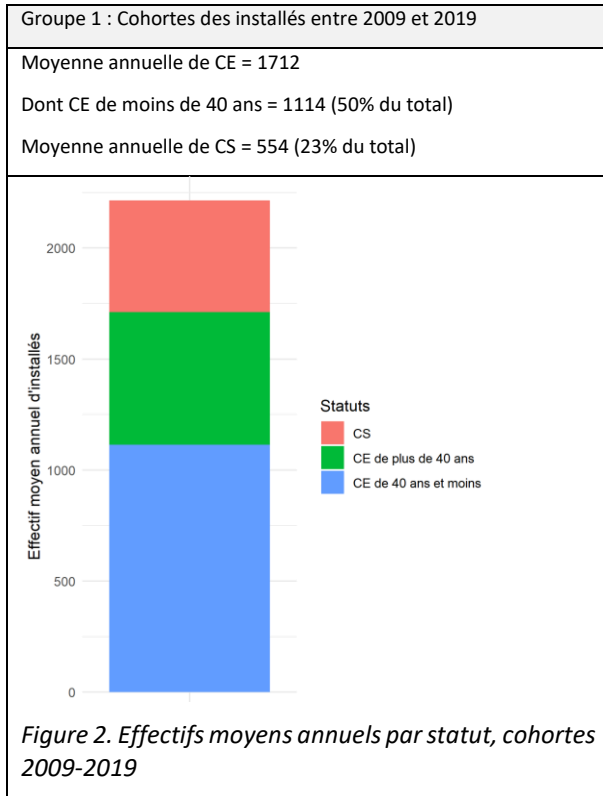
Outils et analyses

Les analyses et graphiques ont été réalisés avec le logiciel R. Seule une sélection des graphiques apparaît dans le rapport, des graphiques complémentaires générés pour l'analyse sont en annexe 4 et 5.

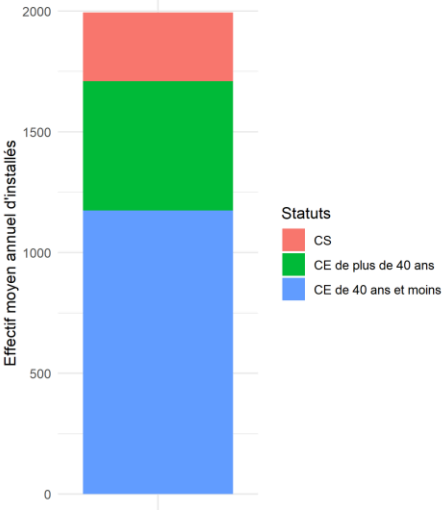
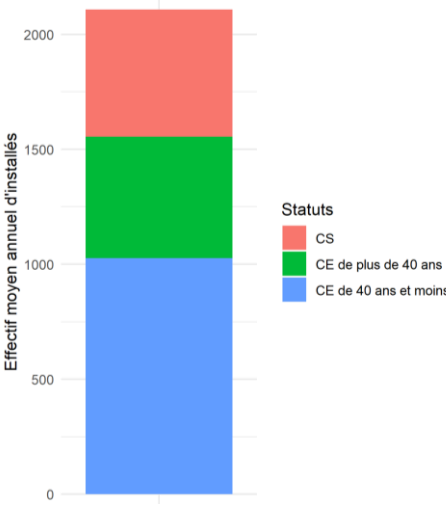
IV.2. Chef d'exploitation, un statut majoritaire et plus pérenne

Répartition des statuts

Globalement, les installés en Occitanie optent majoritairement pour le statut de CE et ont 40 ans ou moins au moment de l'installation (voir Figure 2).



On peut comparer les deux groupes de cohortes (2003-2009 et 2009-2014) pour observer l'évolution des statuts : le nombre de CE diminue entre les deux groupes (en moyenne -198 installés annuellement), en parallèle, on observe une forte augmentation du nombre de CS (en moyenne +270 installés annuellement) (Voir Figure 3 et Figure 4). Le statut de cotisant solidaire a changé entre 2006 et 2007, faisant augmenter de façon importante le nombre d'agriculteurs enregistrés sous ce statut. Les évolutions du nombre d'agriculteurs CE et CS sont donc difficilement comparables entre ces deux années.

Groupe 2 : Cohortes des installés entre 2003 et 2009	Groupe 3 : Cohortes des installés entre 2009 et 2014
Moyenne annuelle de CE = 1710 Dont CE de moins de 40 ans = 1174 (59% du total) Moyenne annuelle de CS = 284 (14% du total)	Moyenne annuelle de CE = 1512 Dont CE de moins de 40 ans = 1026 (47% du total) Moyenne annuelle de CS = 554 (26% du total)
 <p>Figure 3. Effectifs moyens annuels par statut, cohortes 2003-2009</p>	 <p>Figure 4. Effectifs moyens annuels par statut, cohortes 2009-2014</p>

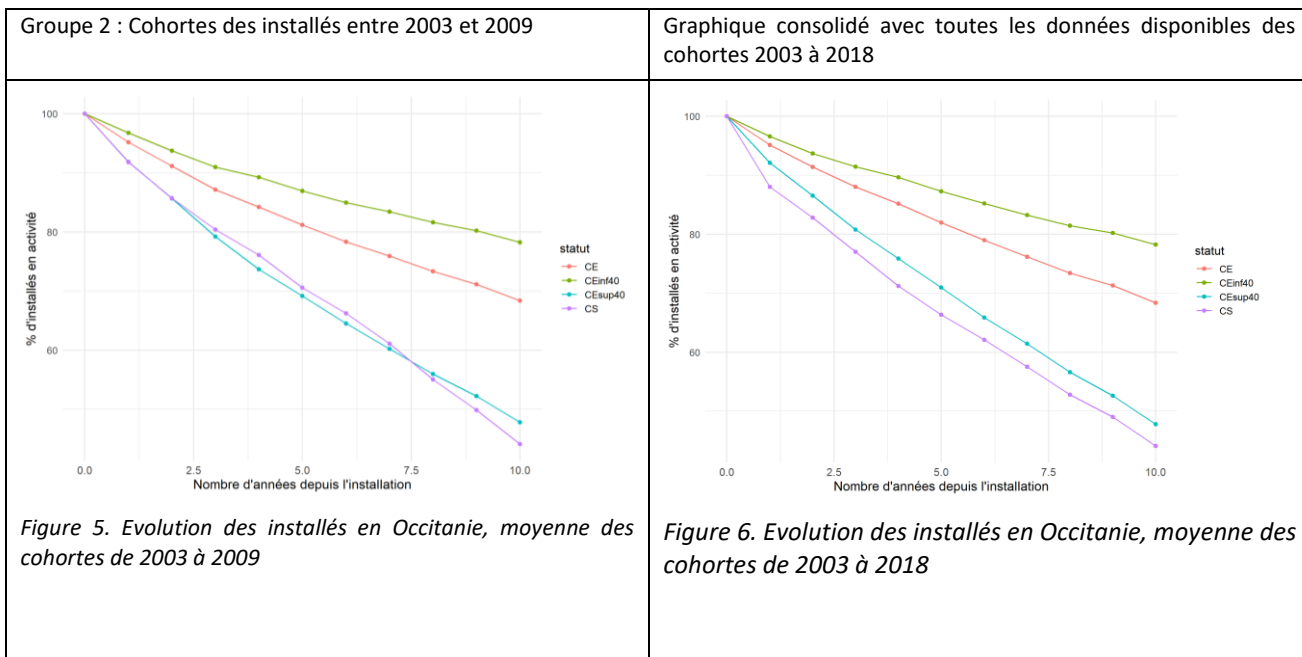
Le maintien des installés au fil du temps, plus fort pour les CE de 40 ans et moins

En Occitanie, globalement, le maintien du nombre d'installés encore en activité semble relativement constant au fil des années. Le taux de maintien correspond au nombre d'installés encore en activité agricole (non salariée), qu'ils aient ou non changé de statut, divisé par le nombre total d'agriculteurs installés l'année initiale.

En cumulant l'ensemble des données disponibles sur les cohortes de CE et de CS installés en Occitanie depuis 2003, on peut observer la moyenne du taux de maintien en activité des installés au fil des années après leur installation (voir Figure 5 et Figure 6).

- Premier constat : contrairement aux idées préconçues souvent entendues, on n'observe pas de rupture de pente au bout de 5 ans : le rythme de « disparition » des chefs d'exploitation et des cotisants solidaires est régulier au fil du temps
- La pente d'érosion semble relativement constante. Attention cependant, au niveau statistique, la modélisation d'une régression linéaire n'est pas possible car les hypothèses ne sont pas vérifiées (les résidus ne suivent pas une loi normale).

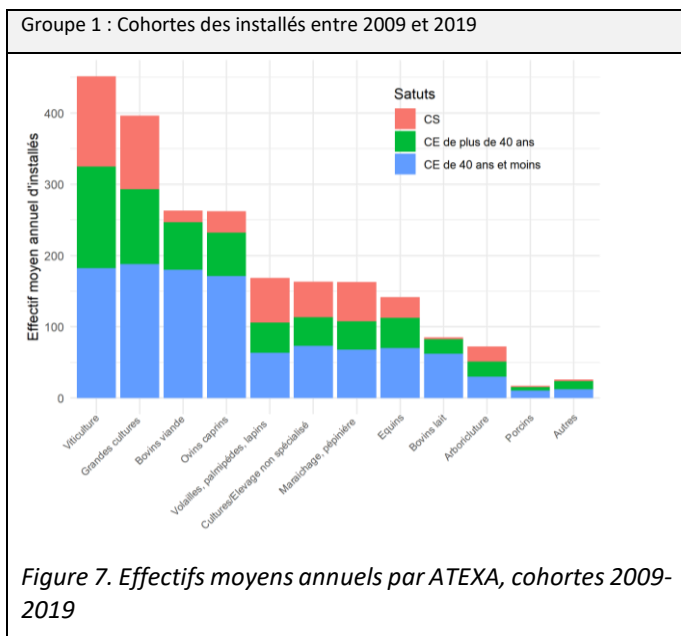
En fonction du statut de l'installé, la diminution de la part d'installés toujours en activité varie : le taux de maintien des CE de 40 ans et moins est le plus élevé, avec un taux moyen après 10 ans de 79 % pour les cohortes de 2003-2009 et ce taux atteint 69 % pour l'ensemble des CE. A l'inverse les CS sont plus nombreux à arrêter leur activité au fil des années, avec un taux de maintien en activité à 10 ans de 43 %.



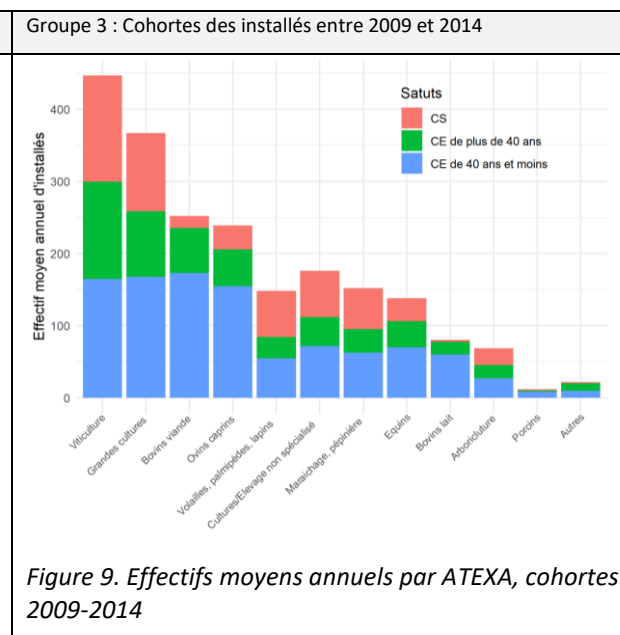
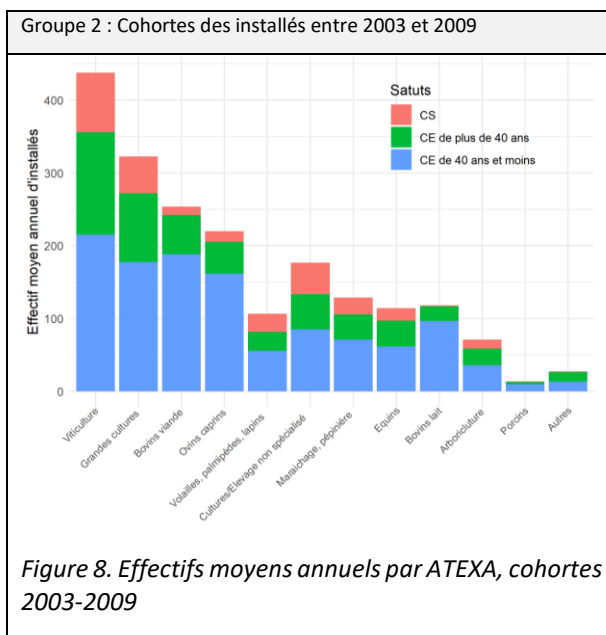
IV.3. Les productions d'élevage, avec des investissements importants sont plus pérennes

Répartition des effectifs d'installés par production

La viticulture, les grandes cultures suivies par les bovins viande et ovins/caprins sont les productions dominantes pour les installés en Occitanie. Pour les cohortes installées de 2009 à 2019, ces productions représentent 64% des CE (voir Figure 7).



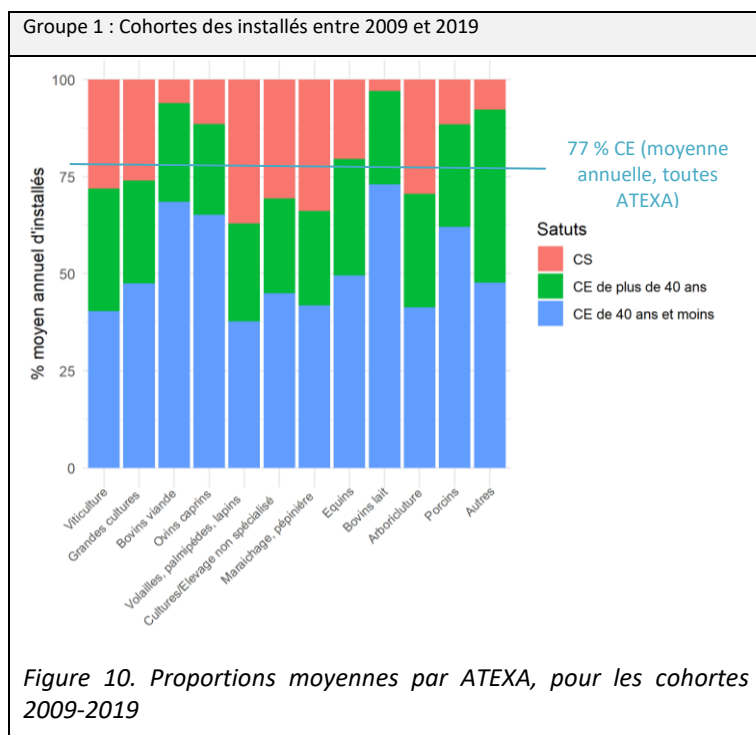
La répartition des effectifs d'installés par type de production est relativement constante entre les groupes de cohortes étudiés (voir Figure 8 et Figure 9).



Remarque : Au niveau des données de la MSA, les productions sont identifiées grâce à l'ATEXA principale déclarée pour l'exploitation.

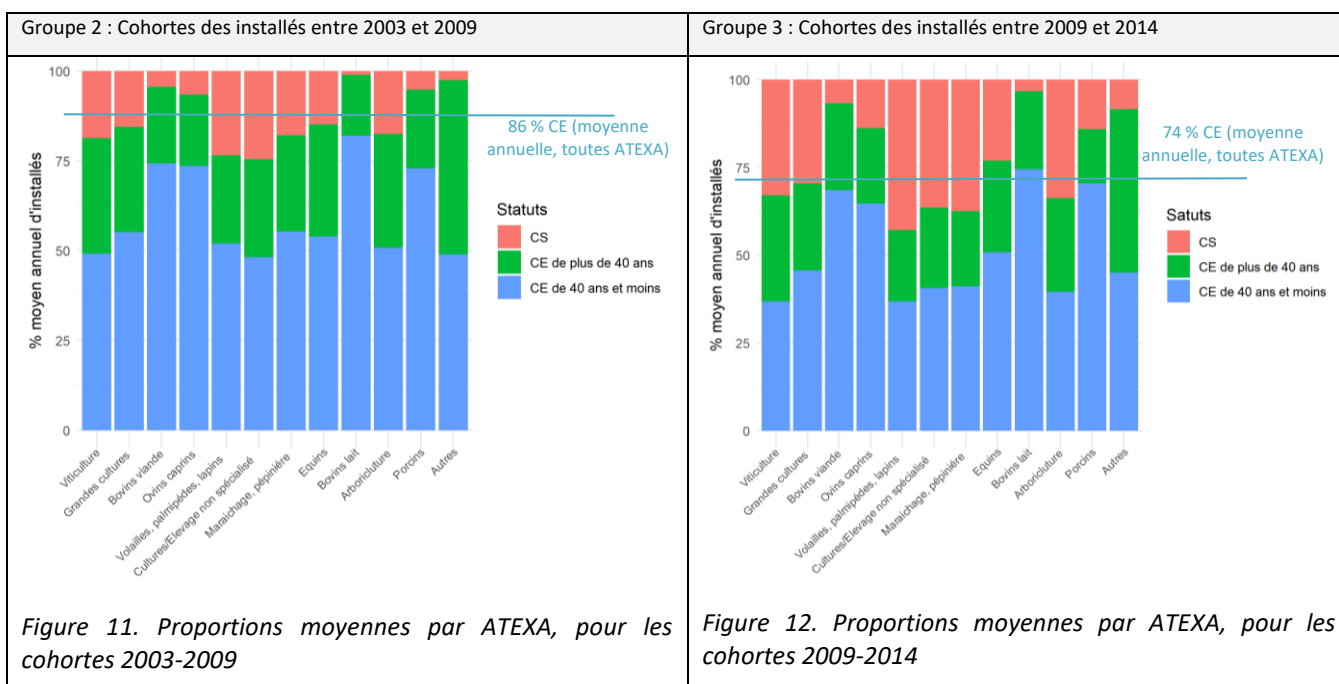
Répartition des statuts par production et évolution

Les différents statuts sont plus ou moins représentés en fonction des productions (voir Figure 10). Par rapport à la moyenne toutes ATEXA, les CE sont plus présents dans les ATEXA Bovins viande, Bovins lait, Ovins/caprins, Porcins, et le sont moins en Volailles/palmipèdes/lapins, Cultures/élevage non spécialisés, Maraichage/pépinière, Arboriculture, Viticulture.



Les tendances des répartitions des CE/CS par ATEXA sont relativement stables dans le temps (Voir Figure 11 et Figure 12).

Un taux important de CS peut traduire deux phénomènes : cela peut correspondre à une reprise d'activité familiale de faible ampleur (viticulture, arboriculture) ou à l'attrait de productions plus accessibles pour des créations en double actif ou en installation progressive (avec moins d'investissements comme le maraîchage, l'aviculture).



Une partie des installés en tant que CS change de statut dans les 5 ans après leur installation et deviennent CE (Voir Figure 13). En moyenne (pour les cohortes installées de 2009 à 2014), 16,8 % des CS deviennent CE au bout de 5 ans d'installation. Ce taux est légèrement inférieur pour les cultures et élevage non spécialisés et les grandes cultures. A l'inverse, les CS installés en maraîchage, ovins/caprins ou encore arboriculture ont des taux de mutation de statuts plus élevés. Attention pour les porcins, bovins lait et autres productions les effectifs étant faibles, on ne peut pas émettre de conclusion.

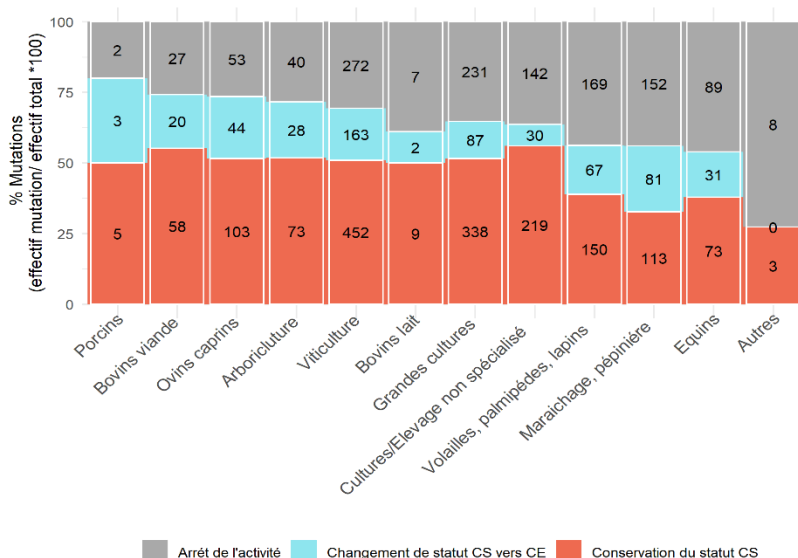


Figure 13. Taux de changement de statut pour des installés en tant que CS, après 5 ans, cohortes 2009-2014

Au-delà du changement de statut, on observe des arrêts d'activité variables en fonction de l'ATEXA. Le taux de maintien par ATEXA pour les CE est détaillé au chapitre suivant.

Maintien des installés CE par production

Le taux de maintien des installés CE varie en fonction des productions, pour les 2 groupes de cohortes les tendances sont similaires (Voir Figure 14 et Figure 15).

Le maraîchage, les élevages de volailles/palmipèdes/lapins et équins, l'arboriculture et la viticulture et les productions classées 'Autres', ont des taux de maintien en dessous de la moyenne régionale. A l'inverse, les élevages d'herbivores, les grandes cultures, ont des taux de maintien supérieur à la moyenne régionale. Les tendances restent les mêmes et s'accroissent avec le temps (Voir Figure 16).

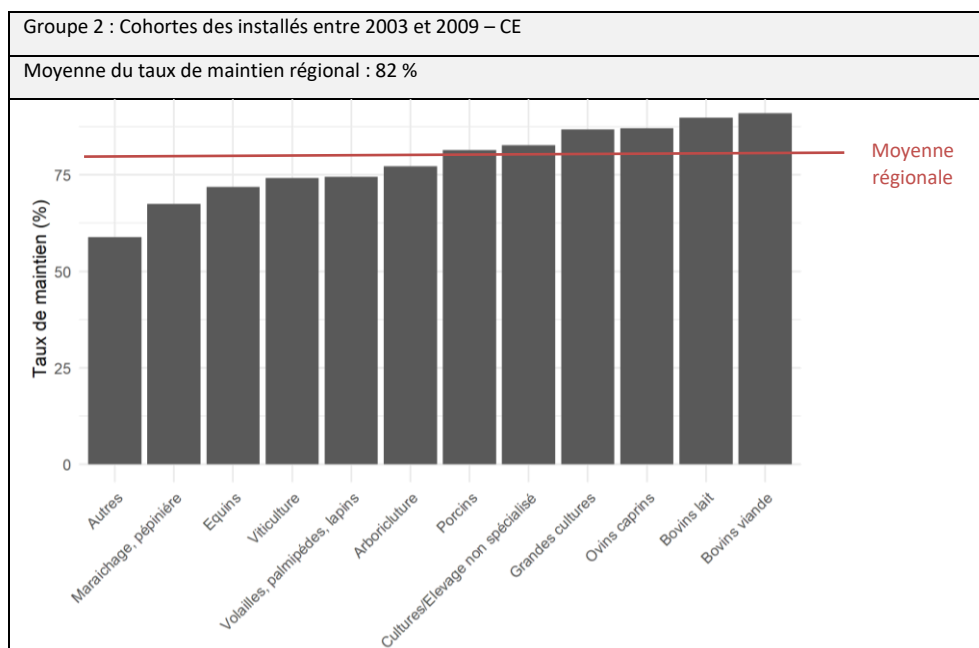


Figure 14. Taux de maintien des installés CE après 5 ans, par ATEXA, cohortes 2003-2009

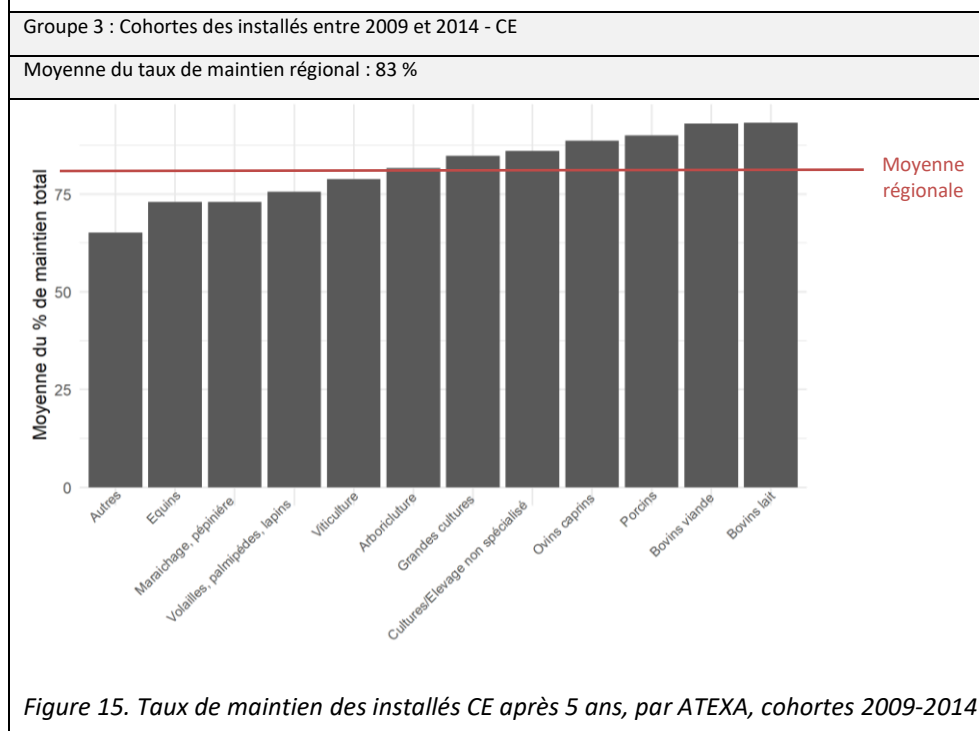
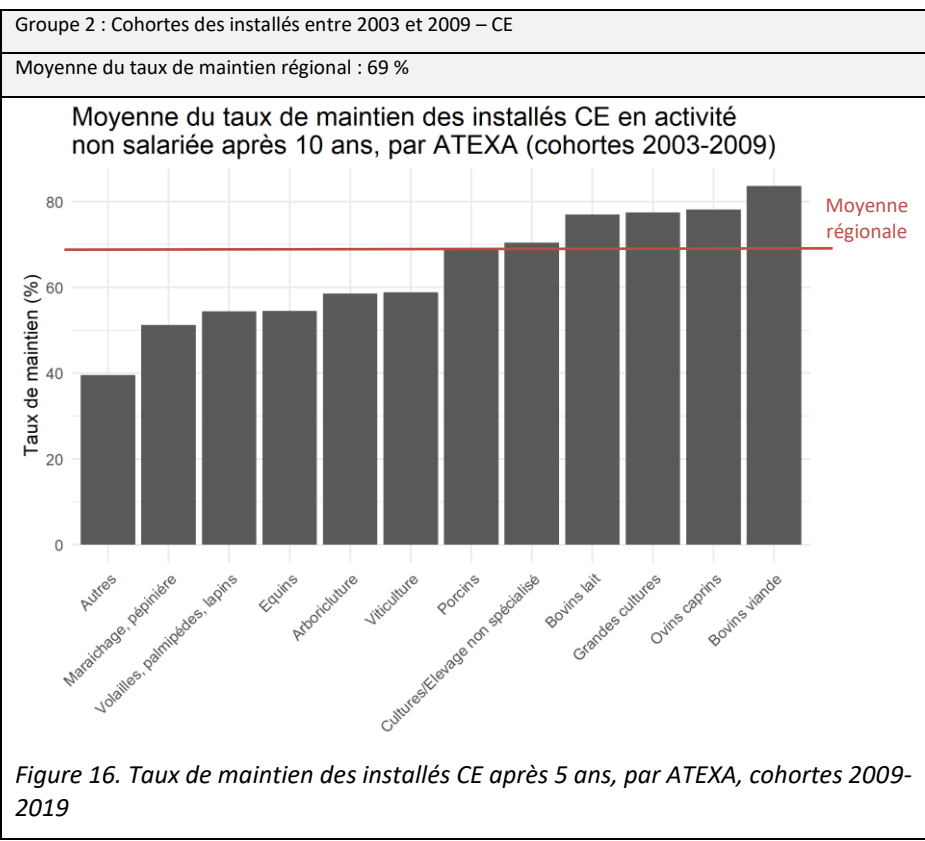


Figure 15. Taux de maintien des installés CE après 5 ans, par ATEXA, cohortes 2009-2014



Remarque méthode : L'analyse porte uniquement sur les groupes de cohortes 2 et 3 pour pouvoir avoir le pas de temps de 5 ans. Les graphiques établis concernent uniquement les CE, le nombre plus restreint d'installés CS et la plus grande variation des données ne permet pas de présenter des graphiques basés sur des moyennes cohérents.

Dans le détail, au fil des années les effectifs par production ont une érosion relativement linéaire (Voir Figure 17). On observe une courbe plus chaotique pour les porcins, du fait du faible nombre d'individus. De plus, s'il y a un changement d'ATEXA sur la période, il va apparaître dans la nouvelle ATEXA, ce qui peut expliquer une légère remontée.

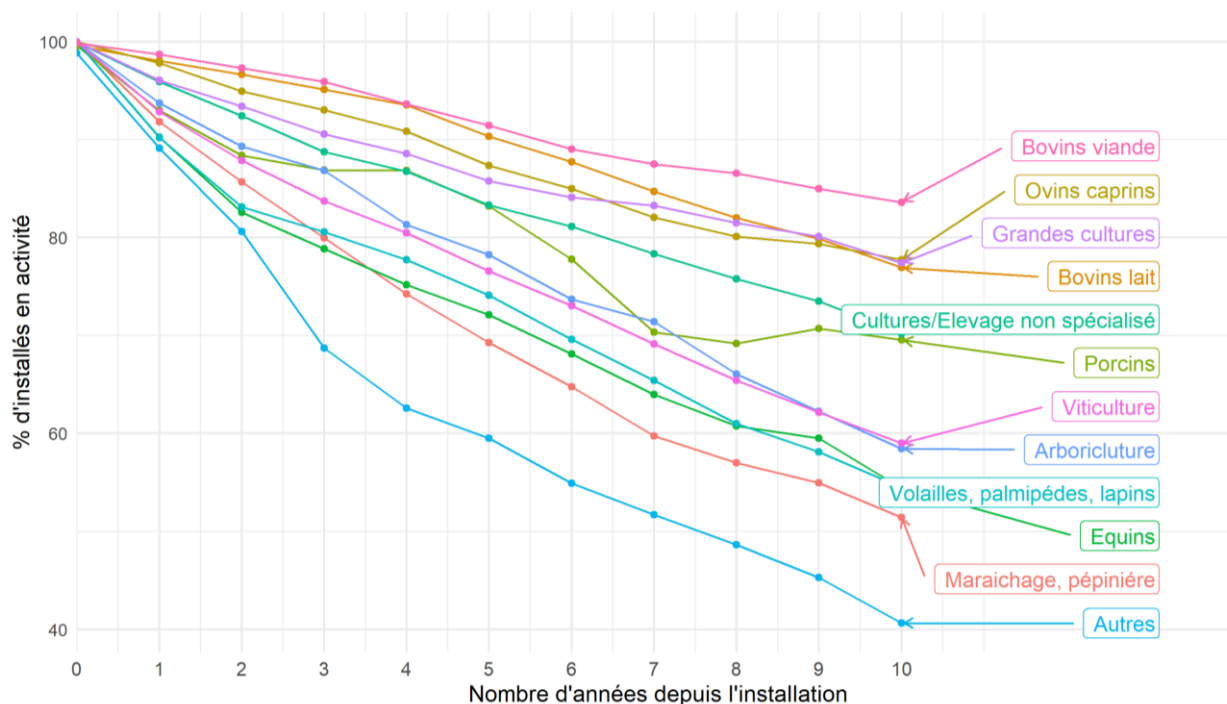


Figure 17. Evolution des installés CE en Occitanie, cohortes 2003-2018

Les mutations entre les différentes productions

Les installés peuvent changer de production principale au cours de leur parcours. Pour les cohortes de CE installés de 2009 à 2014, les flux de mutations au sein et entre les différentes ATEXA sont représentés sur la Figure 18.

Il ressort quelques flux de mutations principaux :

- une part des installés en viticulture se tournent ensuite vers les grandes cultures,
- on observe des mutations depuis les grandes cultures vers le maraîchage, pépinière
- une part des ovins, caprins se tourne vers les bovins lait
- on observe aussi un flux de bovins viande vers bovins lait
- on observe des changements de production entre équins et volailles, et des équins qui se tournent vers les porcins.
- Enfin, une part des bovins lait part en grandes cultures. Le phénomène existe mais n'est pas si important que ce qu'on pourrait attendre.

Remarque : l'utilisation des données MSA comporte une limite : les ATEXA analysées correspondent à la déclaration de production principale à la MSA, certaines mutations peuvent être uniquement dues à un ajustement administratif.

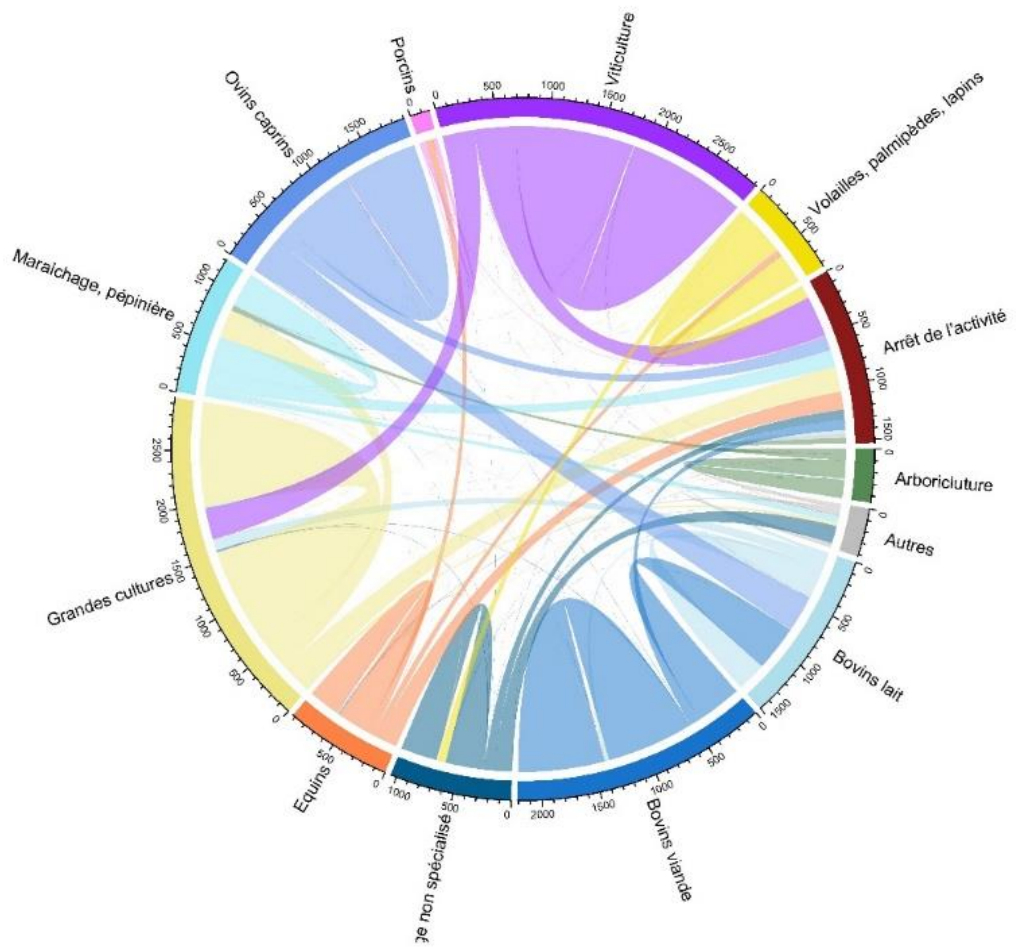


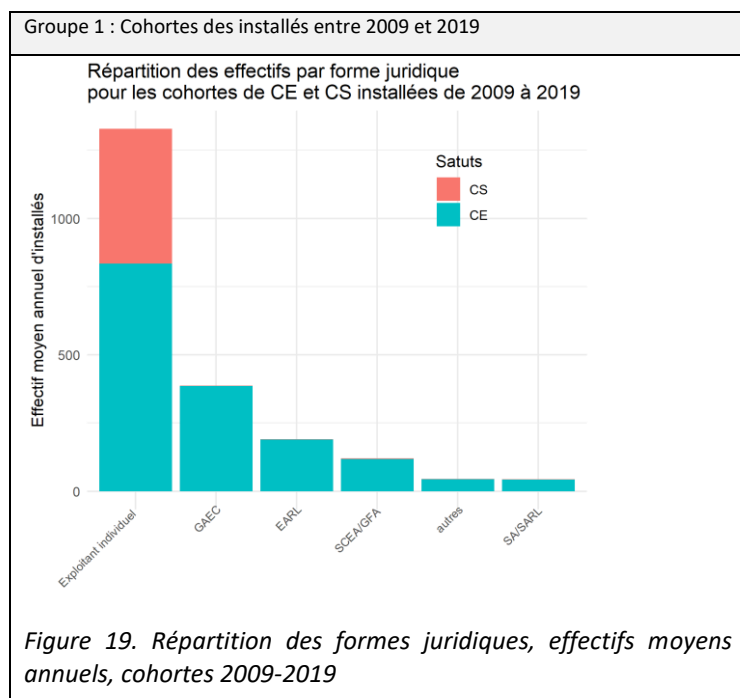
Figure 18. Changements d'ATEXA des installés au bout de 5 ans, effectifs cumulés pour les cohortes 2009-2014

IV.5. Formes sociétaires : plus durables dans le temps

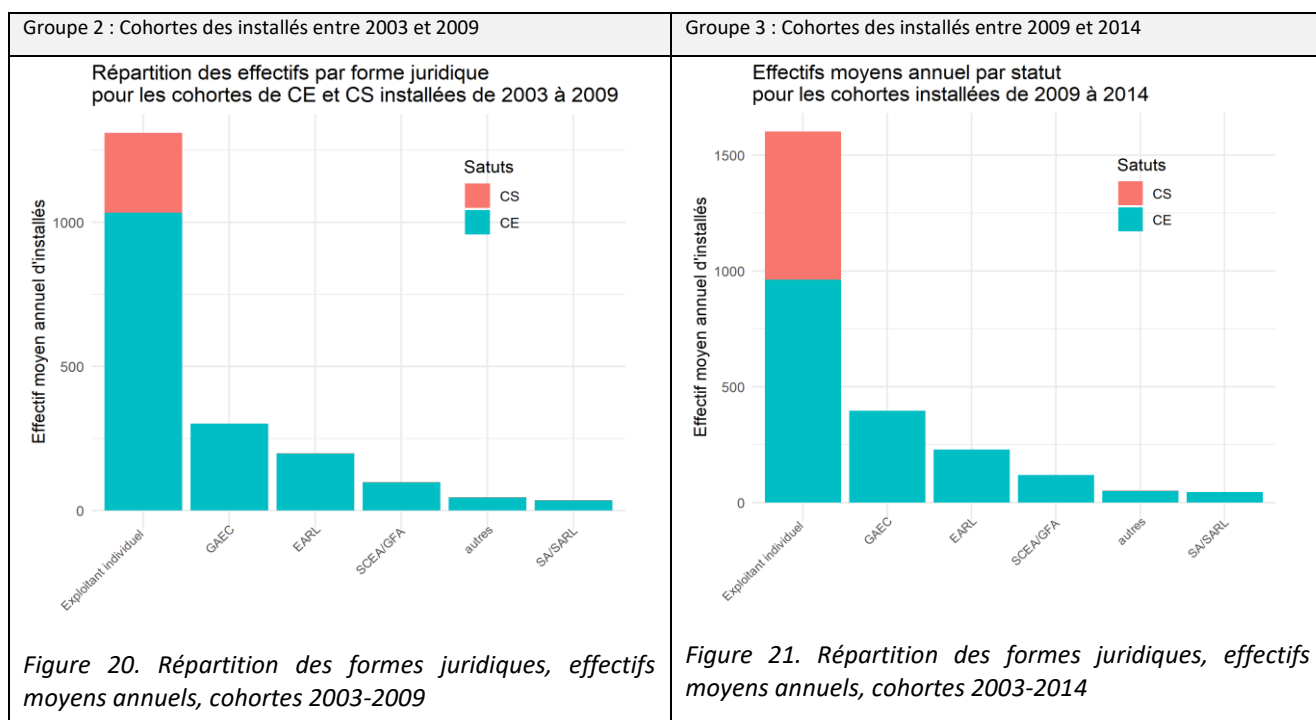
Des installés majoritairement en exploitation individuelle

La majorité des installés (et la quasi-totalité des CS) s'installe en tant qu'exploitant individuel. Pour les CE, viennent ensuite les GAEC, EARL et les autres formes sociétaires possibles dans une moindre mesure.

Dans le détail, pour les cohortes de CE installés de 2009 à 2019, on observe 52% de CE en individuel, 24% en GAEC, 12% en EARL et 12% sous d'autres formes juridiques (Voir Figure 19).

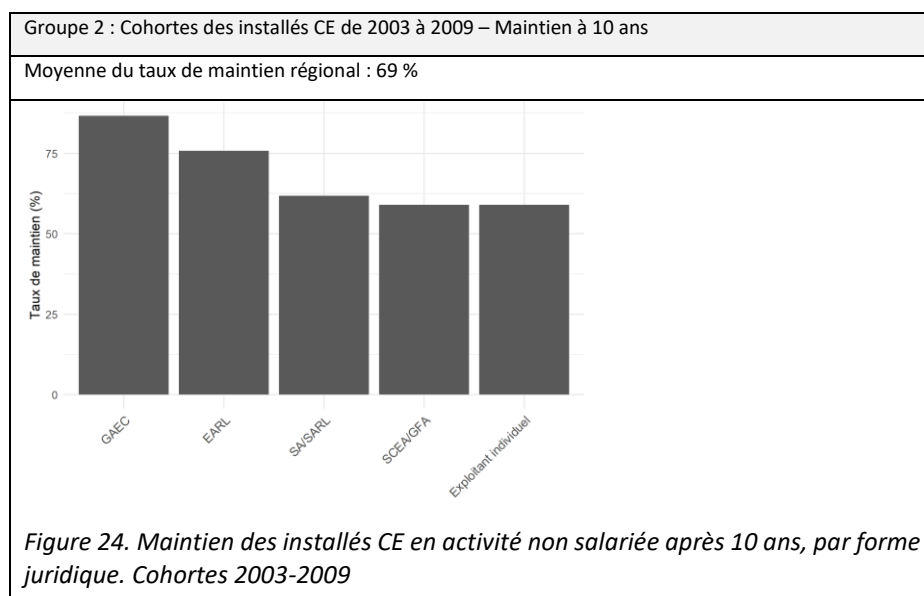
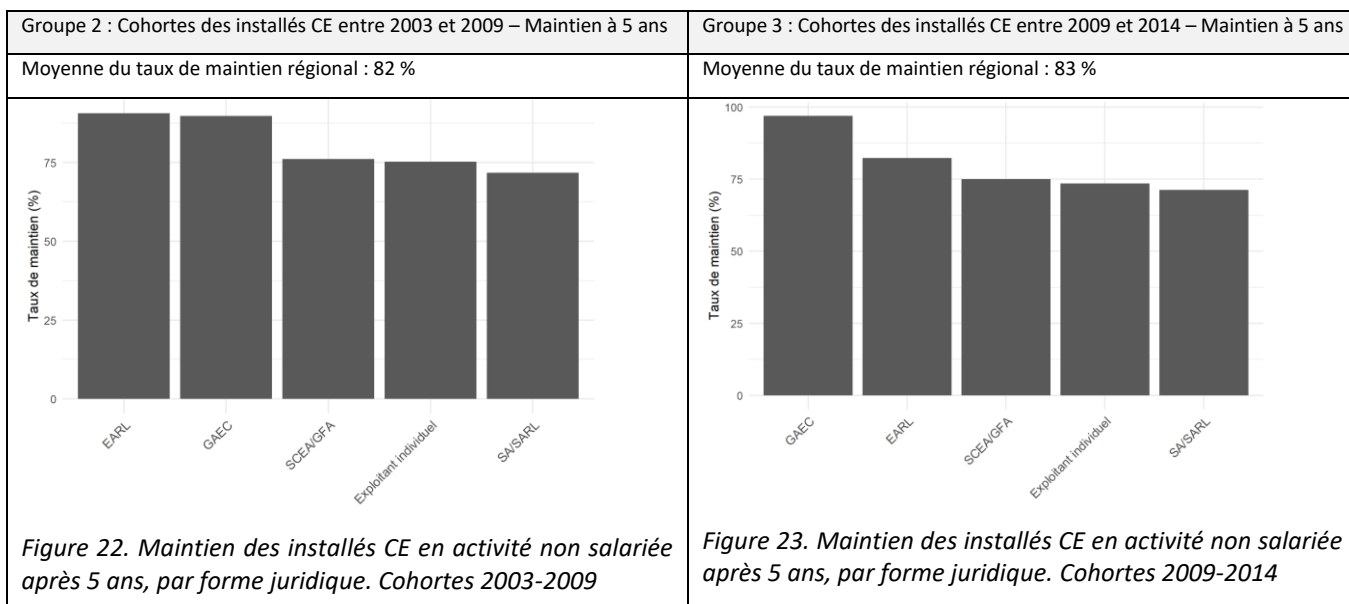


Les répartitions restent relativement stables entre les différents groupes de cohortes (Voir Figure 20 et Figure 21).



GAEC et EARL : des taux de maintien des installés CE plus élevés

Les formes juridiques en société GAEC et EARL ont des taux de maintien à 5 ans plus élevés que les autres formes juridiques (voir Figure 22 et Figure 23). Dans le détail, pour le cumul des cohortes de CE installés de 2009 à 2014, on observe un taux de maintien à 5 ans de 97% pour les GAEC, 82 % pour les EARL, 75% pour les SCEA/GFA, 74 % pour les exploitants individuels et 71% pour les SA/SARL. Les tendances sont accentuées après 10 ans d'installation (Voir Figure 24).



Des exploitants individuels qui intègrent des GAEC

Certains installés changent de forme juridique au cours de leur parcours. Pour les cohortes de CE installés de 2009 à 2014, les flux de mutations entre les différentes formes juridiques sont représentés sur la Figure 25.

Globalement, les installés conservent leur forme juridique initiale : 74 % pour l'ensemble des installés en CE des cohortes 2009-2014, au bout de 5 ans. Parmi les CE installés, 17% ont arrêté leur activité (essentiellement des exploitations individuelles) et 10% ont changé de forme juridique. Le flux principal de mutation de forme juridique correspond à des installés en tant qu'exploitants individuels qui intègrent ensuite un GAEC. Il existe quelques échanges entre les autres formes juridiques mais qui restent marginaux. Enfin, on peut supposer que la transparence GAEC mise en place en 2015 pour les aides de la PAC risque de modifier un peu ces tendances sur les années suivantes.

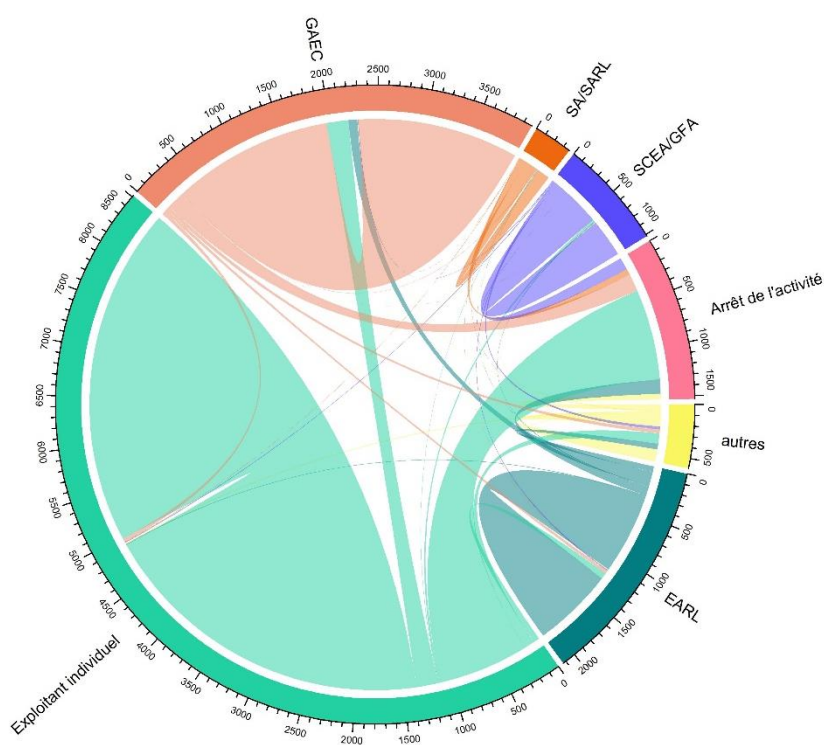


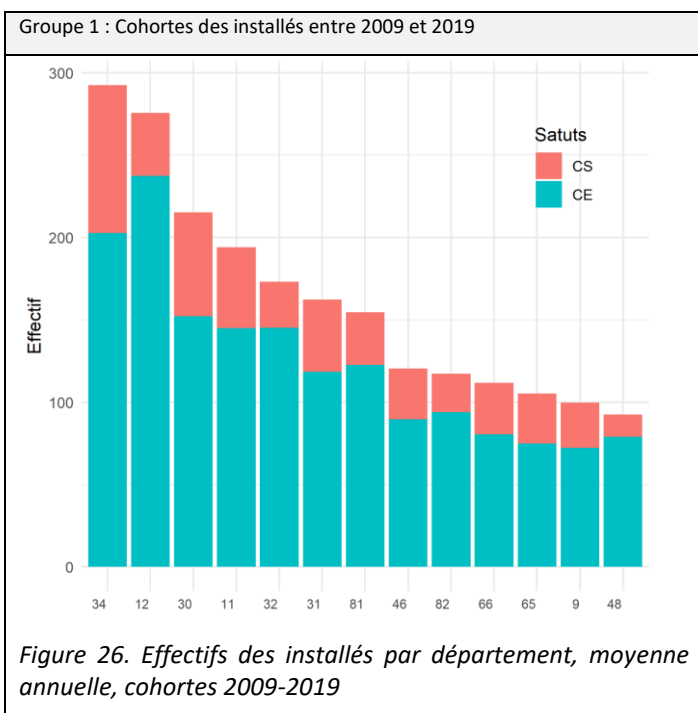
Figure 25. Flux de formes juridiques, somme des effectifs des installés CE après 5 ans, cohortes 2009-2014

IV.6. Des différences de dynamique entre territoires

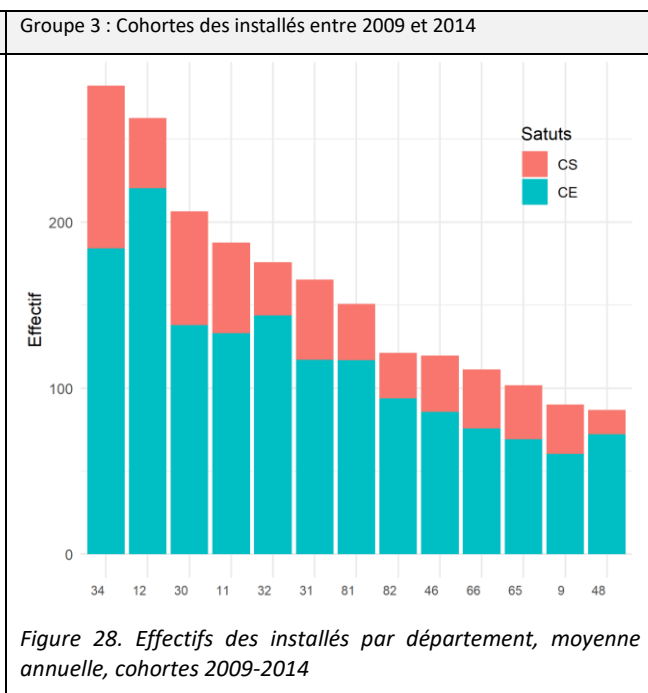
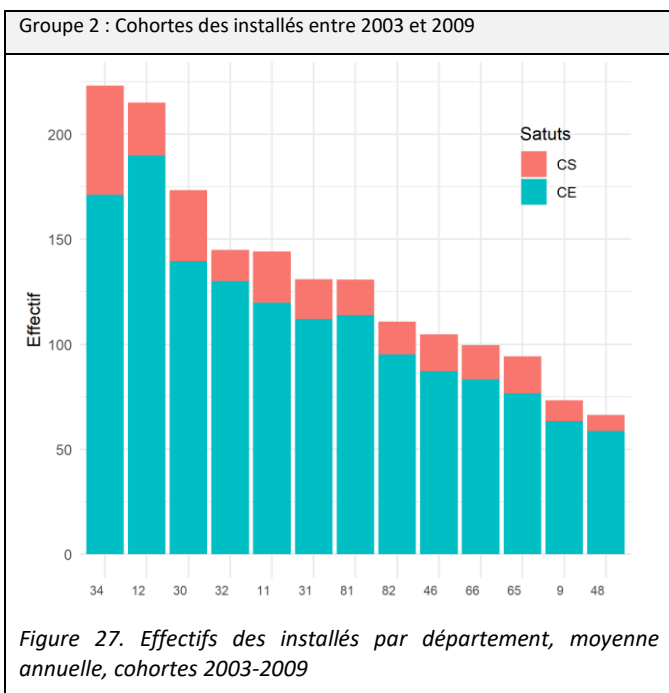
L'Hérault et l'Aveyron, les territoires avec le plus grand nombre d'installés

En Occitanie, la répartition des installations entre départements n'est pas homogène (Voir Figure 26). Les départements avec le plus grand nombre d'installés sont l'Hérault et l'Aveyron. La typologie des installés est différente entre ces deux départements : la part des CS installés dans l'Hérault est plus importante alors qu'en Aveyron ce sont essentiellement des CE.

A l'inverse, les départements avec le moins grand nombre d'installés sont la Lozère et l'Ariège.



Les tendances sont semblables au fil du temps entre les différents groupes de cohortes étudiés (Voir Figure 27 et Figure 28).



Les différences de dynamique d'installation restent en cohérence avec le nombre d'exploitation par département (Voir Figure 29).

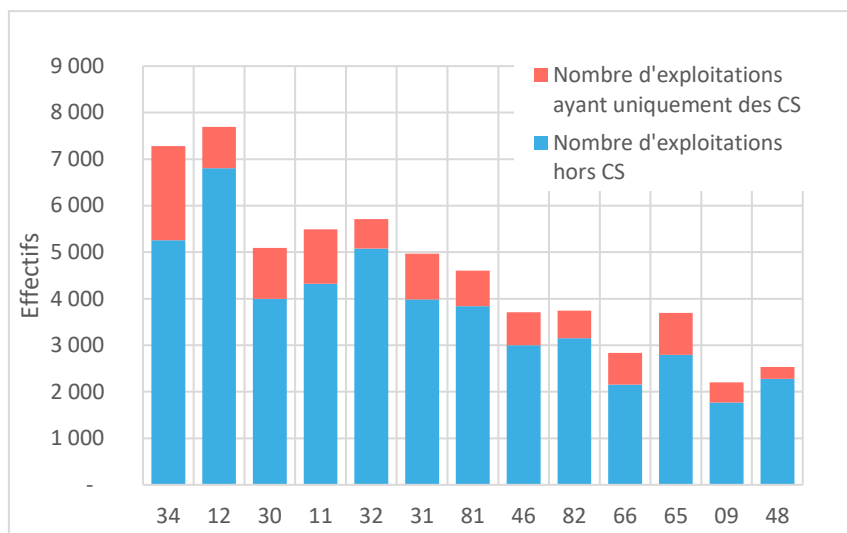
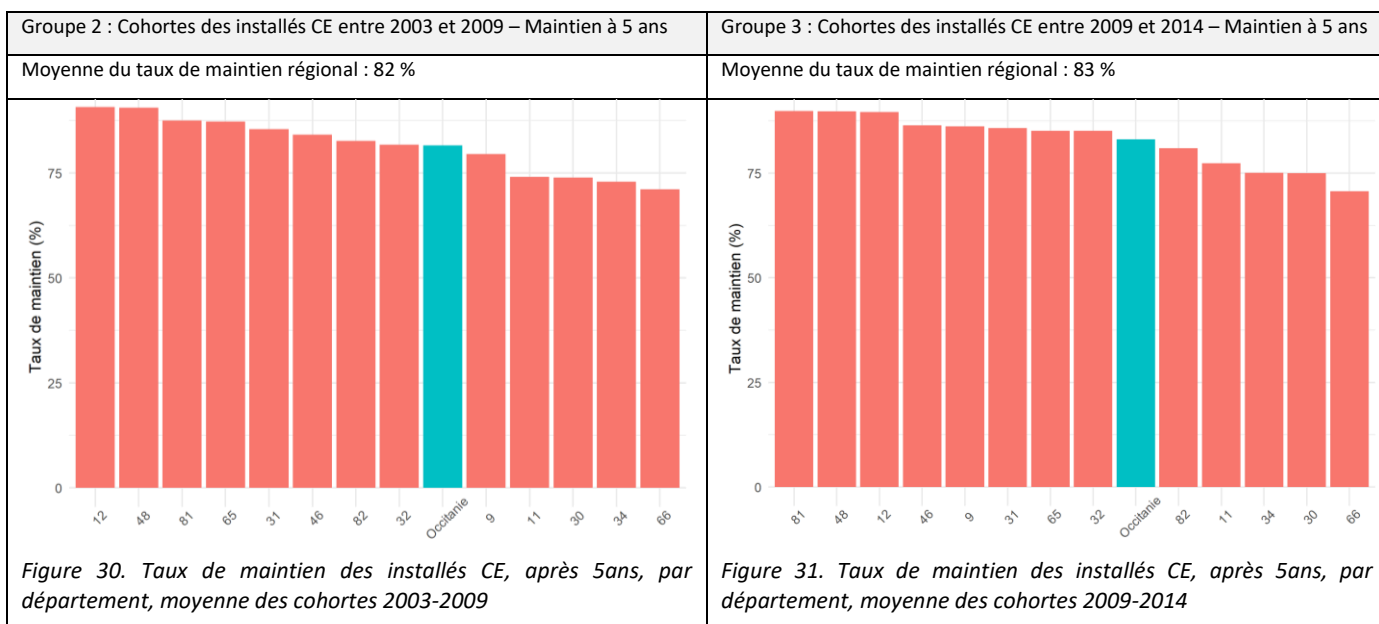


Figure 29. Répartition des exploitations agricoles par département, 2019.

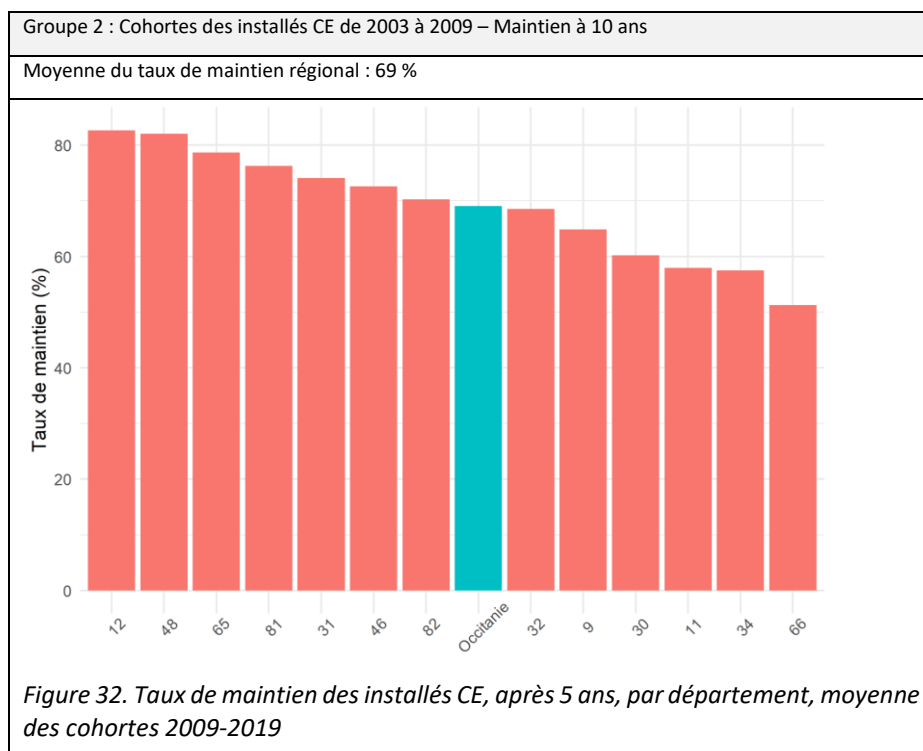
Dans le détail, l'Aveyron reste le département ayant le plus grand nombre d'exploitations hors CS. Et l'Hérault reste le département avec le plus d'exploitations ayant uniquement des CS. Cependant, on observe quelques différences qui peuvent traduire des dynamiques d'installation différentes en fonction des départements. Le Gard possède moins d'exploitation que l'Aude et le Gers alors qu'il comprend un plus grand nombre d'installés. De même pour les Pyrénées orientales qui possède moins d'exploitation que les Pyrénées Atlantiques mais un plus grand nombre d'installés.

Des installations plus pérennes en Aveyron, Lozère et Tarn-et-Garonne

Il existe des légères différences de taux de maintien en activité agricole non salariée, 5 ans après l'installation, en fonction des départements : l'Aveyron, la Lozère et le Tarn ayant les taux de maintien les plus élevés (autour de 90 %) et à l'inverse les Pyrénées Orientales, le Gard et l'Hérault ont les taux les plus bas (autour de 70%) (Voir Figure 30 et Figure 31). On peut émettre l'hypothèse que ces tendances sont liées aux productions dominantes dans ces départements : Aveyron, Lozère et Tarn tourné plutôt vers l'élevage et le Gard, l'Hérault et les Pyrénées Orientales marqués par la viticulture. On retrouve les tendances de maintien liées aux ATEXA soulevées au précédemment.



Les écarts s'accroissent lorsque l'on observe le taux de maintien à 10 ans : il reste assez élevé pour l'Aveyron et le Tarn (82%), diminue à 57 % pour l'Aude et l'Hérault et atteint 51 % pour les Pyrénées Orientales (Voir Figure 32).



Une érosion des installés en activité relativement régulière dans le temps indépendamment du département

Une part des installés arrête son activité dans les années qui suivent l'installation. Précédemment, on a vu qu'en fonction des départements on observe des différences de maintien des installés à 5 ou 10 ans. Lorsqu'on étudie en détail, l'érosion des CE installés par département, on constate que l'érosion est relativement régulière pour chaque département et les courbes ne comportent pas de rupture de pente spécifique (Voir Figure 33).

Remarque : la fin du graphique pour 8, 9, 10 années après l'installation concernent de moins en moins de personnes et les personnes qui ont déménagées sont intégrées dans le nouveau département, ce qui explique des légères remontées.

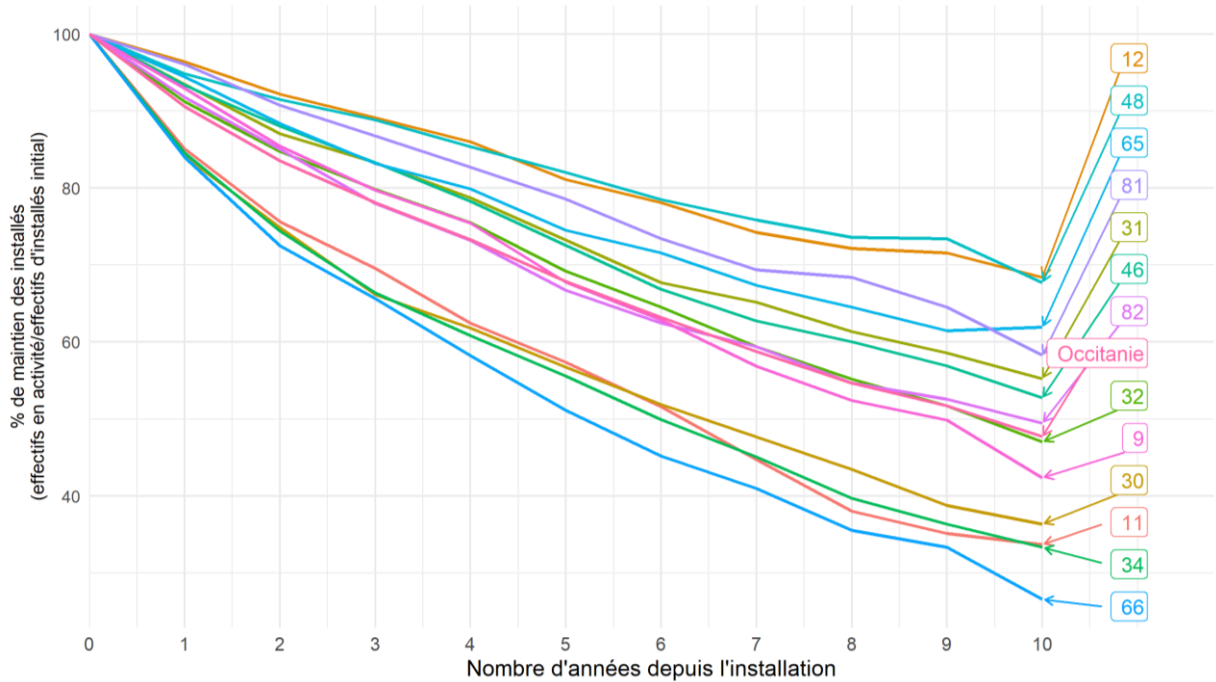


Figure 33. Evolution du maintien des CE installés, sur 10 ans après l'installation, par département, moyennes des cohortes 2003-2018

V. Phase 2 : Analyse micro-économique des données Cerfrance

V.1. Objectifs et périmètre de l'étude micro-économique

Les objectifs

Dans le cadre de l'étude sur le « Devenir des installés en agriculture en Occitanie », dite « étude DINO », pilotée par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et financée par la DRAAF Occitanie et le Conseil Régional d'Occitanie, il a été demandé à Cerfrance de réaliser une analyse des indicateurs économiques et financiers des exploitations dans lesquelles il y a eu une installation récente.

L'objectif de cette étude est de mesurer la performance économique et financière des exploitations dans lesquelles au moins un agriculteur s'est installé entre 2010 et 2015.

Le périmètre

CERFRANCE Région Occitanie est une association qui regroupe les sept CERFRANCE de la région. Dans chacun de leur territoire les CERFRANCE réalisent la comptabilité et accompagnent en gestion leurs clients agriculteurs. Les données comptables et financières de ces clients ainsi rassemblées dans des bases de données départementales et dans une base régionale, permettent de réaliser des analyses de l'économie des exploitations agricoles régionales et de leurs évolutions, sachant que la part de marché de Cerfrance pour la prestation comptabilité/gestion se situe, en moyenne régionale, aux alentours de 70 % des exploitations agricoles dites « moyennes ou grandes » (Cf. lexique).

Le périmètre de l'étude a été validé lors du comité de pilotage de l'étude DINO du 25 janvier 2022 : il prend en compte les données économiques 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 des exploitations sur lesquelles il y a eu au moins une installation entre 2010 et 2015.

Cette échelle de temps est imposée par des contraintes techniques, à savoir que plus on remonte dans le temps, moins nous avons de données dans la base régionale. Afin de disposer d'un échantillon suffisant il a été décidé de prendre en compte les installés à partir de 2010. Cela permet tout de même d'avoir un recul de 10 ans sur l'évolution des indicateurs économiques, ce qui a été jugé pertinent par le COPIL au regard des objectifs de l'étude.

L'étude s'appuie sur :

- La base régionale CERFRANCE Région Occitanie qui comporte les données technico-économiques et financières annuelles d'environ 10 000 exploitations agricoles du territoire,
- La liste des installés entre 2010 et 2015 (N° Siret) fournie par l'association régionale des MSA d'Occitanie.

Composition des échantillons

Croisement clients CERFRANCE / affiliation MSA installés entre 2010 et 2015

En cumulé sur les années 2010 à 2015, en Occitanie, il y a eu **9 317 installations** de chefs d'exploitation, dont 5 921 à titre exclusif, 648 à titre principal et 2 677 à titre secondaire. Il y a eu également 3 340 installations en cotisants solidaires (CS). (Source MSA).

Le croisement des n° siret des installés de 2010 à 2015, fournis par la MSA, et de la base de données Cerfrance a permis d'identifier **4 079 exploitations clientes CERFRANCE sur lesquelles il y a eu au moins une installation entre 2010 et 2015**.

Pendant on ne retrouve pas dans l'échantillon les exploitations ayant changé de forme juridique entre 2015 et 2019 ne peuvent pas être suivies de manière linéaire dans la base. A savoir que ces

changements de structure sont souvent liés à des évolutions positives dans la vie de l'exploitation agricole.

Cet échantillon de 4079 exploitations reste représentatif des 6 569 installations à titre principal ou exclusif.

Exploitations « avec installés 2010-2015 » présentes dans la base en 2019

Sur les 4 079 exploitations identifiées, 2 089 sont présentes dans la base régionale en 2019. La différence s'explique par plusieurs facteurs :

- Les installations en individuel, hors cadre du parcours d'installation pour obtenir la DJA, et relevant du régime fiscal micro-BA (Chiffre d'affaires inférieur à 85 800 € HT) ne sont pas soumises à l'obligation de tenue d'une comptabilité de gestion. Elles ne remontent pas dans la base de données,
- Idem pour les installations en individuels de plus de 5 ans et soumise au régime fiscal micro-BA.
- Les critères de sélection des comptabilités dans la base de données : exercices complets et significatifs, sans mouvements d'associés entraînant des flux financiers exceptionnels, activité agricole et moyens de productions significatifs, pas d'événements exceptionnels liés à l'exploitation, activité agricole = activité principale des dirigeants,
- Quelques cessations d'activité et sortie du fichier client Cerfrance

Il n'est pas possible de chiffrer le nombre d'installés ayant reçu la DJA. En effet, cette aide est attribuée à l'individu et n'apparaît donc pas dans les comptabilités. On sait cependant qu'une majorité des installés qui sont adhérents à CERFRANCE l'a reçue.

Contenu des analyses

Pour répondre aux objectifs de l'étude et en dégager les principaux enseignements, l'étude suit le plan suivant :

Caractéristiques 2019 des exploitations avec de récents installés

L'analyse est basée sur les caractéristiques de l'année 2019, soit 4 à 10 ans après l'installation.

Identification de deux groupes :

- Exploitations avec installés entre 2010 et 2012,
- Exploitations avec installés entre 2013 et 2015.

Ces groupes sont comparés aux exploitations « sans installé » entre 2010 et 2019.

Un zoom est réalisé sur les exploitations ayant « disparu » entre 2015 et 2019.

Dynamique d'évolution entre 2015 et 2019

L'évolution des caractéristiques des mêmes exploitations et de leurs résultats est étudiée et comparée aux exploitations « sans installé », afin de mettre en évidence la dynamique d'évolution.

Une analyse spécifique des exploitations dont la santé économique et financière s'est améliorée est réalisée.

L'enjeu de l'installation sociétaire

Il a semblé pertinent de comparer les dynamiques d'évolution entre une installation en société et une installation en individuel.

Pour ce faire, 3 groupes ont été constitués :

- Installations en GAEC entre 2010 et 2015,
- Installations sous une autre forme sociétaire entre 2010 et 2015,
- Installations en individuel entre 2010 et 2015.

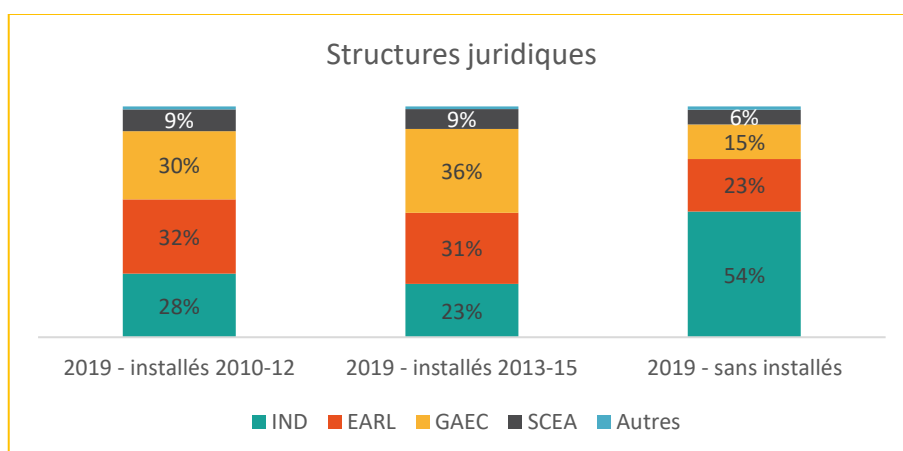
Les leviers de la réussite

L'analyse comparative des exploitations ayant la meilleure santé économique et financière a été réalisée afin de mettre en évidence les facteurs de réussite.

NB : l'ensemble des sigles utilisés dans cette étude ainsi que les principaux indicateurs économiques et financiers sont explicités dans le lexique qui figure en fin de document.

V.2. Caractéristiques des exploitations en 2019

Une installation majoritairement sous forme sociétaire



Dans l'échantillon, les installations sont réalisées pour les $\frac{3}{4}$ sous forme sociétaire, GAEC et EARL étant majoritaires. La proportion d'individuels est plus élevée dans les exploitations « sans installés ». L'installation en société semble plus sécurisante compte-tenu des investissements en jeu.

Cette proportion est très différente de celle recensée par la MSA sur l'ensemble des installés. La proportion d'individuels y est supérieure à 50 %. L'écart s'explique par les raisons évoquées dans le paragraphe « Composition des échantillons » ainsi que par le profil des clients de CERFRANCE. La MSA comptabilise également les installations à titre secondaire, non présents dans l'échantillon.

Une répartition équilibrée des installations par système

	2019 - installés 2010-12	2019 - installés 2013-15	2019 - sans installé
GC	18.8%	19.7%	21.7%
Mais semences	2.2%	1.8%	1.6%
BL	7.6%	7.6%	6.7%
BV	14.5%	14.4%	14.3%
OL	9.0%	10.0%	5.6%
OV	1.9%	2.6%	2.7%
Porcins	0.8%	0.6%	0.7%
Arbo	2.8%	2.7%	3.1%
Viti	12.6%	11.1%	16.0%
Caprins	1.9%	1.8%	0.7%
Aviculture	3.2%	3.7%	2.4%
Polyculture	7.1%	5.7%	7.0%
Polyculture-élevage	8.3%	8.5%	8.3%
Polyélevage	3.6%	4.1%	3.2%
Autres	5.8%	5.6%	6.0%

Hormis le système ovins lait, surreprésenté, et le système viticulture, sous-représenté la répartition des installations par système est assez cohérente par rapport à la répartition de l'échantillon des sans installés.

Pour mémoire, la répartition des productions des installés en Occitanie, pour l'ensemble des cohortes installées de 2009 à 2019 (données MSA-ODR), est la suivante : Viticulture (19%), GC (17%), BV (14%), Ovins/caprins (14%), Cultures/élevage non spécialisé (7%), Equins (7%), Maraichage/pépinière (6%), Volailles, palmipèdes, lapins (6%), BL (5%), Arboriculture (3%), porc (1%), le reste en « Autre ».

Des moyens de production plus importants

	Installés 2010 - 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
UTH Exploit.	1.51	1.59	1.30
UTH salarié	0.70	0.60	0.59
Total UTH	2.22	2.19	1.89

Compte-tenu de l'installation majoritairement en société, il est logique de retrouver un nombre d'UTH exploitant supérieur dans ces exploitations, dont certaines étaient déjà existantes avec plusieurs associés.

Il en est de même pour la surface :

SAU	102	115	87
SAU / UTH	67,5	72,3	66,9
Dont SFP	52	61	41

Notons que pour les deux groupes des installés, **la proportion d'exploitations ayant au moins un atelier en AB ou en conversion se situe entre 14 et 15 %**. Elle est légèrement inférieure pour l'échantillon des « sans installé » (13 %), mais il est difficile d'en tirer des conclusions sur la dynamique d'installation en AB.

Des meilleurs indicateurs économiques

En k€	Installés 2010 - 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
Produit courant	220	228	174
EBE	58,5	63	44
Efficacité économique	27%	28%	25%
Produit / UTHF	145	143	134
EBE / UTHF	38,5	39,5	34

Les exploitations « avec installés » ont un EBE supérieur de 15 % au groupe des exploitations « sans installé ». Deux raisons expliquent ces chiffres :

- La taille des exploitations : 30 % de produit en plus,
- La meilleure optimisation du système de production traduit par l'efficacité économique supérieure de 2 à 3 points,

Cette meilleure efficacité économique peut traduire une gestion plus rigoureuse.

Un écart de revenu réel

L'EBE mesure le potentiel de richesse dégagé par l'entreprise. Après remboursement des engagements financiers (Annuités LMT + Frais financiers CT – Produits financiers), on obtient le revenu disponible.

En k€	Installés 2010 – 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
EBE	58,5	63	44
- Engagements fin.	28,8	28,6	21,3
Revenu Disponible	29,7	34,4	22,7
Eng. Fin / EBE	49 %	45 %	48 %
RD / UTH expl.	19,6	21,7	17,4

Le montant des engagements financiers supérieur pour les groupes « avec installés » traduit un montant d'encours LMT plus important et donc un remboursement annuel supérieur. Pour autant, le revenu disponible reste supérieur, à la fois globalement et ramené à l'unité de main d'œuvre exploitant.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que le ratio « engagements financiers / EBE » chez les plus récents installés (2013-2015) est meilleur de 4 points (45 %). Cela traduit une politique d'investissement mieux maîtrisée. Parmi ces exploitations, la plupart a bénéficié de la DJA, et est donc encore soumise en 2019 au respect du Plan d'Entreprise pendant 5 ans. Cela pourrait être un facteur explicatif de ces critères.

Endettement plus élevé et ratios financiers équilibrés

En k€	Installés 2010 – 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
Actif / UTH expl.	294	285	279
Kx propres / UTH expl.	157	151	169
Taux endettement	47%	47%	39%
En cours LMT / EBE	2.14	2.05	1.83
TNG	28	29	23
Solvabilité CT	1.34	1.35	1.36

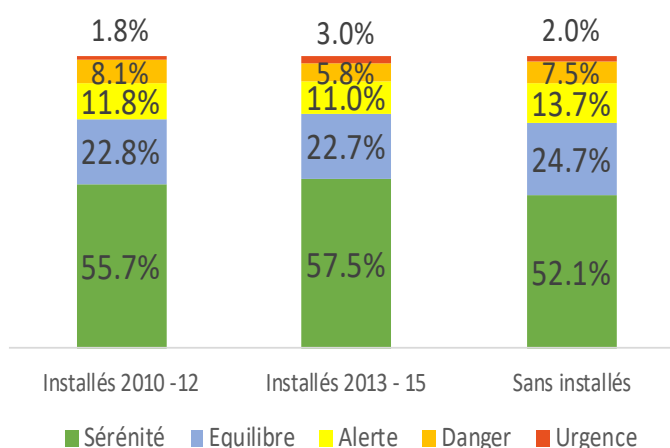
L'endettement des groupes « avec installés » est nettement supérieur à celui du groupe « sans installé ». Cela s'explique par la phase de vie dans laquelle se trouve l'exploitation. L'installation est financée en partie par l'endettement. Pour autant les ratios financiers restent en moyenne équilibrés.

Santé économique et financière des exploitations

La santé économique et financière des exploitations est mesurée par la combinaison de différents ratios économiques, financiers et de trésorerie. La comparaison à des seuils de référence de ces ratios permet de classer les exploitations en cinq catégories : Sérénité, Equilibre, Alerte, Danger, Urgence (cf. lexique).

Elle prend ainsi en compte l'efficacité du système de production, la politique d'investissements et la gestion de la trésorerie (Autofinancement et prélèvements).

Santé financière des exploitations



Ce classement confirme les hypothèses évoquées précédemment. Près de 80 % des exploitations ont une situation financière saine (sérénité + équilibre), mais la proportion d'exploitations en sérénité est supérieure pour les plus récents installés. En revanche, entre 9 et 10 % d'exploitations sont en forte difficulté dans les trois groupes.

Caractéristiques des exploitations « disparues » entre 2015 et 2019

Environ 500 exploitations présentes en 2015 ne sont plus présentes en 2019 dans l'échantillon CERFRANCE. Une première analyse de ce groupe sur les résultats 2015 montre des moyens de production, résultats et situations financières très comparables aux autres exploitations.

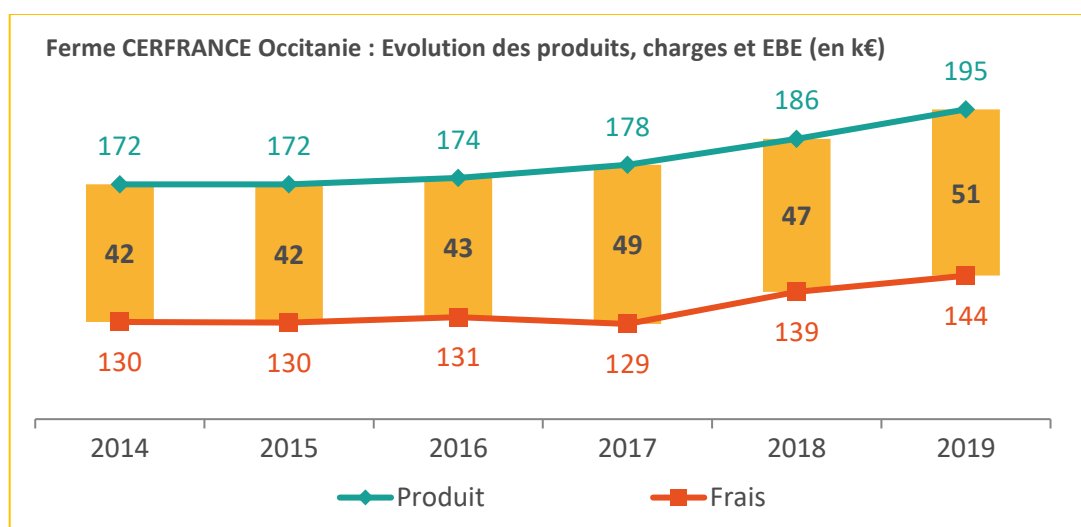
Il n'est matériellement pas possible, dans le cadre de cette étude, d'étudier précisément l'ensemble des causes de cette absence des dossiers en 2019.

Un focus sur ces exploitations dans le département du Lot montre que :

- 5 % des exploitations lotoises « avec installés » présentes en 2015 ont arrêté leur activité,
- 7,5 % ont changé de forme juridique,
- Les autres sont toujours en activité et leur absence dans l'échantillon n'est pas liée directement à l'exploitation.

V.3. Dynamique d'évolution entre 2015 et 2019

Rappel du contexte 2015 et 2019



Ce graphique reprend l'évolution des produits, charges et EBE pour la ferme CERFRANCE Occitanie entre 2014 et 2019. L'augmentation du produit et aussi du résultat peut s'expliquer par la conjoncture de cette période :

- Réforme de la PAC globalement favorable à l'agriculture régionale en 2015 avec effets en comptabilité en 2016 et 2017,
- Indices IPAMPA (indice d'évolution du coût des intrants) plus élevés en 2015 qu'en 2019,
- Prix de marché globalement meilleurs en 2019.

Moyens de production supérieurs pour les installés

2019 (Evolution p/r 2015)	Installés 2010-12	Installés 2013-15	Sans installé
MO exploitant	1,51 (-0,06)	1,59 (-0,08)	1,30 (-0,09)
MO salariée	0,7 (0,15)	0,6 (+0,05)	0,59 (-0,01)
Total UTH	2,22 (+0,09)	2,19 (-0,03)	1,89 (-0,10)

La main d'œuvre exploitant diminue légèrement, elle est en partie compensée par de la MO salariée.

2019 (évolution p/r 2015)	Installés 2010 – 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
SAU	102 (+3)	115 (+1)	87 (-2)

La surface est légèrement supérieure pour les groupes « avec installés » et l'augmentation des surfaces est plus importante dans le groupe des « installés 2010-12 » (plus « libres » par rapport au Plan d'Entreprise).

Les autres moyens de production, effectifs animaux par exemple, sont également supérieurs chez les « avec installés » :

2019 (Evolution p/r 2015)	Installés 2010-12	Installés 2013-15	Sans installé
Eff VI – exploit BI	63 (+5)	65 (+5)	52 (+1)
Eff Brebis – exploit OV	584 (-8)	553 (-7)	409 (-37)
Eff Brebis – exploit OL	386 (-3)	383 (-2)	383 (-2)

Meilleure productivité de la MO

Il est constaté une augmentation de la productivité de la main d'œuvre entre 2015 et 2019. Alors que la main d'œuvre a peu évolué entre 2015 et 2019, le produit et l'EBE augmentent plus fortement pour les échantillons avec installés.

2019 en k€ (% évol. p/r 2015)	Installés 2010 – 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
Produit courant	220 (+ 15 %)	228 (+ 11 %)	174 (+ 4 %)
dont prod. hors aides	178,5 (+ 22 k€)	180,5 (+ 13 k€)	141 (+ 4 k€)
dont aides	41,5 (+ 6,5 k€)	47,5 (+ 8 k€)	33 (+ 3 k€)
EBE	58,5 (+ 14 %)	63 (+ 18 %)	44 (+ 7 %)
Efficacité économique	27 % (+ 0 pt)	28 % (+ 2 pts)	25% (+ 1 pt)

La stabilité de la performance économique, voire supériorité pour les plus récents installés, peut être due à une gestion plus rigoureuse...

2019 en k€ (% évol. p/r 2015)	Installés 2010 – 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
Engagements financiers	28,8 (+ 15 %)	28,6 (+ 15 %)	21,3 (+ 1 %)
RD / UTH expl.	19,6 (+ 3 k€)	21,7 (+ 4 k€)	17,4 (+ 3 k€)

L'amélioration de revenu est constatée pour tous les groupes. Elle est en grande partie liée au contexte et pas forcément liée à l'agrandissement.

On peut donc se poser légitimement la question, l'augmentation des moyens de production est-elle le résultat d'un impératif de gestion ou d'une volonté de développement ? Est-elle indispensable pour maintenir le revenu disponible ?

Toujours plus de capitalisation

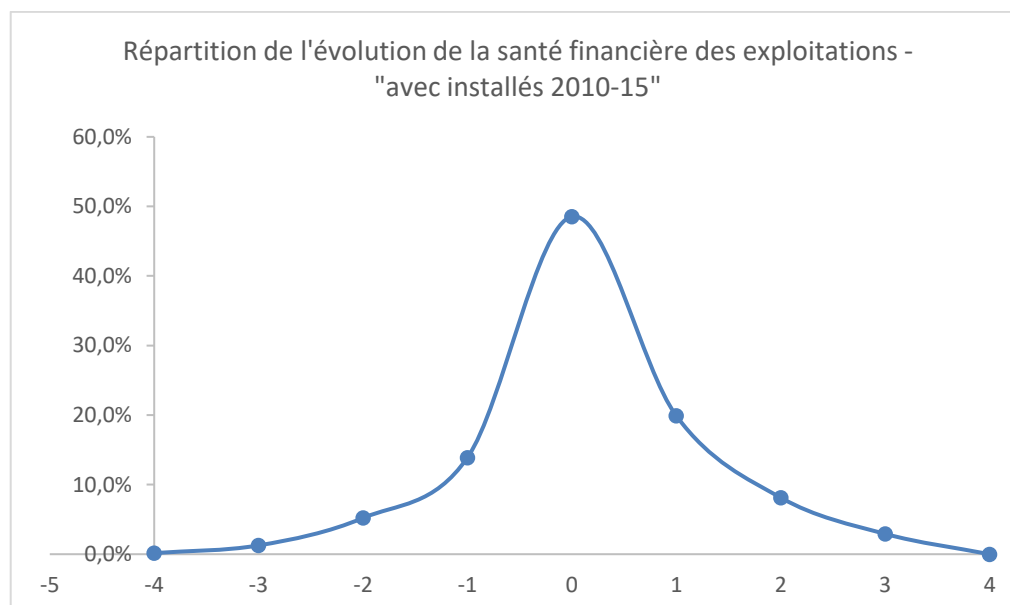
En k€ (% évol. p/r 2015)	Installés 2010 - 12	Installés 2013 - 15	Sans installé
Total bilan	445 (+39 k€)	453 (+ 35 k€)	364 (+ 9 k€)
Kx propres / UTH expl.	157 (+ 17 k€)	151 (+ 18 k€)	169 (+ 21 k€)
Emprunts LMT / UTH expl.	83 (+ 16 k€)	81 (+ 17 k€)	62 (+ 6 k€)

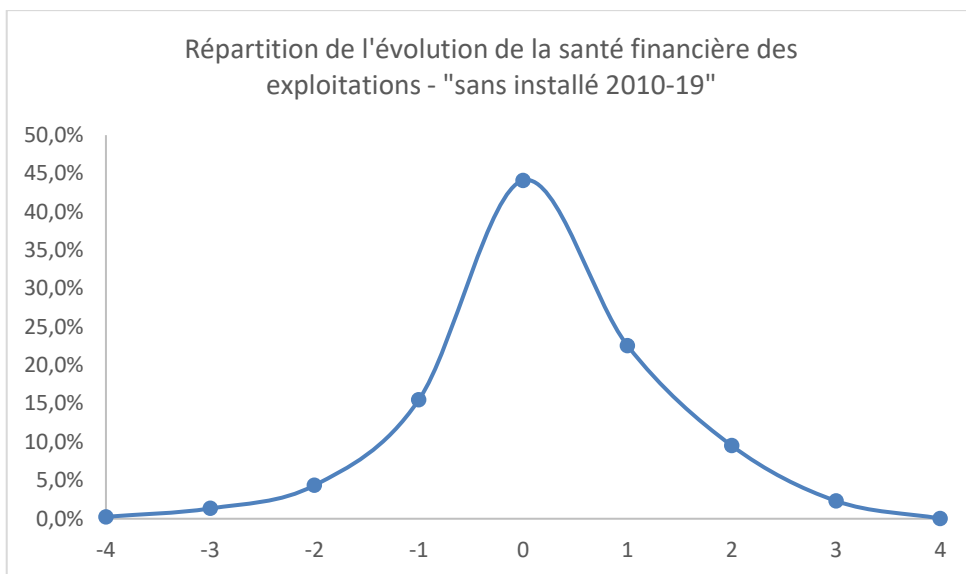
Le total du bilan progresse plus vite pour les groupes « avec installés » (+37 k€ contre + 9 k€ pour les « sans installé »). L'enjeu des capitaux à mobiliser pour s'installer est de plus en plus prégnant. Dans ces conditions la question du financement de l'installation devient une préoccupation majeure.

Evolution de la santé financière des exploitations

Les courbes suivantes montrent la répartition des évolutions de catégorie de santé financière pour deux groupes, « avec installés entre 2010 et 2015 » et « sans installé entre 2010 et 2019 ».

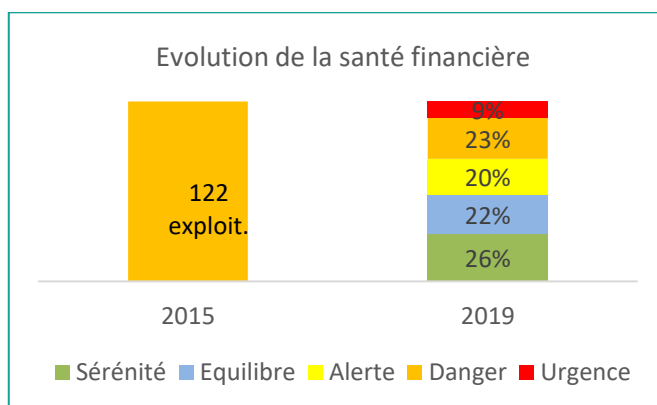
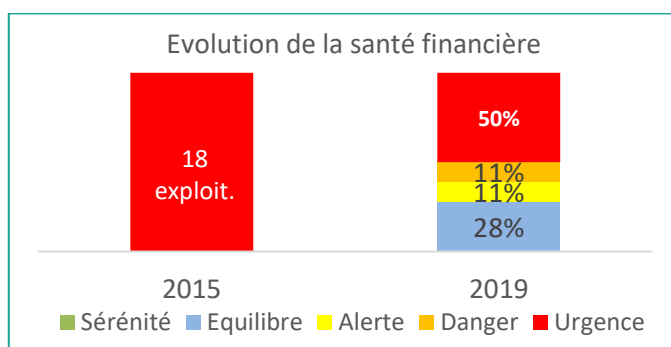
Le passage d'une catégorie vers la catégorie supérieure (avec une meilleure santé financière) sera noté +1, vers 2 catégories supérieures +2, etc...) et à l'inverse une régression vers une catégorie inférieure (moins bonne santé financière) sera notée en négatif. Les catégories possibles sont, de la meilleure à la moins bonne : Sérénité / Alerte / Equilibre / Danger / Urgence (cf. lexique).

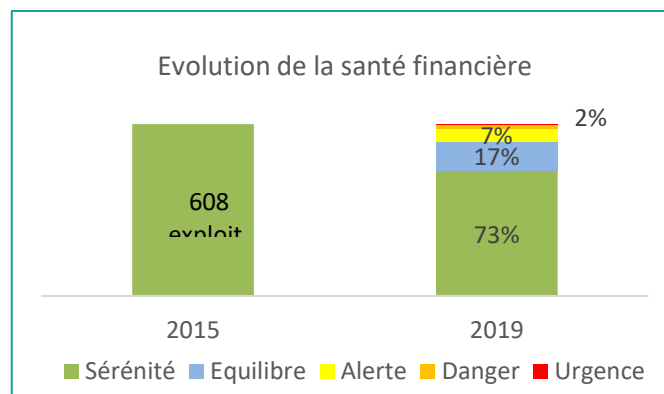
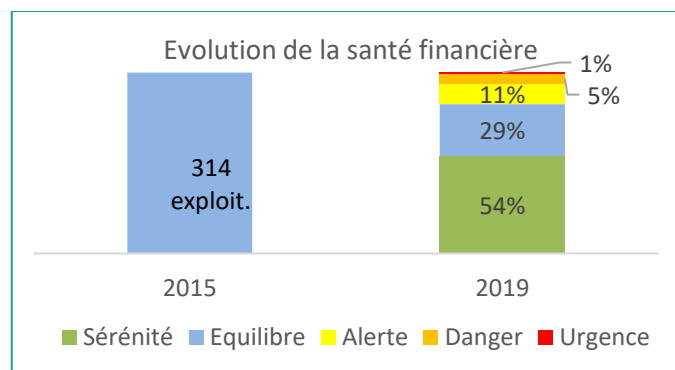
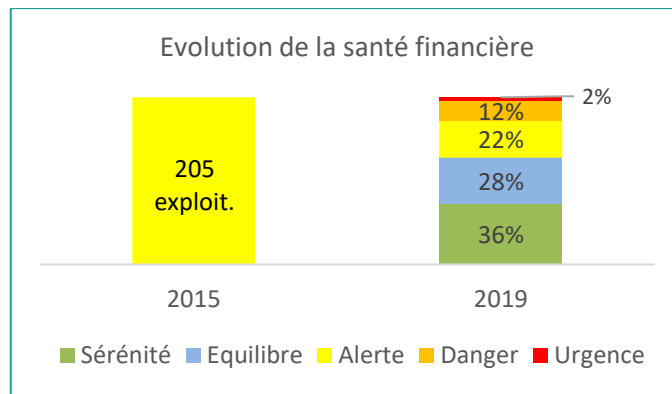




Les courbes sont assez similaires. Quel que soit le point de départ, il est possible de progresser ou à l'inverse de régresser, quel que soit le système de production.

Dans le détail, en fonction du point de départ, pour le groupe « avec installés entre 2010 et 2015 » :





Même si la situation de départ influence en partie l'évolution, il apparaît malgré tout que, quelle que soit la situation de départ, il est possible d'améliorer sa situation financière. Cela suppose que l'exploitant actionne des leviers de gestion techniques et/ou économique et/ou des leviers stratégiques.

Meilleure efficacité économique et endettement maîtrisé sont les clefs de l'amélioration de la santé financière

Afin d'analyser les facteurs d'évolution positive de la santé financière, un groupe composé des exploitations dont la santé financière s'améliore et de celles restées en situation financière sérénité a été constitué.

Ce groupe est constitué de 22 % d'individuels contre 25 % pour l'ensemble des exploitations « avec installés ». La MO exploitant est de 1,61 UTH contre 1,58. La MO salariée à 0,6 UTH est équivalente. La surface moyenne de 120 ha est très proche de celle de l'ensemble des exploitations « avec installés ». La répartition en termes de systèmes de production est identique à celle de l'ensemble des exploitations « avec installés ».

	2015	2019
Produit hors aides	167 149	191 307
Aides	37 557	47 193
Produit courant	204 707	238 500
Produit / UTHF	124 759	147 849
EBE	54 290	70 210
Efficacité économique	26,5 %	29,4 %
EBE / UTHF	33 087	43 524

Le produit / UTHF est relativement proche de celui de l'ensemble des installés (147,8 contre 144 k€). Son évolution aussi, 14,5 % contre 13 % en moyenne pour l'ensemble des installés.

La différence se situe surtout au niveau de l'évolution de l'efficacité économique (+ 3 points contre +1 point pour l'ensemble des installés). L'efficience du système de production est primordiale. **Les charges liées à la production progressent nettement moins vite dans ce groupe.**

	2015	2019
Engagements fin	25 725	27 494
RD / UTHF	17 409	26 480
Engagements fin / EBE	47%	39%

Par ailleurs, les engagements financiers progressent « seulement » de 6,9 % dans ce groupe lorsqu'ils progressent de 15 % pour l'ensemble des installés. Cela se confirme par le niveau d'endettement global. Un **endettement maîtrisé et adapté au potentiel de production de l'exploitation** est essentiel.

V.4. L'installation en société : un levier pour optimiser les moyens de production

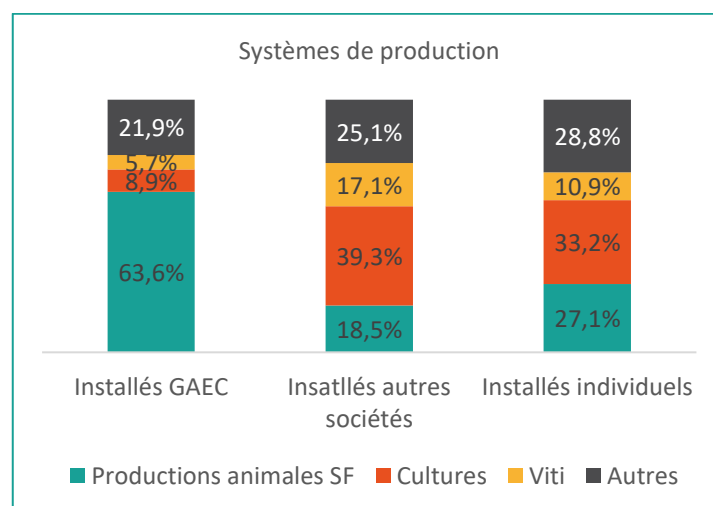
Le choix de la forme juridique en fonction des moyens de production et du mode d'installation

Trois groupes sont constitués :

- « avec installés » en GAEC entre 2010 et 2015 : 33,5 %
- « avec installés » en société (autre que GAEC) : 41,5 %
- « avec installés » en individuel : 25 %

	Installés GAEC	Installés Sociétés	Installés individuels
UTH Exploit.	2,25	1,32	1,04
UTH salarié	0,41	1,05	0,28
Total UTH	2,65	2,36	1,32

SAU	149	100	73
<i>Dont SFP</i>	<i>111</i>	<i>28</i>	<i>32</i>
<i>SAU / UTH</i>	<i>56</i>	<i>42</i>	<i>55</i>



Principaux constats :

- La transparence des aides en GAEC influence une majorité d'installations en systèmes élevages,
- Les autres sociétés sont privilégiées sur les systèmes liés aux cultures,
- Plus de moyens de production en société, mais moyens presque équivalents ramenés à l'UTH.

Revenu disponible plus élevé en société

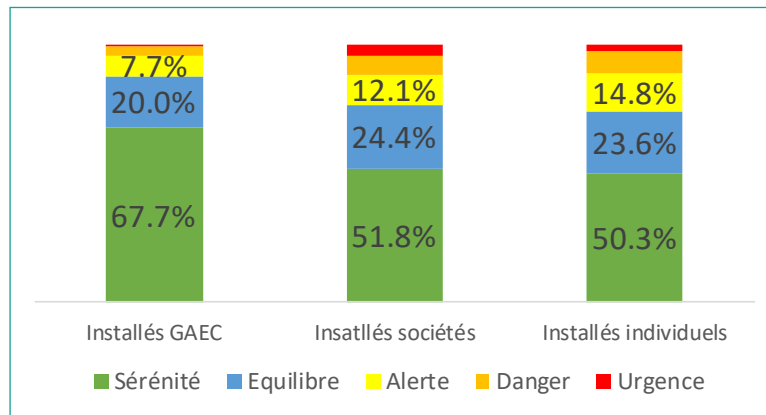
	Installés GAEC	Installés Sociétés	Installés individuels
Produit courant	268	245	132
<i>dont aides</i>	72,5	33	27
Produit / UTHF	120	186	127
EBE	85	57	36
<i>Efficacité économique</i>	32 %	23 %	27 %
EBE / UTHF	38	43	35
<i>Engagements financiers</i>	36	28	21
RD / UTHF	22	22	15
Engagements Fin / EBE	42 %	49 %	57 %

Avec des équilibres différents, dus notamment aux différences de systèmes de production, le revenu disponible est supérieur en société, quelle que soit la forme sociétaire.

L'installation en société moins risquée

En k€	Installés GAEC	Installés Sociétés	Installés individuels
Actif / UTH expl.	258	323	306
Kx propres / UTH expl.	147	154	171
Taux endettement	43 %	52 %	44 %
En cours LMT / EBE	2,01	2,00	2,58
TNG	58	9	22
Solvabilité CT	1,7	1,1	1,5

Santé financière des exploitations



L'installation en société, et plus particulièrement en GAEC, nécessite moins de capitaux à mobiliser.

Les ratios de trésorerie montrent également en GAEC une meilleure solidité financière et donc un risque moins élevé. Cela peut s'expliquer par :

- le fait de s'installer dans une entreprise existante et qui est donc déjà « consolidée »
- un effet de tuilage entre les associés permettant une meilleure intégration de l'installé.

V.5. Les leviers d'une meilleure santé financière

L'échantillon est constitué des exploitations « avec installés entre 2010 et 2015 » classées dans la catégorie **Sérénité en 2019**, comparé aux exploitations « avec installés entre 2010 et 2015 » classées dans les autres catégories. **2/3 des exploitations étaient en sérénité en 2015.**

Hormis le système ovins lait (12,6 % des exploitations contre 6 % pour le groupe témoin), on retrouve **l'ensemble des systèmes de production** dans des proportions comparables. L'échantillon est composé de **78 % de sociétés** contre 69 % pour les autres exploitations.

Recherche de l'efficience des moyens de production

	Installés Sérénité	Installés Autres
Produit courant	246	196
Produit / UTHF	152	133
EBE	79	38
Efficacité économique	32 %	19 %
EBE / UTHF	49	25
Engagements financiers	27	31
RD / UTHF	32	4
Engagements Fin / EBE	34 %	83 %
Actif / UTHF	303	267
DETTES / UTHF	116	163
Encours LMT / EBE	1,6	3,5
	Installés Sérénité	Installés Autres
Produit courant	246	196
- Ch. opérationnelles	71	66
- Frais de structure	96	92
= EBE	79	38
% Ch. Op / pdt hors aides	36 %	42 %
% frais struct. / pdt hors aides	49 %	59 %

L'efficacité économique traduit l'efficience des charges engagées par rapport au produit obtenu. Que ce soit au niveau des charges opérationnelles (maîtrise technique) ou des frais de structure (maîtrise des moyens de production), les ratios sont nettement meilleurs pour le groupe Sérénité. Pour un niveau de charge relativement proche, le produit dégagé est 24 % supérieur. Sur les 50 k€ de produit en plus, 10 k€ sont dus aux aides et le reste au produit de l'activité.

L'endettement, et donc les engagements financiers de l'année, sont également moindres. Ce facteur est en partie due à la situation initiale de l'exploitation mais aussi à la gestion et à la stratégie des exploitants.

La taille de l'exploitation influence peu

Un des critères qui permet de mesurer la taille de l'exploitation est le montant de l'actif immobilisé ramené à l'unité de travail exploitant. Le tableau suivant montre la répartition pour les deux groupes :

Actif immo /UTH exploitant	Sérénité	Autres
< 10 000	3%	5%
< 50 000	13%	15%
< 75 000	10%	11%
< 100 000	10%	10%
< 150 000	17%	17%
< 200 000	16%	13%
< 250 000	9%	8%
< 300 000	7%	7%
> 300 000	15%	14%

La répartition des exploitations dans les différentes catégories est très proche, hormis dans les deux catégories inférieures. **La taille des exploitations n'est pas un facteur déterminant pour la réussite d'une exploitation.**

Synthèse

Plus que tel ou tel levier, c'est une combinaison de leviers qui impacte la performance économique des exploitations avec installés. Comme pour l'ensemble des exploitations il est essentiel de raisonner une cohérence globale afin de rechercher la meilleure efficacité du système de production et des charges.

- L'installation sociétaire est un facteur de réussite. Elle permet souvent une continuité et une transmission des savoirs qui est primordiale.
- Il est nécessaire de respecter des équilibres techniques, économiques et financiers qui permettent de viser l'efficacité des moyens de production et des dépenses.
- L'étude fait ressortir l'enjeu de plus en plus prégnant des capitaux à mobiliser pour s'installer. Il est nécessaire d'envisager des solutions alternatives aux installations « traditionnelles » pour un grand nombre d'installés, notamment hors cadre familial.
- L'analyse par système de production n'est pas déterminante. Les écarts de résultats entre systèmes s'expliquent plus par le contexte conjoncturel des campagnes de production que par la présence ou non d'un installé récent. On constate de forts écarts de résultats entre exploitations dans l'ensemble des filières.

La stratégie des dirigeants reste donc au cœur de la réussite des projets. Cette stratégie doit reposer sur 3 piliers :

- Viable : les équilibres économiques et financiers doivent permettre d'assurer une pérennité de l'entreprise et de subvenir aux besoins des dirigeants,
- Vivable : l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, propre à chaque individu, est nécessaire pour envisager le projet à long terme,
- Vital : en agriculture, plus que dans d'autres domaines, le projet d'installation correspond à un véritable choix de vie.

Synthèse réalisée par :

Damien AMELINE

Responsable conseil CERFRANCE Lot

Chargé d'étude pour CERFRANCE Région Occitanie

Tel : 05 65 23 22 49

Email : dameline@46.cerfrance.fr

Annexe : lexique

Définition « exploitations agricoles moyennes ou grandes » - Source Agreste

Les exploitations agricoles sont classées en fonction de leur dimension économique mesurée par la Production Brute Standard exprimée en euros. Sur la base des coefficients de PBS, il a été décidé de classer les exploitations selon trois classes de taille regroupées :

- les petites exploitations, dont la PBS est inférieure à 25 000 euros
- les moyennes exploitations, dont la PBS est comprise entre 25 K€ et moins de 100 K€
- les grandes exploitations, dont la PBS est supérieure à 100 000 euros.

Méthodologie CERFRANCE de calcul de la santé financière des exploitations

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan

Un nombre de point a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate.

Cinq niveaux ont été identifiés.

Catégories	Signification	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière	0 – 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir	240 – 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation	350 – 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !	500- 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années	+ de 800 points

VI. Phase 3 : Enquête en ligne d'envergure

VI.1. Présentation des répondants à l'enquête en ligne

VI.1.1. Qui a répondu ?

10 % de taux de réponse

Au total, 2272 personnes ont répondu à l'enquête sur plus de 20 000 envois mail. 1022 réponses complètes (clôture définitive au 01/11/21) ont été enregistrées. Enfin, 915 réponses sont exploitables, après un tri sur la date d'installation notamment.

Les analyses sont effectuées uniquement sur les réponses exploitables.

La médiane de la durée de réponse est de 21 minutes.

Majoritairement des installés récents

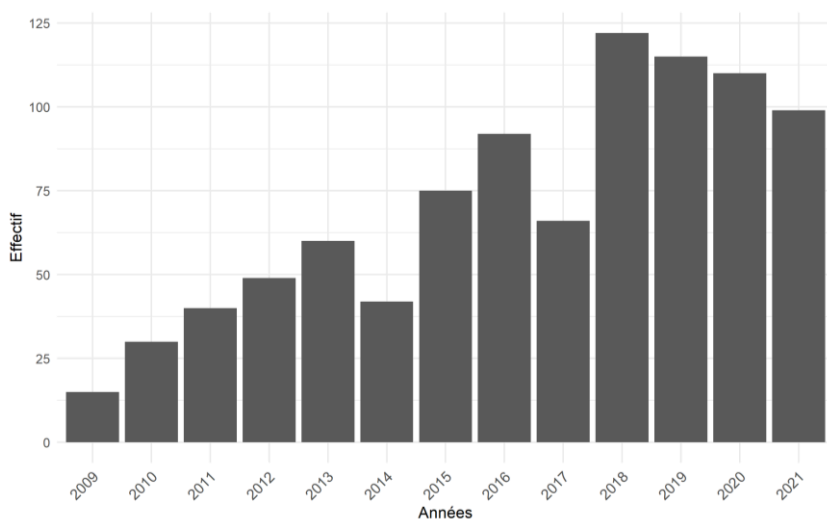
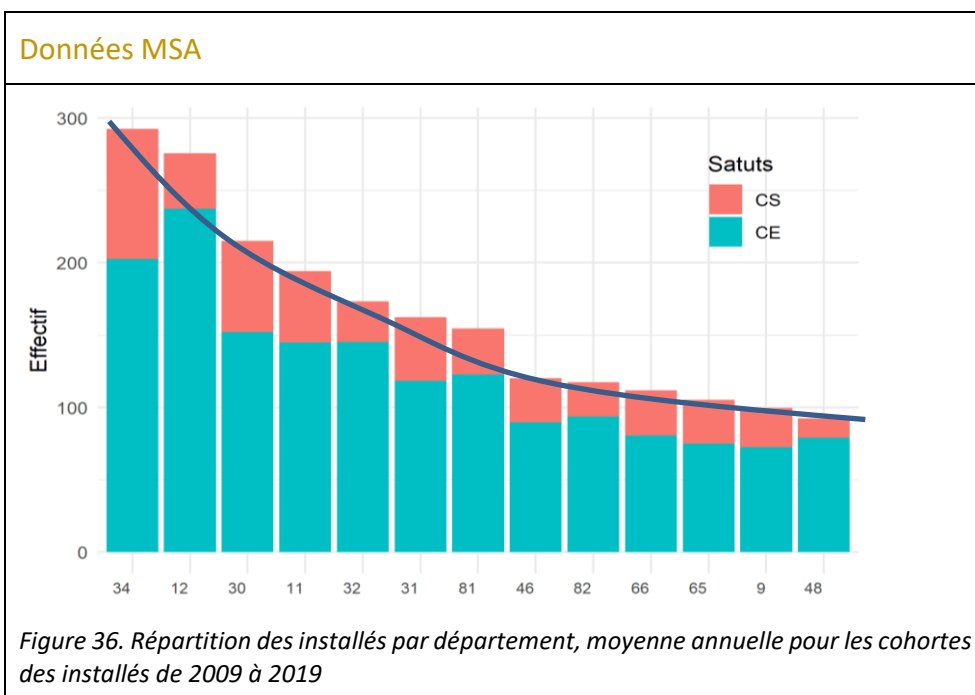
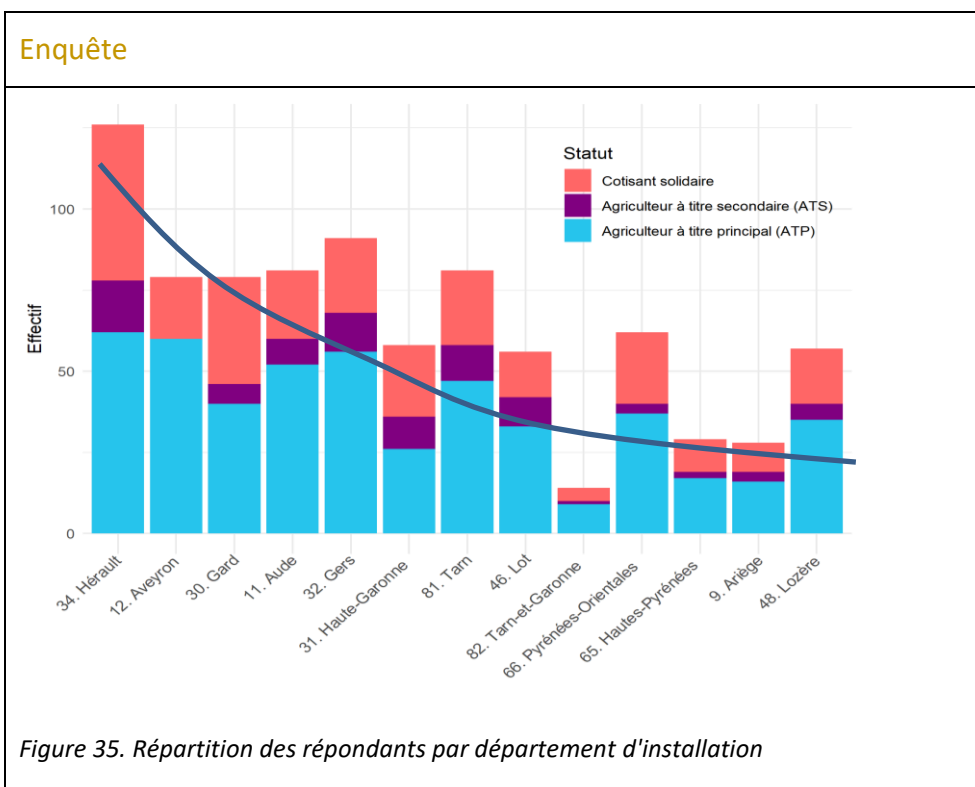


Figure 34. Répartition de l'année d'installation

Une majorité des répondants sont des installés récents : 66 % des répondants se sont installés depuis 2016, dont plus de 324 (soit 35 %) entre 2019 et 2021 (voir Figure 34). Ces personnes ont peu de recul sur leur situation. Les réponses de l'enquête correspondent donc majoritairement à des situations couvrant les 5 premières années d'installation.

Répartition géographique



En comparant la répartition des départements d'installation des répondants à l'enquête (voir Figure 35) avec la répartition des installés en Occitanie (données MSA, cohortes des installés entre 2009 et 2019, voir Figure 36), on peut noter quelques décalages. On observe une surreprésentation de l'Hérault, du Gers, du Tarn, des Pyrénées Orientales et de la Lozère. A l'inverse, on observe une nette sous-représentation du Tarn-et-Garonne et une sous-représentation de l'Aveyron, des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège.

Répartition par âge et par sexe

La majorité des répondants (80 % pour les seuls ATP et 69 % pour l'ensemble des répondants) a moins de 40 ans (voir Figure 37). A titre de comparaison, sur les installés référencés par la MSA, 69 % des CE ont moins de 40 ans et 64% en intégrant les CS (moyenne des cohortes installés de 2009 à 2019). Les répondants au questionnaire sont légèrement plus jeunes que l'ensemble des installés en Occitanie mais la répartition reste cohérente avec les données des installés en Occitanie (MSA).

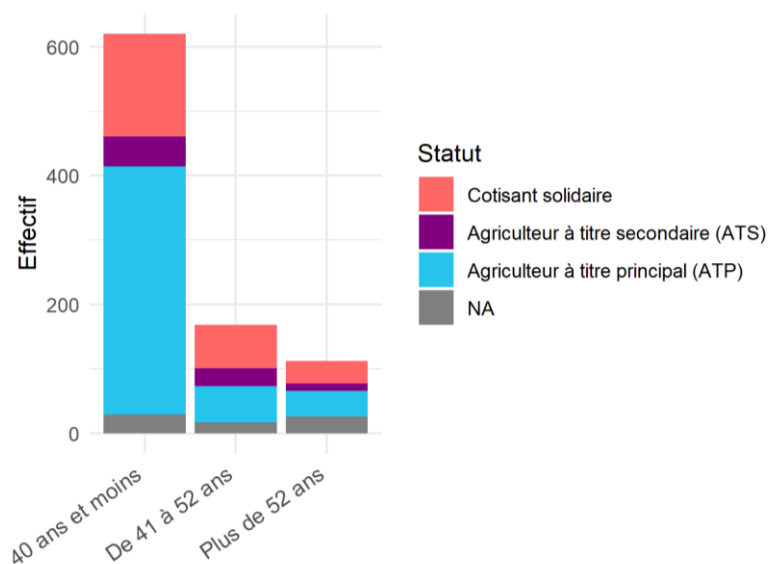


Figure 37. Répartition des répondants par âge d'installation

Dans l'enquête, la proportion de femmes est de 37 % pour les ATP (et 38 % pour l'ensemble des statuts) (Voir Figure 38). Ce taux est proche de la répartition des installés totaux, qui est de 39% de femmes installées en tant que CE (données MSA, moyenne sur les cohortes 2009-2019).

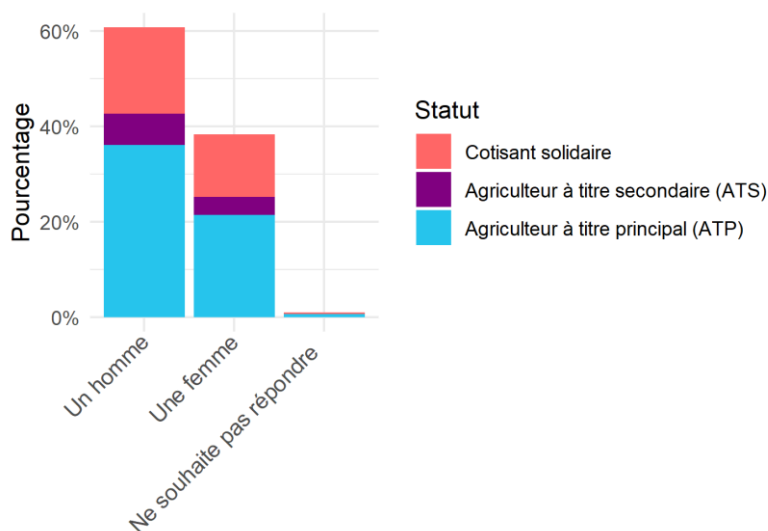
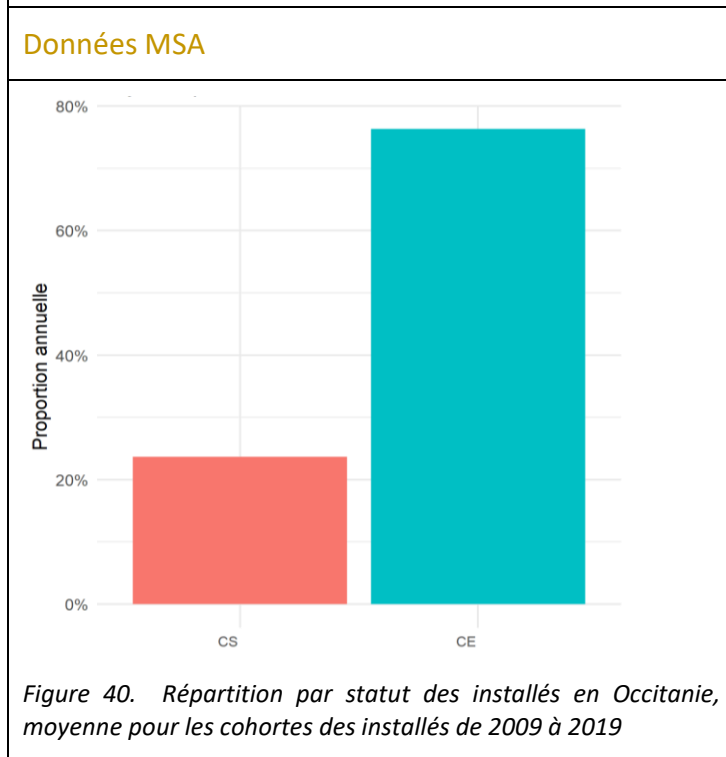
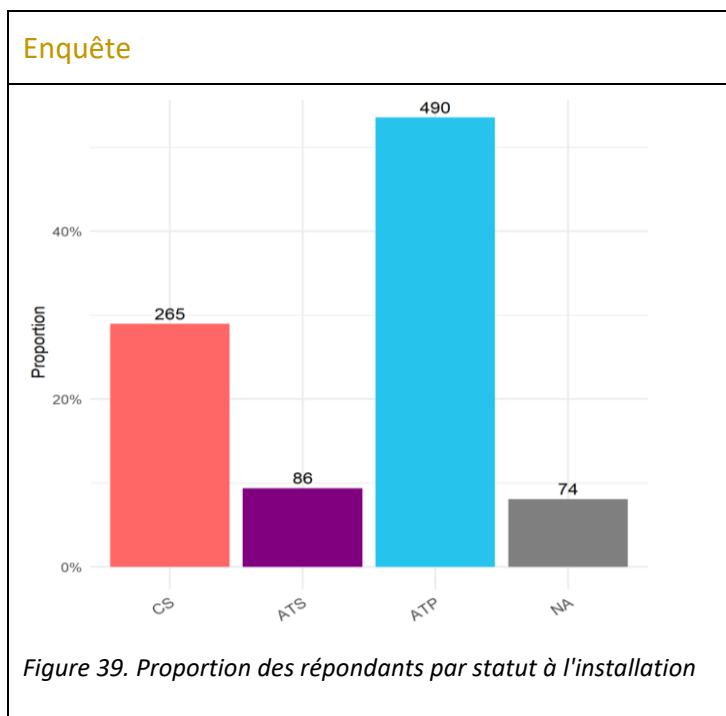


Figure 38. Répartition des répondants par genre

Des installés majoritairement Agriculteur à Titre Principal

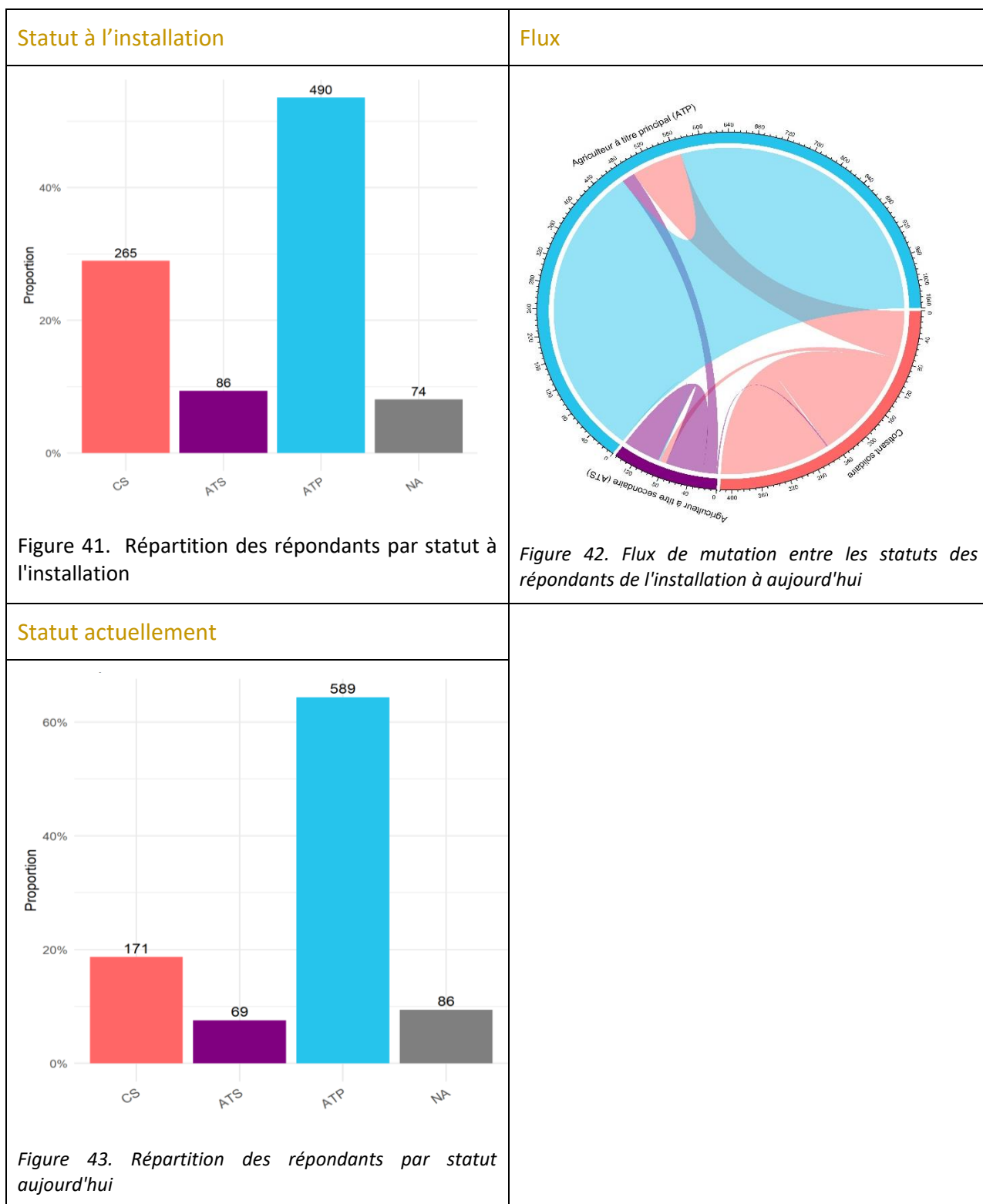
Les répondants sont majoritairement des ATP (54 % à l'installation et 64 % aujourd'hui), et 29% étaient CS à l'installation (voir Figure 39). A titre de comparaison, sur les cohortes installées entre 2009 et 2019 en Occitanie, il y a en moyenne 24 % de CS (MSA-ODR, voir Figure 40).

Le panel des répondants reste cohérent avec la totalité des installés, avec une légère surreprésentation des CS.



Cotisant solidaire, un statut qui peut être transitoire

Entre le moment où les personnes se sont installées et le moment où elles ont répondu à l'enquête, une partie a changé de statut (voir Figure 41 pour les statuts à l'installation et voir Figure 42 pour les statuts au moment de l'enquête). On observe les flux de mutation de statut sur la Figure 42. Le principal changement de statut correspond à un changement de CS vers ATP (76 personnes, soit 29% des CS), suivi par le changement d'ATS vers ATP qui concerne 20 personnes (soit 23 % des ATS).



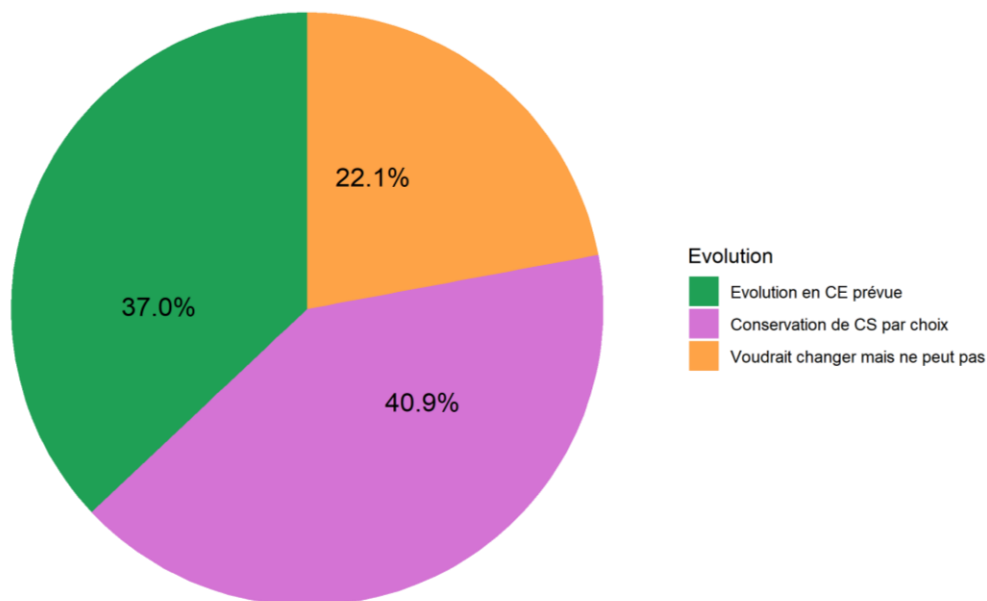


Figure 44. Répartition des répondants CS selon leur volonté d'évolution de statut

Le statut de CS peut être employé comme un statut transitoire ou peut correspondre à une situation donnée plus pérenne. Sur les 171 CS actuels, 41% sont satisfaits de ce statut, 37 % prévoient de devenir CE et 22% aimeraient évoluer en CE mais ne peuvent pas (voir Figure 44).

Un installé sur cinq est double actif

166 des enquêtés ont une deuxième activité professionnelle, parmi eux une majorité possède le statut de CS (38 % des doubles actifs), suivi de 34 % avec le statut d'ATS puis 19 % avec le statut d'ATP (soit 32 personnes) (voir Figure 45).

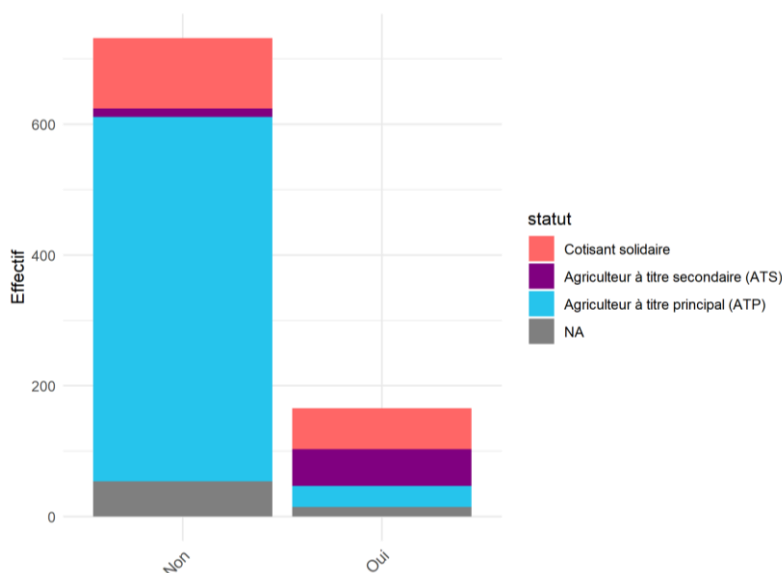


Figure 45. Répartition des répondants simples et doubles actifs par statut

Viticulture, ovins/caprins et maraîchage sont les productions les plus présentes

Enquête

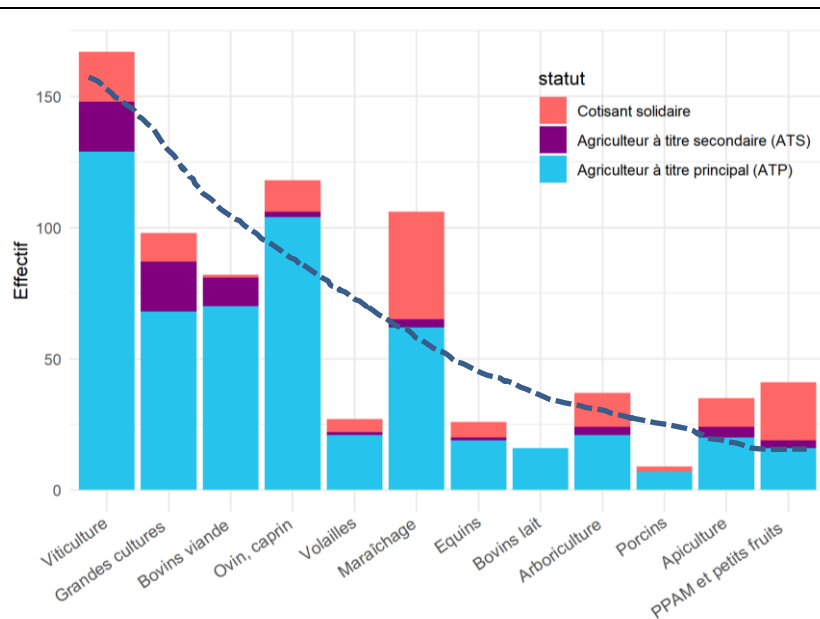


Figure 46. Répartition des répondants selon la production principale actuelle

Données MSA

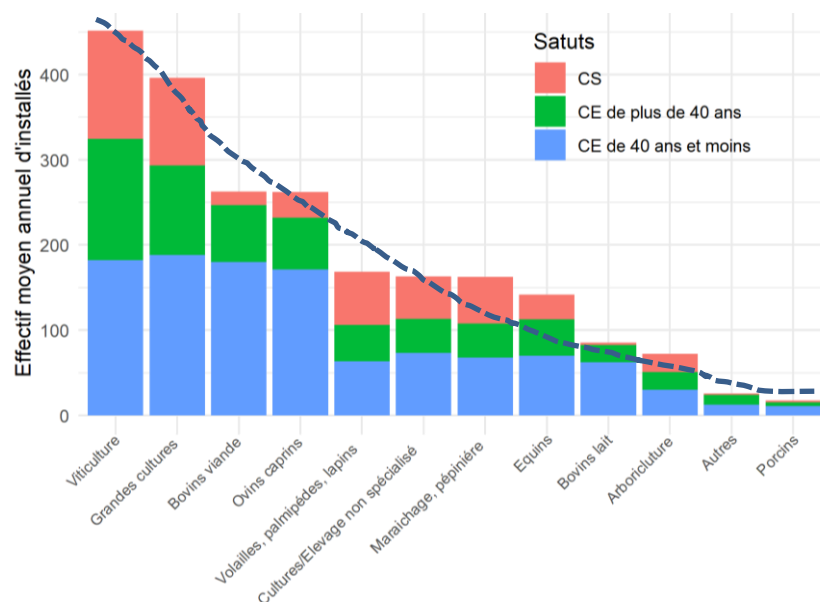


Figure 47. Répartition de la production, effectifs moyens annuels par ATEXA pour les cohortes des installés de 2009 à 2019

On observe des différences de répartition des productions entre les répondants à l'enquête en ligne (voir Figure 46) et les données MSA (voir Figure 47). Dans le détail, le maraîchage est surreprésenté, ainsi que la viticulture et les ovins/caprins. L'apiculture et les PPAM apparaissent distinctement dans l'enquête en ligne, contrairement aux données MSA qui ne permettent pas d'avoir ce détail et incluent ces productions dans la catégorie Autres. Elles sont ici surreprésentées.

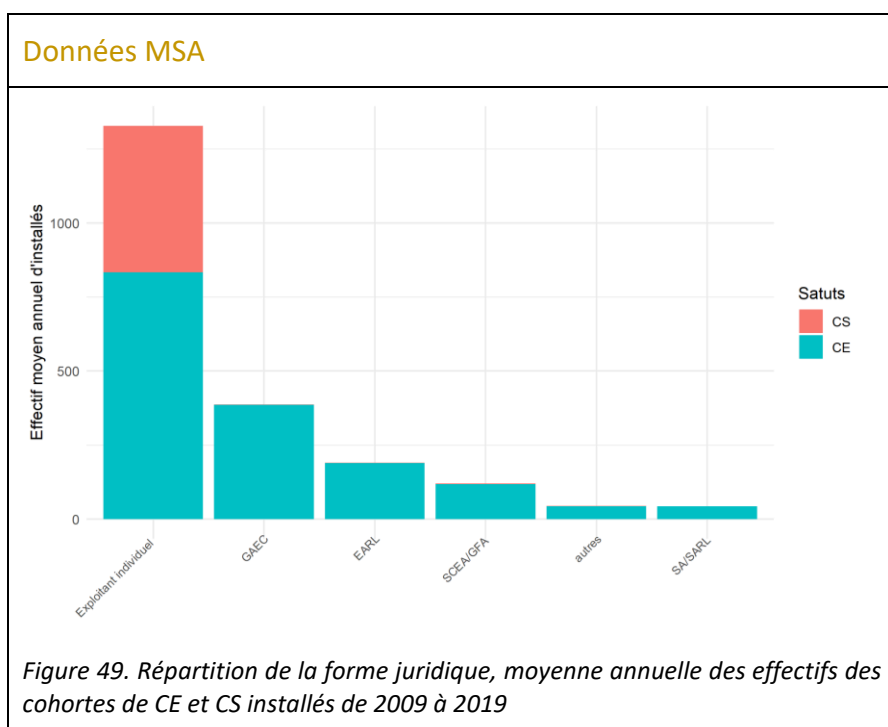
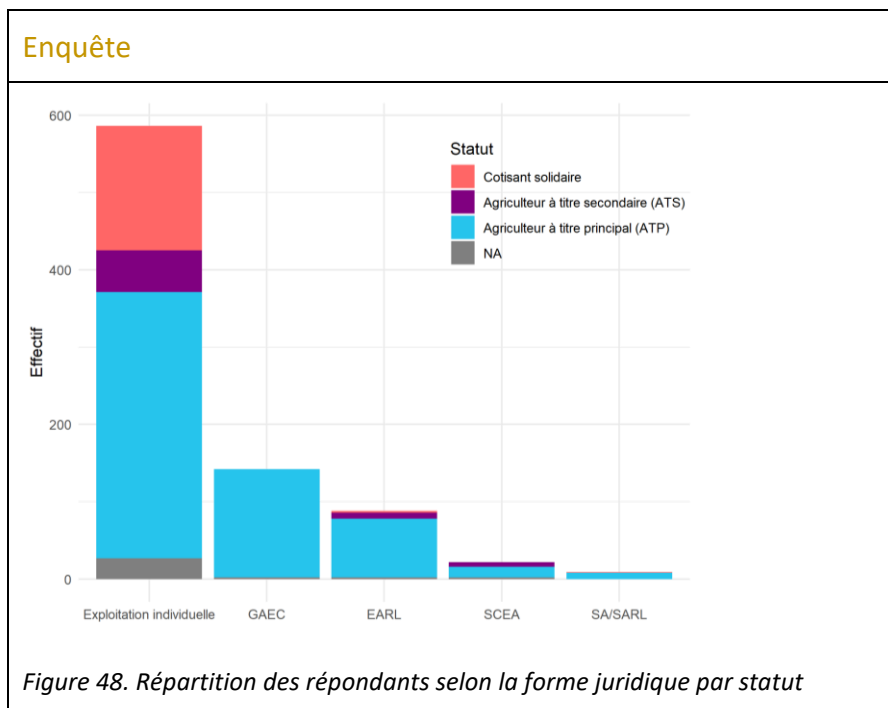
Les grandes cultures à l'inverse sont sous-représentées, ainsi que les volailles, les équins et les bovins lait.

On peut avancer deux hypothèses sur le biais de la répartition des productions :

- le biais peut venir des relais de l'enquête,
- dans certaines productions les personnes ont davantage envie de parler de leur situation

Des installés majoritairement en exploitation individuelle

La majorité des installés enquêtés sont en exploitation individuelle (64% au total et 58,4% pour les ATP), suivi par les GAEC (15,5% au total et 23,8% pour les ATP), puis les EARL (9,6% au total et 12,9 % pour les ATP) et ensuite SCEA, SA et SARL et autres (voir Figure 48). La répartition semble cohérente avec les données MSA (voir Figure 49) avec une légère surreprésentation des exploitations individuelles. Les cotisants solidaires sont presque exclusivement en exploitation individuelle.



Un équilibre entre création et reprise ou intégration d'exploitation

52 % des enquêtés se sont installés dans le cadre d'une reprise ou de l'intégration d'une exploitation, dont 71 % dans le cadre familial et 29 % hors du cadre familial. Les 48 % des enquêtés ont créé leur exploitation, les CS sont beaucoup plus présents dans cette catégorie (voir Figure 50).

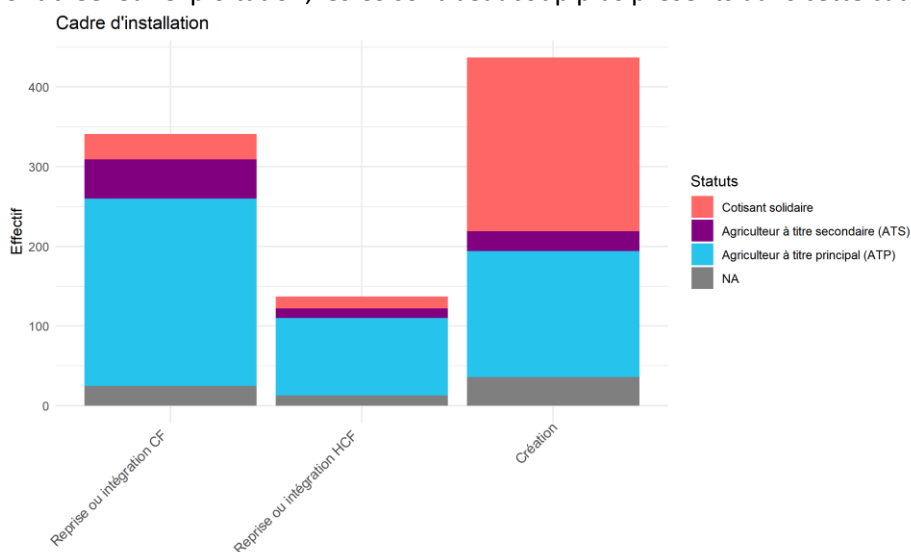


Figure 50. Répartition des répondants selon le cadre d'installation

Le cadre d'installation et les formes juridiques sont corrélés (voir Figure 51 et détail de la méthode au chapitre IV.4.1. *Mise en évidence des liens de dépendance entre les variables*) :

- On observe que pour des reprises/intégrations CF, les EARL et GAEC sont surreprésentés et constituent 39% des installations de ce groupe, la majorité des installations correspond tout de même à des exploitations individuelles (52%)
- Pour les reprises/intégrations HCF, les GAEC sont surreprésentés et ils constituent 32 % des installations de ce groupe (39 % avec les EARL)
- Pour les créations, les exploitations individuelles sont surreprésentées et constituent 79 % des installations de ce groupe.

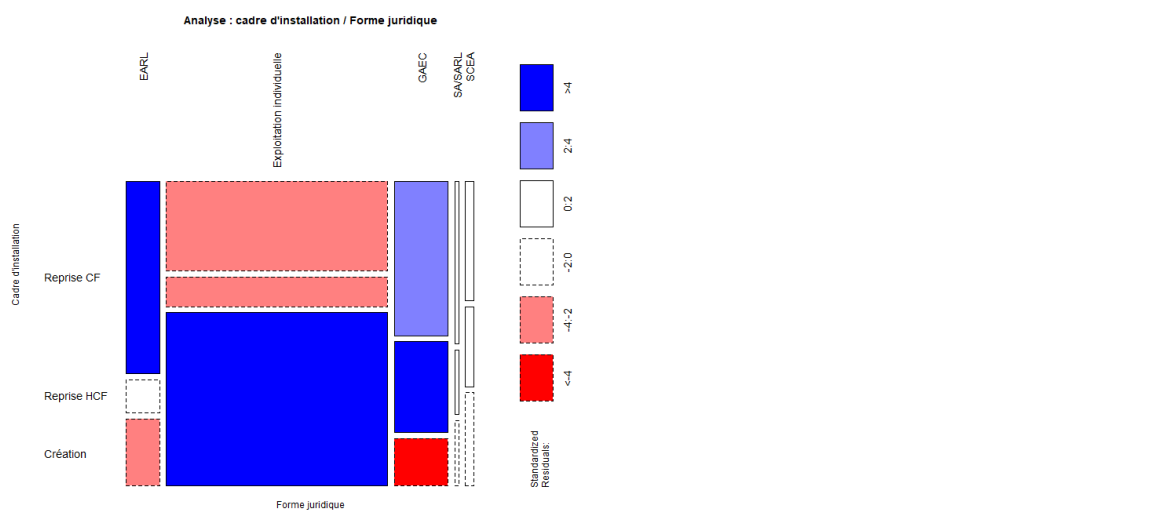


Figure 51. Lien entre le cadre d'installation et la forme juridique

VI.2. Une viabilité encore fragile les premières années après l'installation

L'analyse de la viabilité s'appuie principalement sur les deux questions de l'enquête en ligne suivantes :

- Quel est votre prélèvement privé mensuel en moyenne ?
- Etes-vous satisfait de votre revenu ?

A partir des réponses à ces questions, un état de la viabilité a été dressé et les variables qui sont liées à la viabilité ont été identifiées.

VI.2.1. Des prélèvements privés majoritairement bas

Une grande majorité des installés (60%) déclare avoir un prélèvement privé inférieur à 550€ par mois. Dans le détail pour les ATP, ils sont 55% à déclarer avoir un prélèvement privé inférieur à 550€ par mois. Les Figure 52 et Figure 53 montrent dans le détail la répartition des prélèvements privés parmi les répondants.

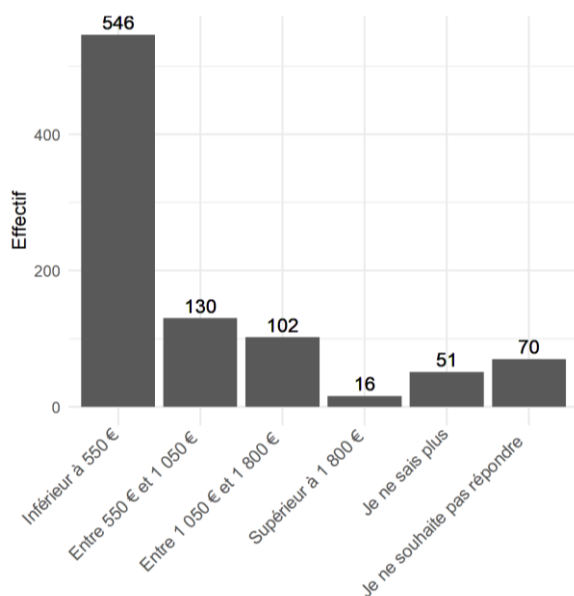


Figure 52. Répartition des prélèvements privés mensuels actuels

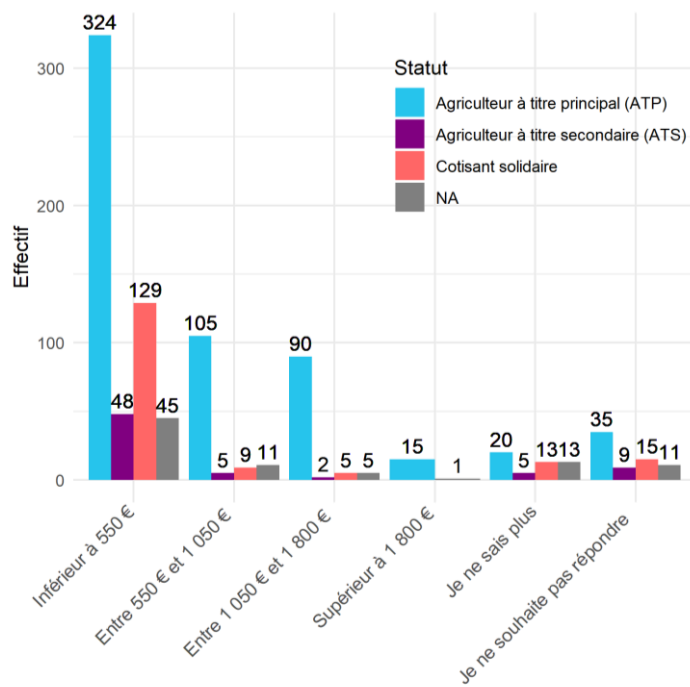


Figure 53. Répartition des prélèvements privés mensuels par statut

VI.2.2. Des installés insatisfaits de leur revenu

Seulement 33% des répondants sont satisfaits de leur revenu (voir Figure 54). On observe un peu plus de satisfaction en proportion pour les ATP, avec 36 % des répondants satisfaits de leur revenu (voir Figure 55).

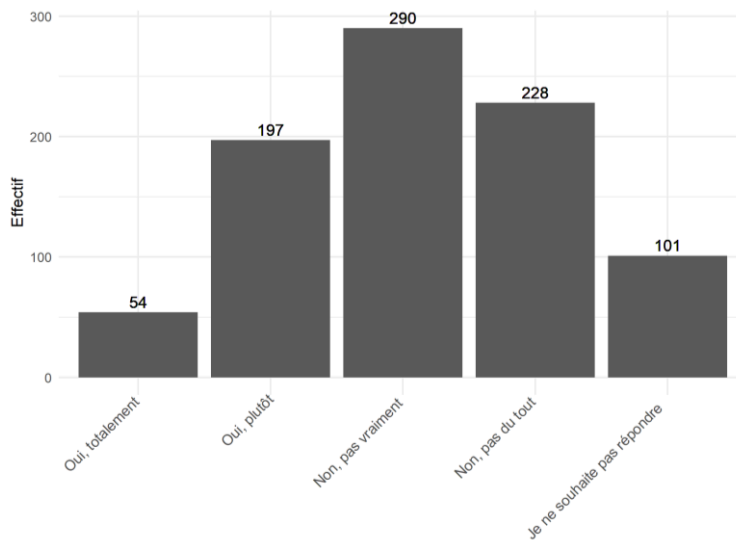


Figure 54. Répartition de la satisfaction du revenu

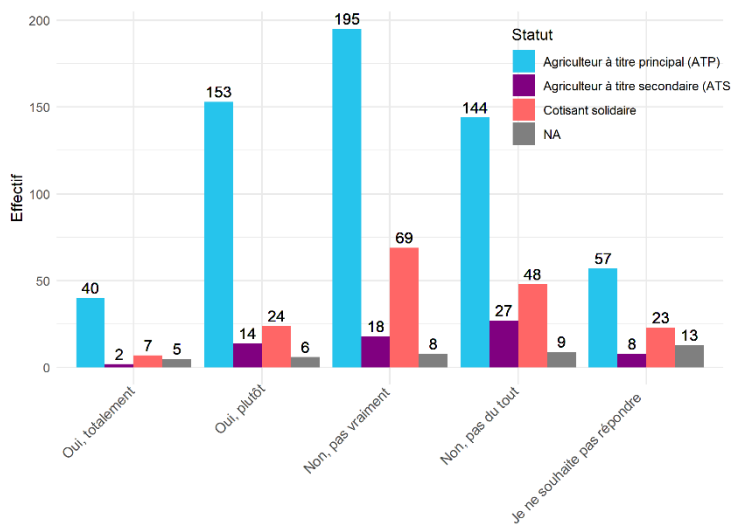


Figure 55. Répartition de la satisfaction du revenu par statut

VI.2.3. Plus les prélèvements privés sont élevés plus le niveau de satisfaction est haut

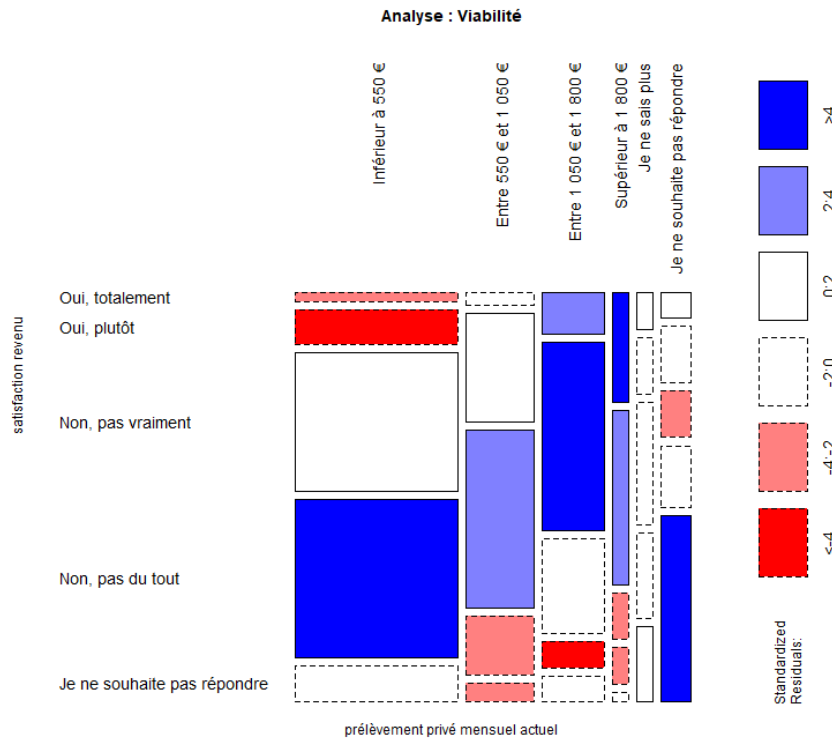


Figure 56. Lien entre satisfaction du revenu et montant des prélèvements privés

Globalement, on observe un lien significatif entre prélèvement privé et satisfaction : plus le prélèvement privé est élevé, plus les personnes sont satisfaites de leur revenu (voir Figure 56 et détail de la méthode au chapitre IV.4.1. *Mise en évidence des liens de dépendance entre les variables*).

Parmi les personnes ayant un revenu inférieur à 550€ certaines sont satisfaites de ce revenu, cependant, statistiquement, elles ont tendance à être plus insatisfaites que les autres personnes.

On observe qu'à partir de 1 050 € de prélèvement privé, les répondants expriment plus de satisfaction de revenu.

VI.3. Une vivabilité partagée : des conditions de travail relativement bonnes mais une charge de travail importante

Au sein du questionnaire en ligne, la notion de vivabilité est abordée principalement sur la base de quatre questions qui portent sur les conditions de travail, la charge de travail, la durée des vacances annuelles et l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle.

La majorité des répondants (70%) estime que ses conditions de travail sont bonnes (voir le détail Figure 57), ce chiffre monte à 77 % pour les ATP (voir Figure 58).

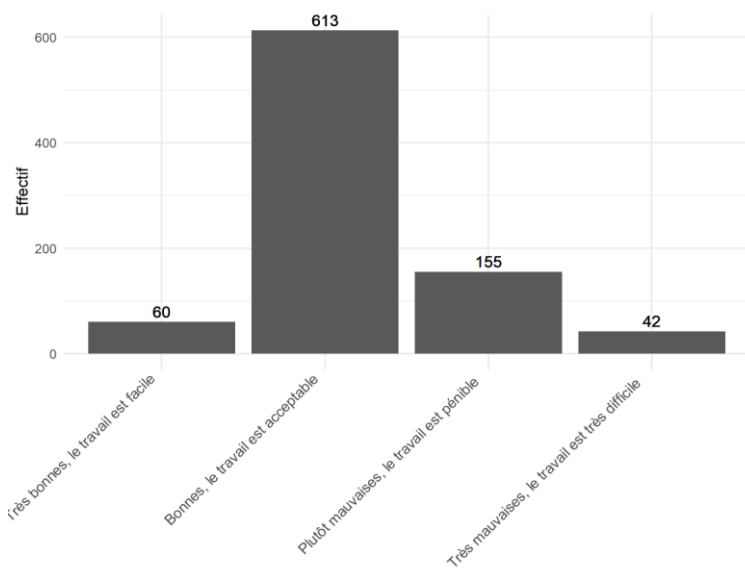


Figure 57. Répartition de la perception des conditions de travail

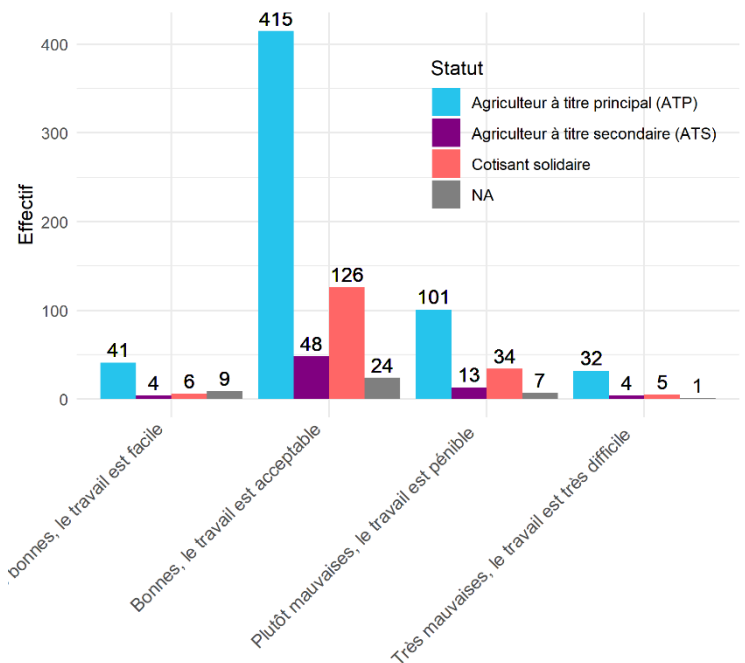


Figure 58. Répartition de la perception des conditions de travail par statut

Au niveau de la charge de travail, les ressentis sont relativement équilibrés, avec la moitié des répondants qui estime avoir une charge de travail normale à légère et l'autre moitié avoir une charge lourde (dont 132 personnes sont en surcharge importante) (voir Figure 59).

Les ATP semblent plus exposés à la charge de travail importante, avec 63 % des installés ATP qui déclarent avoir une charge de travail lourde à très lourde (voir Figure 60).

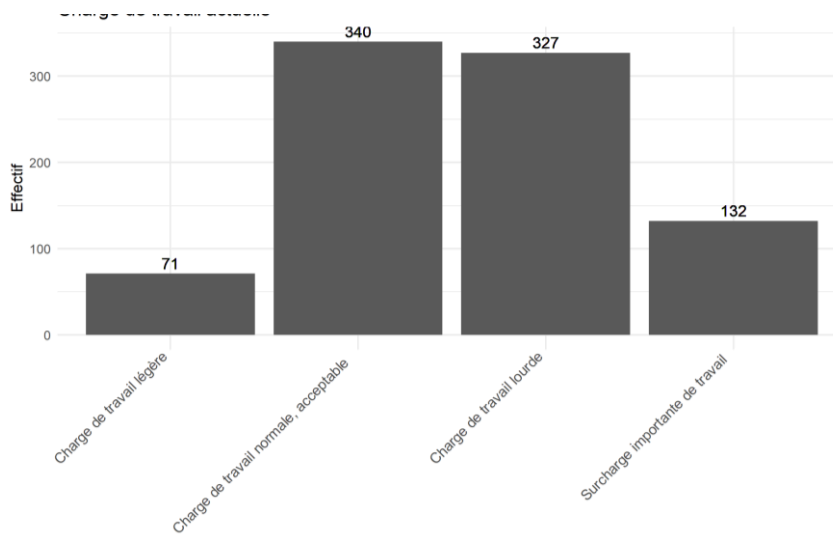


Figure 59. Répartition de la charge de travail

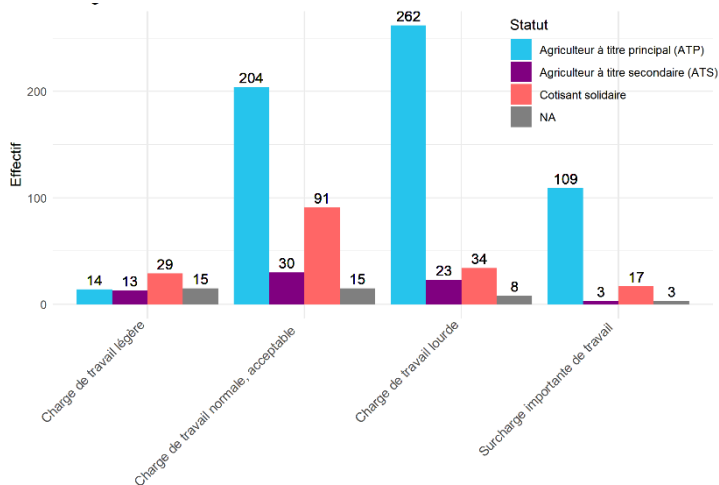


Figure 60. Répartition de la charge de travail par statut

Pour l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, la moitié (52% pour les ATP et 49% pour l'ensemble) arrive à concilier les 2 (voir Figure 61 et Figure 62). Cependant, près de 400 personnes (45%) disent avoir du mal à trouver un équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle, dont 284 ATP.

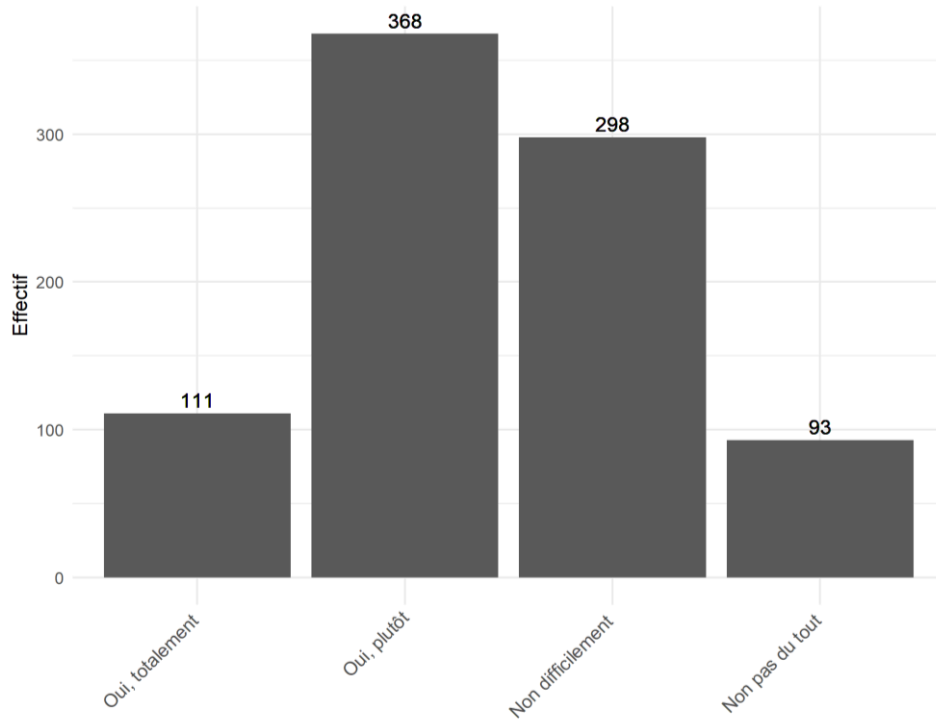


Figure 61. Répartition de l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle

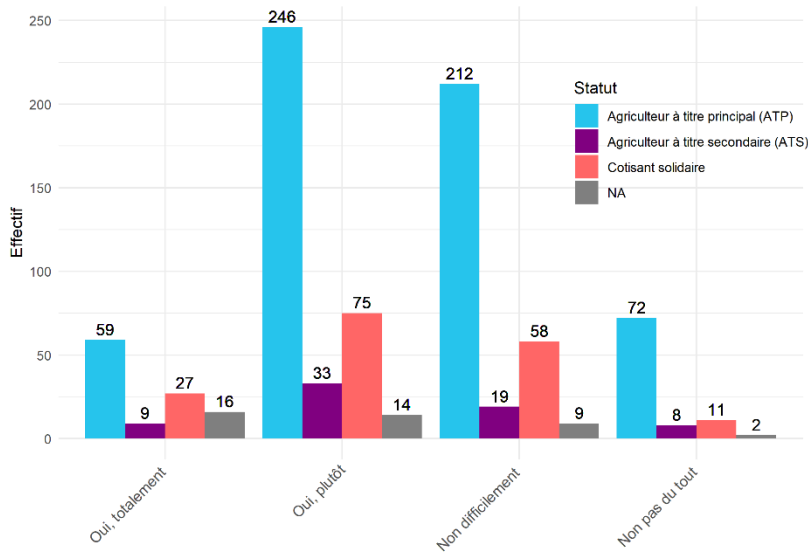


Figure 62. Répartition de l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle par statut

Les répondants prennent peu de vacances, ils sont majoritaires (65% au total et 67% pour les ATP) à prendre 1 semaine ou moins de vacances par an (voir Figure 63 et Figure 64). Les agriculteurs qui prennent plus de 5 semaines de vacances par an sont rares (4% pour l'ensemble et 2% pour les ATP).

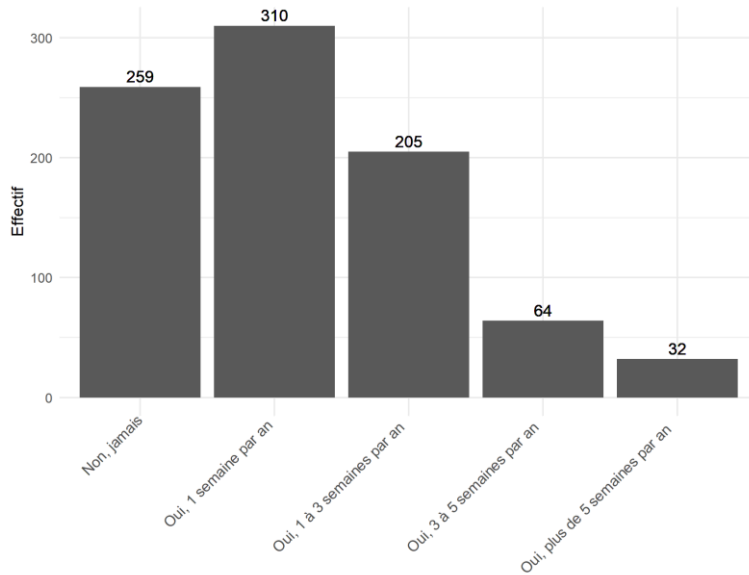


Figure 63. Répartition de la durée des vacances prises

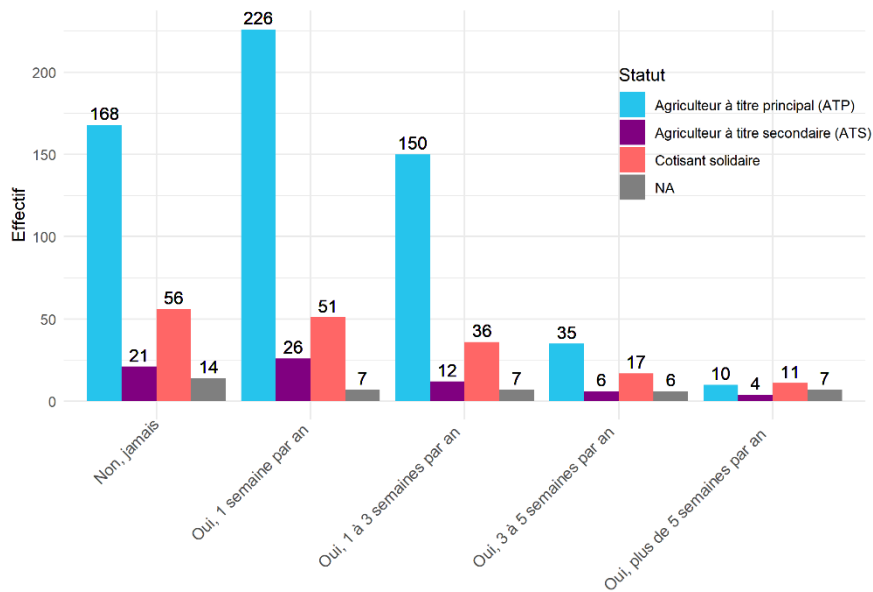


Figure 64. Répartition de la durée des vacances prises par statut

Liens entre charge, conditions de travail, équilibre vie personnelle et professionnelle et vacances

Les différentes thématiques qui abordent la notion de vivabilité qui sont la charge de travail, les conditions de travail, l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle et la prise de vacances sont liées entre elles.

On retrouve un lien statistiquement fort entre la charge de travail et l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle : plus la charge de travail est importante, moins l'équilibre est préservé. De la même façon, plus les conditions de travail sont mauvaises, moins l'équilibre est préservé.

Globalement, les conditions et la charge de travail sont aussi liées : plus la charge de travail est élevée, plus les conditions sont mauvaises.

Pour les vacances, on observe aussi un lien : plus les personnes prennent des vacances, plus leurs conditions sont bonnes, leur charge de travail moindre et ont un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Cependant statistiquement, seuls les extrêmes sont vérifiés : pour les personnes qui prennent entre 1 semaine et 5 semaines, les valeurs ne sont pas significatives.

VI.4. Profil de l'installé, type de projet, entourage et accompagnement sont liés à la vivabilité et à la viabilité

VI.4.1. Mise en évidence des liens de dépendance entre les variables

Une analyse bivariée a été réalisée afin de mettre en évidence des liens de dépendance entre deux variables.

Des variables ont été créées dans le but de regrouper et de simplifier les variables qui correspondent aux réponses du questionnaire.

A partir des variables étudiées, une série de 403 croisements a été réalisée. L'idée principale de ces croisements est de pouvoir comprendre quels sont les facteurs qui influencent la viabilité et la vivabilité des installés.

Pour cela, on compare pour chaque variable thématique son lien avec les variables correspondant à la viabilité et la vivabilité. Les variables thématiques sont regroupées dans 5 catégories : profil de l'installé (origine, diplôme, statut...), production, accompagnement et formation, financement et commercialisation.

Statistiquement, le croisement correspond à un test de χ^2 (chi-2). Le test de χ^2 consiste à mesurer l'écart entre une situation observée et une situation théorique.

L'hypothèse nulle du test est l'indépendance des deux variables.

- Si p-valeur¹<0,05, on rejette l'hypothèse nulle, le test est significatif, c'est-à-dire qu'on ne peut pas considérer qu'il y a indépendance entre les modalités des 2 variables.
- On peut affiner le test en utilisant les résidus :
 - Si la valeur du résidu est supérieure à 2 : cela correspond à une surreprésentation de ce croisement
 - Si la valeur est inférieure à -2 cela correspond à une sous-représentation de ce croisement
- Représentation graphique (voir Figure 65) :
 - Chaque rectangle représente une case de tableau.
 - Sa largeur correspond au pourcentage des modalités en colonnes. Sa hauteur correspond aux pourcentages des modalités en lignes.
- Enfin, la couleur de la case correspond au résidu du test du chi-2 correspondant : les cases en rouge sont sous-représentées, les cases en bleu surreprésentées, et les cases blanches sont statistiquement proches de l'hypothèse d'indépendance, c'est-à-dire qu'on ne peut pas établir une corrélation significative entre les 2 variables pour ce croisement.

¹ P-valeur : probabilité pour un modèle statistique donné sous l'hypothèse nulle d'obtenir la même valeur ou une valeur encore plus extrême que celle observée

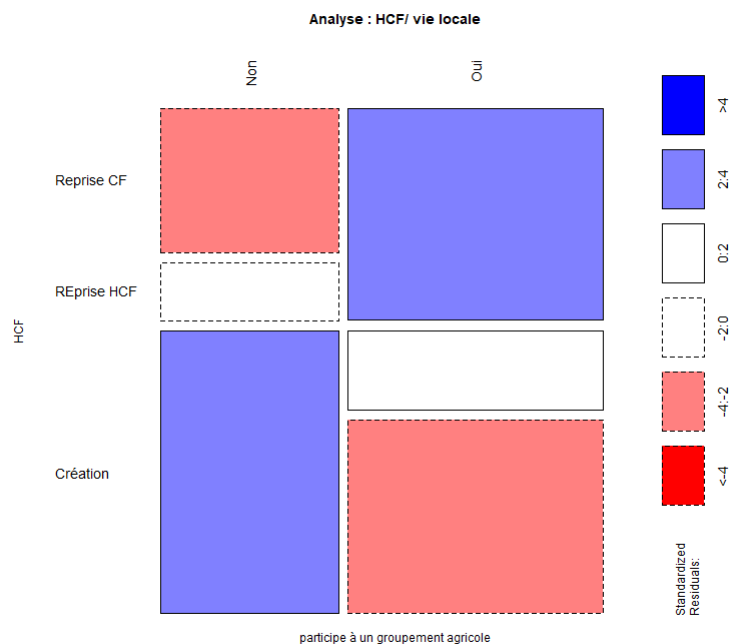


Figure 65. Exemple d'une représentation graphique de l'analyse bivariée : lien entre le cadre d'installation et l'implication dans la vie locale

Le tableau ci-dessous résume tous les croisements de variables liés à la **vivabilité et à la viabilité**. On distingue trois grandes catégories de facteurs : **profil de l'installé**, **type de projet**, **entourage et accompagnement**.

Toutes les affirmations sont des résultats significatifs issus des tests de chi2. Ce qui n'est pas détaillé n'est pas significatif.

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
Statut actuel	Pas de lien	Les ATP ont tendance à avoir une charge de travail plus lourde que les autres statuts (surreprésentation parmi ceux ayant une charge lourde et sous-représentation parmi ceux ayant une charge légère)	Pas de lien	Un seul lien : les CS sont surreprésentés parmi ceux qui prennent plus de 5 semaines	Les personnes avec un statut d'ATS et CS ont tendance à être moins satisfaites que les ATP.	Les PP sont liés au statut : les CS et ATS ont principalement un PP inférieur à 550€, contrairement aux ATP qui sont sous représentés parmi les personnes ayant un PP inférieur à 550€. De plus les personnes ayant un PP supérieur à 1050€ sont surtout des ATP.	En regardant le lien entre le fait d'être double actif et le PP : les personnes avec un autre emploi sont surreprésentées parmi celles avec un PP inférieur à 550€.
Origine agricole	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Corrélation significative entre l'origine NIMA et le PP inférieur à 550€	Il existe un lien significatif entre NIMA et CS (Surreprésentation des NIMA-CS et sous-représentation des IMA-CS). Ainsi la corrélation entre origine NIMA et PP inférieur à 550€ est liée

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
							également au fait que les NIMA ont tendance à opter pour le statut de CS qui lui-même est associé à un PP inférieur à 550€.
Cadre d'installation	Pas de lien	Très peu de liens, juste une sous-représentation des reprises/intégrations HCF ayant une charge de travail légère	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes qui sont en « Création », sont globalement moins satisfaites que les reprises ou intégration (CF ou HCF) (Sous-représentation satisfaction revenu/Création). Dans le détail les reprises/intégrations HCF sont surreprésentées parmi les personnes totalement satisfaites de leur revenu.	Globalement les personnes en création d'entreprise ont des PP plus faibles que des reprises/intégrations. (Surreprésentation des créations avec des PP inférieurs à 550€ et sous-représentation des PP supérieurs à 1050€. L'inverse est vrai : sous-représentation des reprises/intégrations CF dans les PP inférieurs à 550€ et surreprésentation pour les PP supérieurs à 1050€.	
Niveau du diplôme agricole et possession d'un diplôme agricole	Pas de lien	Les personnes n'ayant pas de diplôme agricole ont tendance à déclarer des charges de travail moins importantes que ceux ayant un diplôme agricole (sur représentés pour les charges légères et sous représentés pour la charge de travail lourde).	Les personnes qui n'ont pas de diplôme agricole ont tendance à trouver un meilleur équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle	On retrouve les mêmes tendances que pour les diplômes non agricoles : ceux qui ont un diplôme de niveau bac+3 et + ont tendance à prendre plus de vacances.	Pas de lien	les personnes qui ont un diplôme agricole ont tendance à avoir un revenu plus élevé que ceux qui n'ont pas de diplôme agricole, plus précisément, les personnes avec un diplôme agricole sont les plus nombreuses à avoir un PP entre 1050 et 1800€.	Confirmation : On observe un lien entre le diplôme agricole et un revenu supérieur au SMIC qui correspond à une activité dite « professionnelle » En complément, en lien avec l'AFM : ceux qui n'ont pas de diplôme agricole sont surtout des personnes qui ont une activité secondaire, donc pas de gros revenus, mais une charge de travail légère
Expérience agricole	Pas de lien	Les personnes qui n'ont pas eu d'expérience agricole sont surreprésentées parmi celles qui ont une charge légère de travail	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Certaines personnes (179) ont déclaré n'avoir réalisé aucune expérience agricole avant de s'installer, ces personnes sont sous représentées parmi les PP entre 1050 et 1800€.	Parmi les expériences agricoles précédentes on retrouve le plus fréquemment la réalisation de stages, puis du salariat, suivi par de l'aide sur la ferme familiale (voir le détail au chapitre VI.7.2. <i>L'expérience agricole, passage presque obligé avant de s'installer</i>).
Diplôme le plus élevé	Les personnes ayant un bac+3 et +	Pas de lien	Pas de lien	Ceux qui ont un diplôme non agricole de niveau bac+3 et	Pas de lien	Pas de lien	En complément, on observe un lien entre le diplôme et

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
non agricole	ont tendance à davantage déclarer avoir des conditions « plutôt mauvaises»			+ ont tendance à prendre plus de vacances que les autres (sous représentés parmi ceux qui ne prennent jamais de vacances et surreprésentés parmi ceux qui en prennent 3 semaines et plus)			l'expérience précédente : ceux qui ont un diplôme agricole sont surreprésentés parmi ceux qui n'ont pas eu d'expérience précédente et ceux qui n'ont pas de diplôme agricole sont sous représentés parmi ceux qui n'ont pas eu d'expérience précédente. De plus, ceux qui n'ont pas eu d'expérience précédente sont surreprésentés parmi ceux dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP et sous représentés parmi les BAC+3 et +. → Explication avec les profils de l'AFM : ceux qui n'ont pas d'expérience précédente sont majoritairement des jeunes installés en reprise CF, qui font des études courtes et s'installent au plus tôt.
Expérience professionnelle AUTRE	Pas de lien	Les personnes qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle précédente sont significativement moins représentées parmi les personnes ayant une charge de travail légère et ont tendance à plus souvent déclarer avoir une charge de travail lourde.	Les personnes qui n'ont pas eu d'expérience précédente sont surreprésentées parmi les personnes estimant avoir des difficultés à trouver un équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle autre sont surreprésentées parmi celles ayant un PP supérieur à 1800€ et sous représentées parmi celles ayant un revenu inférieur à 550€. Cependant, cela concerne un petit nombre d'individus, il est difficile de généraliser.	Complément : la majorité des personnes déclare avoir eu une expérience précédant leur installation (752 contre 163 qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle précédente).
Forme juridique	Pas de lien (un lien pour les SA/SARL mais il n'y a que 9 individus en SA/SARL, ce n'est pas généralisable)	Les personnes qui déclarent avoir une charge de travail légère sont principalement dans des exploitations individuelles.	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes en GAEC sont significativement plus satisfaites de leur revenu que les autres formes juridiques.	Les exploitations individuelles sont surreprésentées parmi les personnes qui ont un PP inférieur à 550€. Les GAEC ont tendance à bénéficier d'un PP supérieur à 1050€.	Message global : les GAEC, et en généralisant aux formes juridiques collectives, sont liés à un impact positif sur le revenu.
Production	Deux productions	3 productions ont tendance a	Pas de lien	Les productions animales ont	La production ne semble pas être liée	Les personnes ayant un revenu entre	Globalement, l'enquête confirme

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
	<p>ressortent comme ayant des conditions « Très mauvaises » : l'apiculture et la viticulture. Le maraîchage également a tendance à être associé à des conditions de travail « plutôt mauvaises ».</p> <p>Cependant, les faibles effectifs ne permettent pas de dégager des tendances fiables.</p>	<p>d'avantage déclarer avoir une charge de travail légère que les autres : Apiculture, arboriculture et Grandes cultures.</p> <p>Cependant, les faibles effectifs ne permettent pas de dégager des tendances fiables.</p>		<p>tendance à ne prendre jamais de vacances, contrairement aux productions végétales.</p> <p>Dans le détail : les productions qui déclarent plus souvent ne pas prendre de vacances sont Bovins viande, Caprins et Ovins viande. A l'inverse celles déclarant plus souvent prendre entre 3 et 5 semaines sont l'apiculture et les Equins. Pour celles prenant plus de 5 semaines on retrouve l'apiculture, il y a également le maraîchage. Enfin, la viticulture est surreprésentée parmi ceux qui prennent 1 à 3 semaines de vacances.</p>	à la satisfaction du revenu, excepté pour les Ovins lait, ils sont globalement plus satisfaits de leur revenu que pour les autres productions.	<p>1050 et 1800€ sont majoritairement en production animale.</p> <p>Dans le détail, L'apiculture est surreprésentée parmi les PP inférieurs à 550€, à l'inverse les Bovins viande sont sous représentés dans cette catégorie. Les Bovins viande ont tendance à avoir un revenu compris en 1050 et 1800€, ainsi que les Ovins lait. Enfin la viticulture est la production principale pour les revenus supérieurs à 1800€.</p>	<p>que les éleveurs prennent moins de vacances que les autres productions.</p> <p>En complément, lorsqu'on croise les productions avec le statut actuel, on observe que :</p> <p>Les CS ont tendance à avoir comme production l'arboriculture, le maraîchage, les PPAM et petits fruits et les CS sont sous-représentés en bovins lait et viticulture. Pour les ATS, ils sont surreprésentés en grandes cultures et sous représentés en ovins lait. Les ATP sont sous-représentés en PPAM et petits fruits.</p> <p>Il existe trop de variations pour pouvoir établir des conclusions sur le lien entre production et viabilité.</p>
Circuits de commercialisation	Pas de lien	Seul le marché de plein vent ressort statistiquement comme étant lié plus fréquemment à une surcharge de travail que les autres productions	Pas de lien	<p>Pas de lien global, mais dans le détail on distingue quelques particularités :</p> <p>*La vente en magasin de producteurs est associée à des personnes prenant plus souvent entre 1 et 3 semaines de vacances</p> <p>*La vente par panier est associée à 3 à 5 semaines de vacances</p> <p>*La vente à la restauration est associée à ceux qui prennent plus souvent plus de 5 semaines de vacances</p> <p>Ces 3 solutions de circuits courts</p>	Pas de lien	Il ressort que les circuits courts sont moins présents pour les PP supérieurs à 1800€ (seulement 16 personnes), le reste n'étant pas discriminant. Dans le détail, pour les PP supérieurs à 1800€, on s'aperçoit que les exploitations vendant via les coopératives sont surreprésentées dans cette catégorie.	<p>Liens entre circuits de commercialisation (principal) et production (principale) :</p> <p>Les grandes cultures et la viticulture vendent principalement en coopératives. Les productions apiculture, caprins et maraîchage ont tendance à vendre sur les marchés de plein vent. Le maraîchage est aussi surreprésenté dans les ventes en magasin spécialisé et dans les systèmes de paniers. Les Bovins viande vendent plutôt via les négociants. (Voir le détail en Annexe 4)</p>

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
				favorisent la prise de congés.			
Dé-marche de qualité	Les personnes qui ne sont pas engagées dans une démarche qualité sont surreprésentées parmi celles ayant de très bonnes conditions de travail, cependant, cela concerne uniquement 32 personnes, il est difficile de généraliser.	Les personnes qui ne sont pas engagées dans une démarche qualité ont tendance à avoir une charge de travail plus légère (surreprésentation pour la charge légère et sous-représentation pour la surcharge importante de travail)	Pas de lien	Les personnes qui ne sont pas engagées dans une démarche qualité ont tendance à prendre moins de vacances que celles engagées (sous-représentation pour 1 à 3 semaines et surreprésentation parmi les personnes qui ne prennent jamais de vacances)	474 personnes sont engagées dans une démarche au moment de l'installation (sur 975 répondants à cette question) et 571 personnes sont engagées actuellement (sur 870 qui ont répondu). Il apparaît un lien avec la satisfaction du revenu : les personnes qui ne sont pas engagées dans une démarche ont globalement moins répondu être « oui, plutôt satisfaite » de leur revenu.	Les personnes engagées dans une démarche qualité ont des PP plus élevés que les autres (surreprésentation sur les PP entre 1050 et 1800€ et l'inverse est vrai avec une sous-représentation des non engagés pour les PP supérieur à 1050€)	Le fait de ne pas être engagé dans une démarche de qualité, enlève un certain encadrement des pratiques et l'obligation du respect d'un cahier des charges. Les démarches de qualité apportent une valorisation économique supérieure. En complément : L'engagement dans une démarche de qualité est lié à la production : la viticulture est surreprésentée dans les engagements, à l'inverse les bovins viande, les équins et les grandes cultures sont surreprésentés parmi ceux qui n'ont pas de démarche qualité. Voir le détail en annexe 4.
Diversification	Pas de lien	Les personnes qui ont une activité diversifiée ont tendance à avoir une surcharge de travail	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes totalement satisfaites de leur revenu sont plus nombreuses à avoir diversifié leur exploitation.	Pas de lien	La diversification apporte une surcharge de travail mais une meilleure satisfaction du revenu
Travail du conjoint	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	pas de lien	Pas de lien	¼ des installés déclare travailler avec son conjoint. La présence ou non du conjoint ne semble pas avoir de lien avec la viabilité et la vivabilité.
Investissement total	Pas de lien	Pour l'investissement total, les personnes ayant investi 100 000€ et plus sont surreprésentées parmi celles en surcharge de travail. A l'inverse, celles qui ont investi moins de 10 000€ déclarent plus souvent avoir une charge de travail légère.	Pas de lien	Les personnes qui ont investi moins de 10 000€ sont surreprésentées parmi celles qui prennent plus de 5 semaines. Celles qui ont investi entre 100 000 et 300 000€ sont sous-représentées parmi les personnes qui prennent plus de 3 semaines.	Pas de lien	Le montant de l'investissement total a un lien avec le PP actuel : Les personnes ayant un montant d'investissement inférieur à 10 000€ déclarent plus souvent avoir un PP inférieur à 550€. A l'inverse les personnes ayant investi entre 100 000 et 300 000€ sont sous-représentées parmi les PP inférieur à 550€ et elles déclarent plus souvent avoir un revenu entre 1050 et 1800€.	Un « petit » investissement est lié à un petit revenu avec une charge de travail plus légère. Un investissement entre 100 et 300 000€ est lié à un revenu supérieur au SMIC, avec charge de travail plus lourde.

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
						Les personnes ayant investi entre 50 et 100 000€ sont surreprésentées parmi les personnes qui déclarent un PP supérieur à 1800€ (concerne peu de personnes).	
Réalisation d'un prêt	Pas de lien	Les personnes ayant fait un prêt ont globalement une charge de travail plus importante (surreprésentation dans la surcharge et sous-représentation dans la charge légère) et l'inverse est vrai : les personnes sans prêt sont sous représentées dans la surcharge et la charge de travail lourde et surreprésentées dans la charge de travail légère).	Pas de lien	Les personnes n'ayant pas fait de prêt bancaire sont surreprésentées parmi celles prenant 3 semaines et plus, et sous représentées parmi celles prenant 1 semaine. A l'inverse, celles ayant fait un prêt sont sous représentées parmi celles qui prennent 3 semaines et plus.	Pas de lien	Les personnes qui ont contracté un prêt ont tendance à avoir des PP plus élevés (surreprésentation pour les PP entre 1050 et 1800€, l'inverse est vrai avec sous-représentation de ceux qui n'ont pas de prêt dans cette tranche).	En complément : les personnes ayant fait un prêt sont principalement celles qui ont réalisé des investissements plus importants.
Niveau d'emprunt	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Note : effectifs trop faibles dans les catégories pour généraliser des conclusions.	Pas de lien	Pas de lien	
Investissement foncier	Pas de lien	Pour l'investissement foncier, les personnes ayant investi entre 10 000 et 50 000€ et ceux à plus de 300 000€ déclarent plus fréquemment être en surcharge. A l'inverse ceux ayant investi moins de 10 000€ sont sous représentés parmi ceux étant en surcharge.	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Un seul lien significatif : les personnes qui ont fait un investissement foncier supérieur à 300 000€ sont surreprésentées parmi celles ayant un PP supérieur à 1800€. A relativiser vu le peu de personnes que cela concerne.	
Acquisition de matériel	Une seule catégorie se distingue statistiquement : les personnes en CUMA ont tendance à plus déclarer avoir de « Très mauvaises conditions ». Cela concerne	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes qui ont leur matériel basé principalement sur l'entraide sont globalement plus insatisfaites que les autres de leur revenu.	Les personnes ayant principalement leur matériel en CUMA sont surreprésentées parmi celles ayant un PP entre 1050 et 1800€. Au contraire celles ayant leur matériel basé principalement sur l'entraide sont sous représentées dans cette catégorie de PP.	

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
	peu de personnes, pas de généralisation possible						
Implication dans la vie locale	Pas de lien	Les personnes non impliquées dans la vie locale (hors agricole) ont tendance à avoir une charge de travail plus importante (significativement surreprésentées dans la surcharge et sous représentées dans la charge légère).	Les personnes qui ne sont pas impliquées dans la vie locale hors agricole sont sous représentées parmi celles trouvant un équilibre total entre leur vie personnelle et professionnelle	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	
Participation à un groupement agricole	Pas de lien	Les personnes qui ne participent pas à un groupement agricole ont tendance à déclarer plus fréquemment que les autres avoir une charge de travail légère (concerne seulement 43 personnes, la généralisation n'est pas très fiable).	Pas de lien	Les personnes qui participent à un groupement agricole ont tendance à prendre plus de vacances que celles qui n'y participent pas.	Les personnes qui ne participent pas à un groupement agricole sont sous-représentées parmi celles qui sont satisfaites de leur revenu.	Les personnes qui ne participent pas à un groupement agricole ont globalement des PP inférieurs à ceux qui y participent. Dans le détail on observe une surreprésentation des personnes qui ne participent pas à un groupement et qui ont des PP inférieurs à 550€ et une sous-représentation de ces personnes pour les PP entre 1050 et 1800€. L'inverse est vrai pour les personnes qui participent à un groupement : elles sont surreprésentées parmi les personnes avec un PP de 1050 à 1800€)	La participation à un groupement agricole est liée à un revenu plus important. Vivabilité : les résultats ne sont pas suffisants pour faire des conclusions. Complément : 41% des répondants ne participent pas à un groupement professionnel contre 59% qui participent à au moins un groupement professionnel.
Accompagnement à l'installation	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes qui n'ont pas été accompagnées à l'installation sont surreprésentées parmi celles qui trouvent un équilibre total entre leur vie professionnelle	Les personnes qui n'ont pas été accompagnées à l'installation sont surreprésentées parmi celles qui ne prennent jamais de vacances et sous représentées parmi celles qui	Pas de lien	On observe un lien significatif pour les personnes qui n'ont pas été accompagnées à l'installation : elles sont sous représentées parmi les personnes avec un PP entre 1050 et 1800€.	Etre accompagné à l'installation est lié à une meilleure vivabilité et vivabilité. Cependant la question de l'accompagnement est plus large, il est difficile de conclure avec uniquement cet élément.

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
			et personnelle (concerne seulement 43 personnes, la généralisation n'est pas pertinente).	prennent une semaine par an			
Formation post installation	Parmi les personnes qui ont déclaré avoir de « Très bonnes conditions de travail », on retrouve plus fréquemment des personnes qui n'ont pas fait de formation post installation. Cependant ne concerne que 37 personnes, la généralisation n'est pas pertinente.	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes qui n'ont pas fait de formation post installation sont surreprésentées parmi celles qui ne prennent jamais de vacances.	Pas de lien	On observe un lien avec le PP : les personnes qui ont réalisé au moins une formation post installation ont tendance à avoir des PP plus élevés (surreprésentation dans les PP entre 1050 et 1800€, l'inverse est vrai avec une sous-représentation des personnes n'ayant pas suivi de formation dans cette catégorie de PP).	A prendre avec du recul, car beaucoup d'installés sont relativement récents, ils n'ont peut-être pas eu encore le temps de réaliser des formations post installation.
Suivi post installation	Pas de lien	Les personnes qui déclarent avoir une charge de travail légère sont majoritairement des personnes qui n'ont pas fait appel au suivi post installation	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes qui ont bénéficié du suivi post installation sont globalement plus satisfaites de leur revenu que celles qui n'ont pas effectué le suivi.	Les personnes ayant réalisé un suivi post installation ont tendance à avoir un revenu entre 1050 et 1800€ et sont sous représentées parmi les personnes ayant un revenu inférieur à 550€.	On observe un lien entre la réalisation d'un suivi post installation et un revenu plus élevé. Hypothèse : la formation et le suivi post installation permettent de faire évoluer l'exploitation, vers un meilleur revenu.
Contrat d'accompagnement	Pas de lien	Seul lien : les personnes qui n'ont pas de contrat sont surreprésentées parmi celles qui ont une charge de travail légère. Cependant, cela concerne uniquement 37 personnes, la généralisation n'est pas pertinente.	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien	Les personnes qui n'ont pas souscrit à un contrat d'accompagnement sont plus présentes parmi celles qui ont un PP inférieur à 550€. L'inverse est vrai : celles qui ont un contrat d'accompagnement sont sous représentées parmi celles qui ont un PP inférieur à 550€.	2 hypothèses explicatives : Être accompagné permet d'avoir un meilleur revenu. Lorsqu'on a un faible revenu on a moins tendance à souscrire un contrat d'accompagnement s'il est payant. Lien avec l'AFM : Les personnes avec une charge de travail légère (71 personnes) ne cherchent pas

	Conditions de travail	Charge de travail	Équilibre vie pro et perso	Vacances	Satisfaction du revenu	Prélèvement privé (PP)	Commentaires et compléments
							forcément à se faire accompagner, elles ont des petits revenus, cela peut correspondre à une activité secondaire ou de loisir.
Aides à l'installation	Pas de lien	<p>Les gens qui ont bénéficié d'aides ont tendance à être plus exposés à une charge lourde de travail.</p> <p>Dans le détail : Les personnes qui ont eu une aide à l'installation sont sous-représentées parmi celles ayant une charge de travail légère. L'inverse est vrai : celles qui n'ont pas eu d'aides sont surreprésentées dans cette catégorie ayant une charge de travail légère et en plus elles sont sous représentées parmi les personnes qui considèrent avoir une charge de travail lourde.</p>	<p>Les personnes qui considèrent avoir un équilibre total entre leur vie personnelle et professionnelle sont plus souvent des personnes qui n'ont pas eu d'aides (elles sont surreprésentées), l'inverse est vrai : les personnes qui ont eu une aide sont sous représentées parmi les personnes avec un équilibre total.</p>	<p>Pour les vacances, la tendance est différente : les personnes qui n'ont pas eu d'aides correspondent plus souvent aux personnes qui ne prennent pas de vacances. (L'inverse est vrai : les personnes qui ont eu des aides sont sous-représentées parmi les personnes qui ne prennent jamais de vacances).</p> <p>Les personnes qui n'ont pas eu d'aides sont sous-représentées parmi les personnes qui prennent une semaine.</p>	<p>Les personnes qui ont eu des aides à l'installation sont globalement plus satisfaites de leur revenu que celles n'ayant pas eu d'aides.</p>	<p>Les installés ayant eu des aides à l'installation sont sous représentés parmi les personnes ayant un PP inférieur à 550€ et ils sont plus présents parmi ceux ayant un PP entre 1050 et 1800€.</p> <p>L'inverse est vrai, c'est-à-dire que les personnes n'ayant pas eu d'aides à l'installation ont tendance à avoir des PP plus faibles (surreprésentation pour les PP inférieur à 550€ et sous-représentation pour les PP entre 1050 et 1800€).</p>	<p>En résumé : Les personnes qui ont eu une aide à l'installation ont un revenu plus élevé mais une charge de travail plus lourde. A l'inverse les personnes sans aide ont un revenu plus faible et une charge plus légère.</p>

VI.5. Les profils variés des installés

VI.5.1. Analyse Factorielle Multiple : AFM

Identification de l'organisation globale par l'analyse multifactorielle

Une analyse multifactorielle a été effectuée, en complément de l'analyse bivariée afin d'apporter une vision globale de l'organisation des données et de visualiser des profils types d'installé.

L'analyse multifactorielle est un moyen de condenser les données de nombreuses variables en quelques variables pour simplifier la compréhension des résultats. Elle est bien adaptée dans le cas de l'analyse d'un questionnaire : les individus sont décrits par un ensemble de variables (réponses au questionnaire) structurées en groupe (thématiques du questionnaire). Ici les variables sont uniquement qualitatives.

Les variables ont été regroupées en 5 groupes actifs (qui vont contribuer à l'élaboration des axes et au placement des individus) et un groupe non actif (juste à titre illustratif) :

- Groupes actifs
 - **Profil** : Origine, activité non agricole avant installation, diplôme agricole, expérience agricole avant installation, statut, cadre d'installation
 - **Projet** : production, forme juridique, circuit de commercialisation (regroupé), démarche qualité, diversification, investissement total, prêt bancaire
 - **Accompagnement** : participation à un groupement agricole, accompagnement à l'installation, formation post installation, suivi post installation, contrat d'accompagnement, aides
 - **Vivabilité** : conditions de travail, charge de travail, équilibre vie professionnelle et personnelle, vacances
 - **Viabilité** : satisfaction du revenu, prélèvement privé

- Groupe non actif
 - **Non actif** : Satisfaction globale, Implication dans la vie locale, Production simplifiée, détail des circuits de commercialisation, Sexe, Enfants, Situation familiale, Age à l'installation (- de 40 ans, entre 40 et 52 ans, plus de 52 ans)

L'analyse multifactorielle a été réalisée à l'aide du package R FactoMineR. Pour la gestion des données manquantes, l'option choisie a été l'imputation par le modèle d'AFM en deux dimensions.

Le graphique des individus a été généré, en colorant les points présentant les individus, pour toutes les variables (voir tous les graphiques en annexe 5). Les individus ayant les plus fortes contributions aux axes ont été étudiés. Une synthèse des observations est présentée sur la Figure 66.

Des individus qui présentent des valeurs homogènes sur une partie des variables ont été regroupés en portraits. Ces groupes ainsi constitués permettent d'apporter des clefs de compréhension sur les installés. Cela reste des portraits théoriques, non cloisonnés qui ne sont aucunement exhaustifs et qui ne préjugent pas du devenir individuel des installés.

A noter, une part non négligeable d'individus constitue un groupe « Profil non homogène » qui comprend une trop grande diversité de variables pour pouvoir être décrit.

Cinq portraits types ressortent de cette analyse :

❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.**

Ce portrait est identifié comme celui de jeunes issus du milieu agricole accompagnés et aidés, en reprise ou intégration d'exploitation en tant qu'ATP, dans le cadre familial et en société. Investissements supérieurs à 50 000€, commercialisation plutôt en circuit long, avec peu de diversification, engagement fréquent dans une démarche de qualité, sur des productions de type bovins lait, bovins viande, grandes cultures, viticulture...

La charge de travail est assez lourde mais ils conservent globalement un équilibre de vie satisfaisant. Les prélèvements privés sont majoritairement entre 1050 et 1800€ avec une relativement bonne satisfaction du revenu.

⊙ **IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP ou ATS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.**

Ce portrait correspond à des personnes issues du milieu agricole reprenant la ferme familiale majoritairement après 50 ans, en tant qu'agriculteur à titre principal ou secondaire, sollicitant peu d'accompagnement. Ce sont des exploitations individuelles, avec pas ou peu d'investissement, une commercialisation majoritairement en circuit long et principalement en grandes cultures, bovins viande et viticulture.

La viabilité de l'exploitation n'est généralement pas prioritaire. Ils ont de bonnes conditions de travail et une charge de travail légère.

✱ **IMA et NIMA, majoritairement de plus de 40 ans, en création, CS ou ATS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.**

Ce portrait qualifie des installés issus ou non du milieu agricole, installés avec un statut de cotisant solidaire ou d'agriculteur à titre secondaire. Ils créent leur structure de petite taille, souvent après 40 ans. Ils sont peu impliqués dans les démarches de qualité et ils mobilisent peu les structures d'accompagnement. La commercialisation est principalement de la vente directe, sur des productions variées telles que l'apiculture, les grandes cultures, l'arboriculture ...

Les conditions de travail sont bonnes avec une charge de travail normale à légère, ils ont de petits revenus.

□ **NIMA, de tout âge, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement.**

Ce portrait correspond à des personnes principalement non issues du milieu agricole, installées majoritairement en cotisant solidaire, à tout âge, n'ayant pour la plupart pas de diplôme agricole. Ce sont des créations d'exploitation, avec des investissements inférieurs à 50 000€, majoritairement en maraichage et vente directe. Ces personnes sont peu accompagnées, certaines effectuent des formations mais la plupart ne bénéficie pas d'un suivi régulier et n'a pas sollicité d'aides financières à l'installation.

La charge de travail est normale à très lourde, avec un équilibre de vie souvent difficile. Les prélèvements privés sont majoritairement inférieurs à 550€, ils sont globalement insatisfaits de leur revenu.

▲ **NIMA de moins de 40 ans, reprise ou intégration HCF et création, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement.**

Ce portrait s'appuie sur des jeunes non issus du milieu agricole installés en tant qu'agriculteur à titre principal*, en créant leur exploitation ou en reprenant ou intégrant une ferme hors du cadre familial. Ils sont insérés dans les circuits classiques d'accompagnement, ils ont un projet avec des investissements supérieurs à 50 000€, dans des productions variées, une diversité de circuits de commercialisation, ils sont majoritairement engagés dans des démarches de qualité.

Leur charge de travail a tendance à être élevée avec des conditions plutôt mauvaises et un équilibre de vie compliqué. Des prélèvements privés inférieurs à 1050 € avec globalement une insatisfaction du revenu.

* Exception pour un sous-groupe qui est constitué de cotisants solidaires qui pourrait correspondre à des installations progressives.

∞ « Profil mixte » : Une part non négligeable des installés a des caractéristiques qui sont trop diversifiées pour pouvoir être décrites de façon homogène dans un groupe.

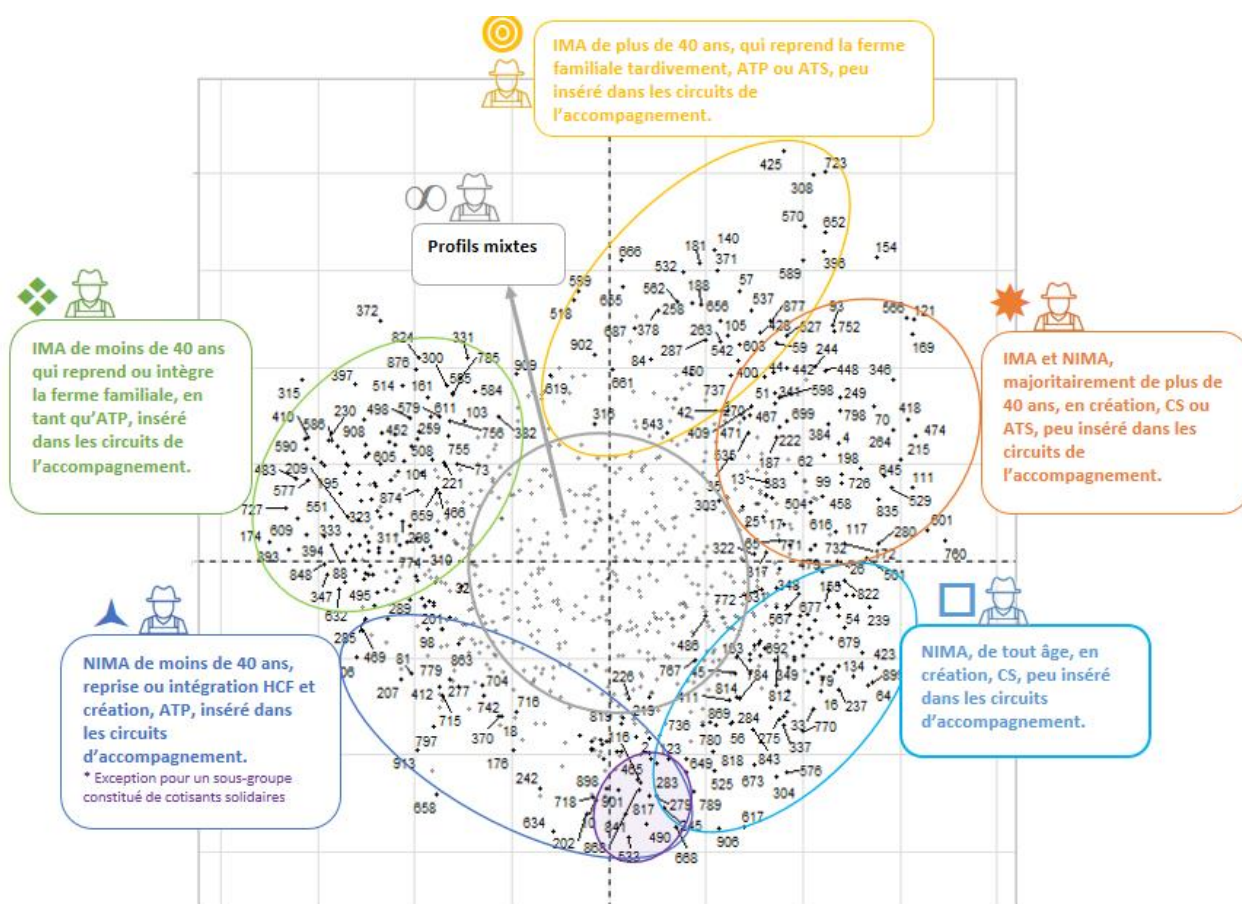


Figure 66. Portraits types des installés, répartition graphique des individus issue d'une analyse multifactorielle

VI.6. Un accompagnement mobilisé pendant et après l'installation

VI.6.1. PAI, PPP, étude économique sont mobilisés en amont de l'installation

- 647 personnes (71%) ont été accompagnées pour la préparation de leur installation
- Pour les 268 personnes qui n'ont pas été accompagnées, c'est majoritairement parce qu'ils n'en ressentaient pas le besoin (40 %), les autres raisons sont qu'ils n'ont pas trouvé un accompagnement adapté (22%), qu'ils n'avaient pas connaissance d'un accompagnement (19%), qu'ils n'ont pas eu le temps de s'en occuper (11%) ou pour d'autres raisons spécifiques.
- 886 répondants (sur 915) ont mobilisé au moins un des dispositifs suivants : PAI, PPP, étude économique, formation courte, accompagnement par une structure technique, accompagnement à l'émergence (plusieurs choix possibles par répondant). Le PAI et le PPP sont les dispositifs les plus cités (Voir le détail sur la Figure 67).

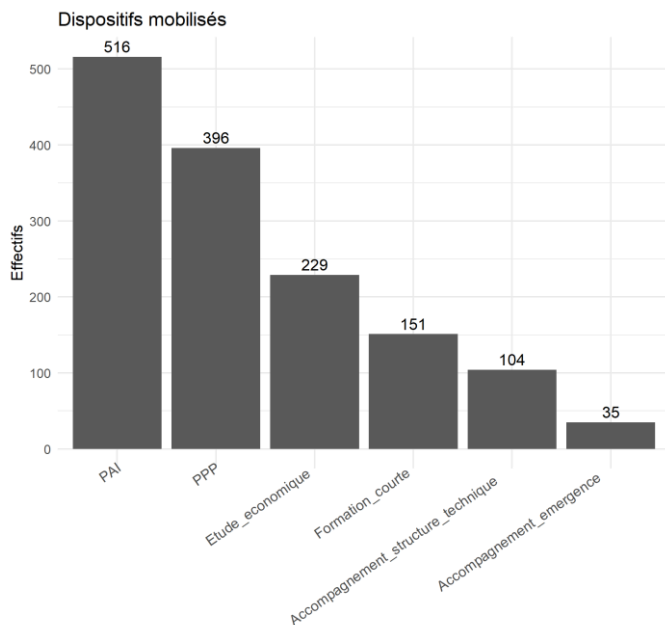


Figure 67. Ensemble des dispositifs mobilisés en amont de l'installation

VI.6.2. Après l'installation, l'accompagnement se poursuit

- 242 personnes (26 %) ont sollicité un **suivi post installation** contre 673 qui ne l'ont pas sollicité.
- Parmi les 673 personnes qui n'ont pas fait appel au suivi, la principale raison est qu'ils n'en ont pas ressenti le besoin (39%), ensuite 34 % d'entre eux n'ont pas eu connaissance de l'accompagnement, 12% n'ont pas eu le temps de s'en occuper, 10% n'ont pas trouvé que l'accompagnement était adapté et le restant (5 %) pour d'autres raisons particulières.
- Actuellement, 371 personnes réalisent leur comptabilité seules (soit 41% des répondants), ensuite 27 % sont suivies par Cerfrance, 14% par un expert-comptable, le reste par d'autres centres de gestion ou ne sont pas concernés.
- 571 personnes ont déclaré avoir au moins un contrat d'accompagnement technique ou administratif (soit 62 %), réparti sur un ou plusieurs organismes (Voir le détail Figure 68).

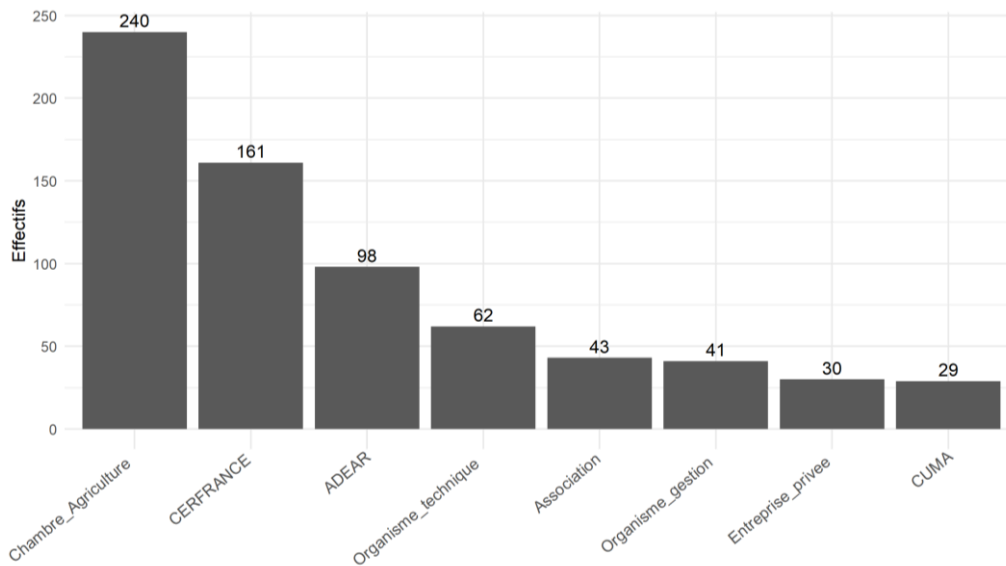


Figure 68. Répartition des organismes avec lesquels les installés ont un contrat d'accompagnement

VI.6.3. Qui se fait accompagner et qui ne mobilise pas d'accompagnement ?

VI.6.4. Accompagnement à l'installation : les CS, les productions en viticulture et les installés dans l'Hérault sollicitent moins d'accompagnement

En étudiant les corrélations entre plusieurs variables des profils des installés et la mobilisation des accompagnements (test χ^2 , voir méthode au chapitre IV.4.1. *Mise en évidence des liens de dépendance entre les variables*), on peut dégager quelques tendances :

- Statut : les personnes qui ne se font pas accompagner à l'installation sont plus souvent des ATS et des CS.
- Département : surreprésentation de l'Aveyron et sous-représentation de l'Hérault parmi les personnes accompagnées. Pas de tendance pour les autres départements.
- Production : sous-représentation de la viticulture.
- Diplôme : sous-représentation des CAPA et BEPA
- Financement : surreprésentation des gens qui ont fait un prêt et sous-représentation de ceux qui n'en n'ont pas fait. De même pour les aides publiques.
- Origine : Pas de lien entre l'origine (issu ou pas du milieu agricole) et le cadre d'installation.

VI.6.5. Contrat d'accompagnement post installation : les ATP et les installés dans le cadre familial souscrivent plus à des contrats

Avec la même méthode, le lien entre les variables des profils des installés et le fait de souscrire à un contrat d'accompagnement post-installation a été étudié.

- Statut : Sous-représentation des CS pour ceux qui ont un contrat. Surreprésentation des CS parmi ceux qui n'ont pas de contrat et sous-représentation des ATP parmi ceux qui n'ont pas de contrat.
- Production : Surreprésentation des Bovins Viande, sous-représentation de l'apiculture, des PPAM et petits fruits

- Cadre d'installation : les personnes qui ont repris une exploitation familiale ont plus tendance à souscrire un contrat. A l'inverse, les personnes en création ont plus tendance à ne pas avoir de contrat.
- Origine : les personnes issues du milieu agricole ont tendance à avoir un contrat. L'inverse est vrai : les NIMA ont tendance à ne pas souscrire de contrat.
- Financement : les personnes ayant un contrat d'accompagnement sont aussi plus souvent celles qui ont fait un prêt bancaire. L'inverse est vrai : les personnes qui n'ont pas de contrat sont surreprésentées parmi celles qui n'ont pas fait de prêt (et sous-représentées parmi celles qui en ont fait un). Les tendances sont les mêmes pour les aides publiques : les personnes qui ont eu des aides vont plus souvent souscrire un contrat (et inversement).
- Revenu : Les personnes qui font appel à un contrat ont globalement des prélèvements privés supérieurs à ceux qui n'y font pas appel (sous-représentation parmi ceux qui ont un prélèvement privé inférieur à 550€ et inversement).

VI.6.6. Les aides financières publiques pour l'installation sont mobilisées par une partie des installés

Dans l'enquête, 473 des répondants ont bénéficié d'aides financières publiques pour l'installation, soit 52 %.

L'aide mobilisée majoritairement est la DJA, suivi par les aides du Conseil Régional et les aides aux investissements (voir le détail Figure 69).

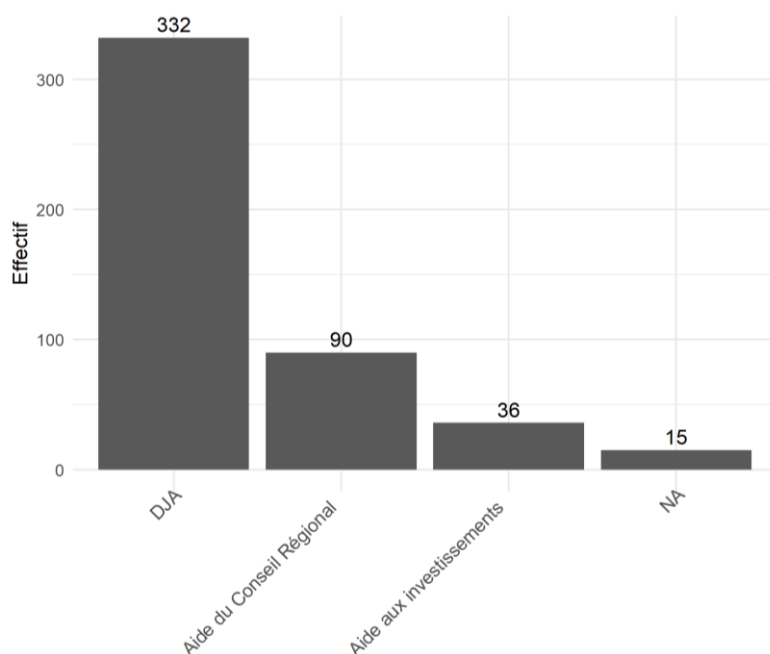


Figure 69. Aides financières publiques à l'installation mobilisées

Remarque : les NA correspondent à des réponses autres (démarches en cours ou encore le dispositif ACRE).

En étudiant les corrélations (test chi2, voir méthode au chapitre IV.4.1. *Mise en évidence des liens de dépendance entre les variables*) entre plusieurs variables des profils des installés et la mobilisation des aides financières, on peut dégager quelques tendances :

- Production : Les Bovins Lait et Ovins Viande font plus fréquemment appel aux aides. A l'inverse les viticulteurs y font moins souvent appel.

- Département : l'Aveyron et le Gers ont fait plus souvent appel aux aides, à l'inverse, l'Hérault moins souvent (cela peut s'expliquer par la forte dominance de la viticulture dans l'Hérault).
- Statut : les ATP font majoritairement appel aux aides financières, à l'inverse les ATS et CS ne font principalement pas appel aux aides.

Dans le détail, parmi les personnes sollicitant des aides :

- Les personnes issues du milieu agricole font moins appel aux aides du Conseil Régional. A l'inverse les personnes NIMA font plus souvent appel aux aides de la Région.
- Les reprises/intégrations CF ou HCF font le plus souvent appel à la DJA et moins aux aides du Conseil Régional. Alors que les « créations » ont tendance à solliciter davantage les aides de la Région et moins à la DJA.
- Production : l'apiculture, le maraîchage, les PPAM et petits fruits ont tendance à plus faire appel aux aides du Conseil Régional. De plus, le maraîchage est sous-représenté parmi ceux faisant appel à la DJA.
- Statut : Les ATP ont tendance à faire moins appel aux aides de la Région. Au contraire les CS font plus souvent appel aux aides du Conseil Régional.

VI.7. Des installés diplômés et avec de l'expérience avant l'installation

VI.7.1. Une majorité d'installés a eu des expériences professionnelles avant l'installation

82% des installés déclarent avoir eu une expérience professionnelle avant leur installation (voir Figure 70).

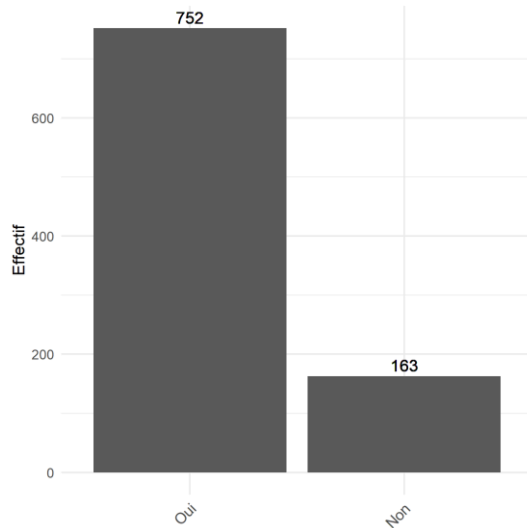


Figure 70. Répartition des installés ayant ou non une expérience professionnelle précédente

Parmi les personnes n'ayant pas eu d'expérience professionnelle, on retrouve principalement des ATP (voir Figure 71). Dans le détail, en faisant le parallèle avec l'AFM, on observe que les personnes qui n'ont pas eu d'expérience avant de s'installer sont plutôt des personnes issues du milieu agricole, en viticulture, en reprise (CF et HCF), avec un diplôme agricole et de niveau CAP ou BEP.

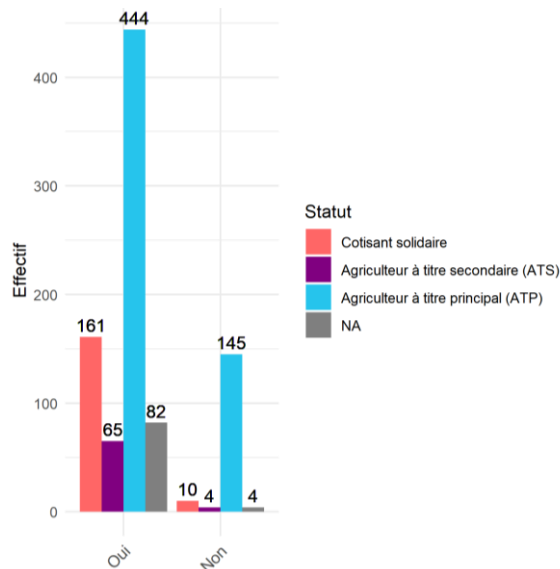


Figure 71. Répartition des installés ayant ou non une expérience professionnelle précédente par statut

Les personnes qui ont eu une activité précédant leur installation ont travaillé dans des secteurs d'activités variés : principalement dans l'agriculture mais aussi le commerce, les services et l'industrie (voir Figure 72).

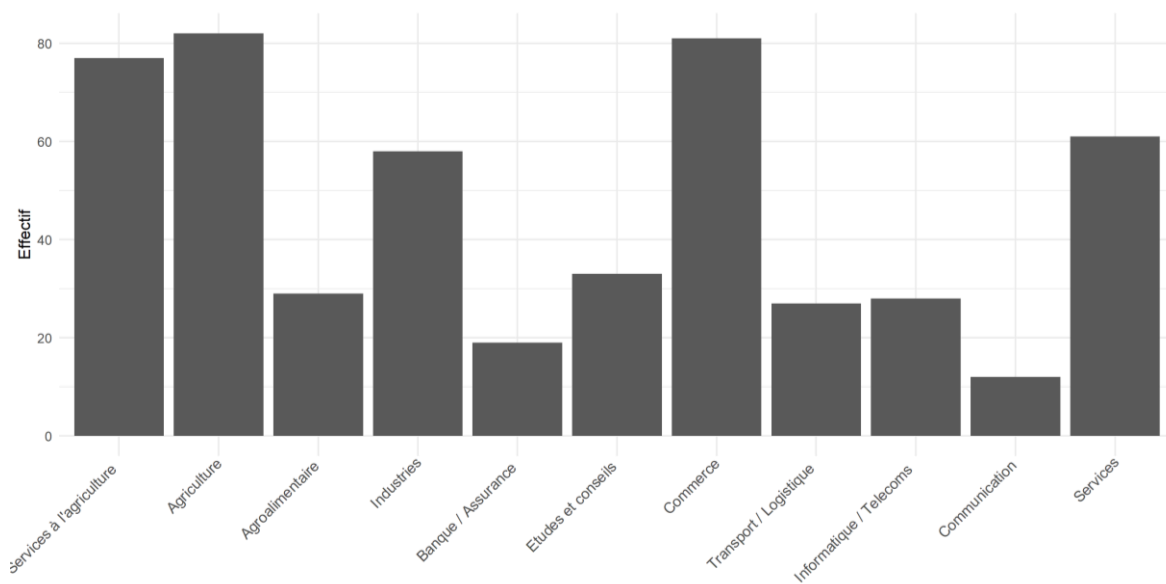


Figure 72. Secteurs de l'expérience professionnelle précédente

VI.7.2. L'expérience agricole, passage presque obligé avant de s'installer

80 % des installés ont eu une ou plusieurs expériences agricoles avant leur installation (Voir Figure 73).

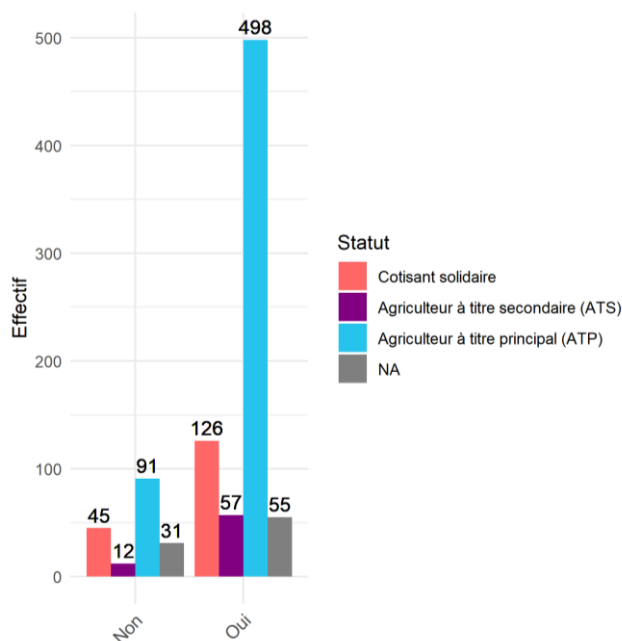


Figure 73. Répartition des installés suivant s'ils ont eu ou non une expérience agricole avant leur installation, par statut

En faisant une analyse bivariable (voir méthode au chapitre IV.4.1. *Mise en évidence des liens de dépendance entre les variables*) avec différentes variables du profil des installés on constate que :

Parmi les personnes sans expérience agricole, on retrouve plus fréquemment des personnes en création, en arboriculture, en PPAM et petits fruits, non issues du milieu agricole, avec un statut de CS et qui ne possèdent pas de diplôme agricole. On peut faire le lien avec les deux portraits décrits plus haut : **✳ IMA et NIMA, majoritairement de plus de 40 ans, en création, CS ou ATS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement** et **□ NIMA, de tout âge, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement.**

Les expériences agricoles réalisées sont le plus fréquemment des stages, puis le salariat et l'aide sur la ferme familiale (Voir le détail Figure 74).

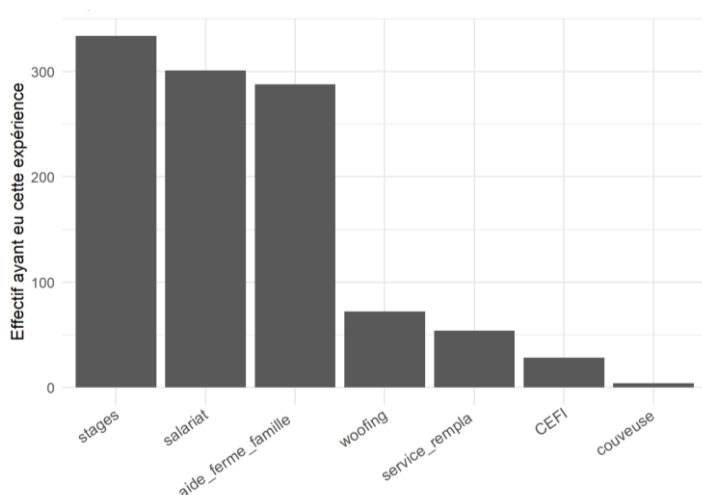


Figure 74. Répartition des différents types d'expériences avant l'installation

VI.7.3. Des installés diplômés

617 répondants ont un diplôme agricole, soit 67 % des répondants, contre 298 sans diplôme agricole. Parmi ceux ayant un diplôme agricole, près de la moitié possède un diplôme agricole de niveau bac+2 et plus (Voir Figure 75).

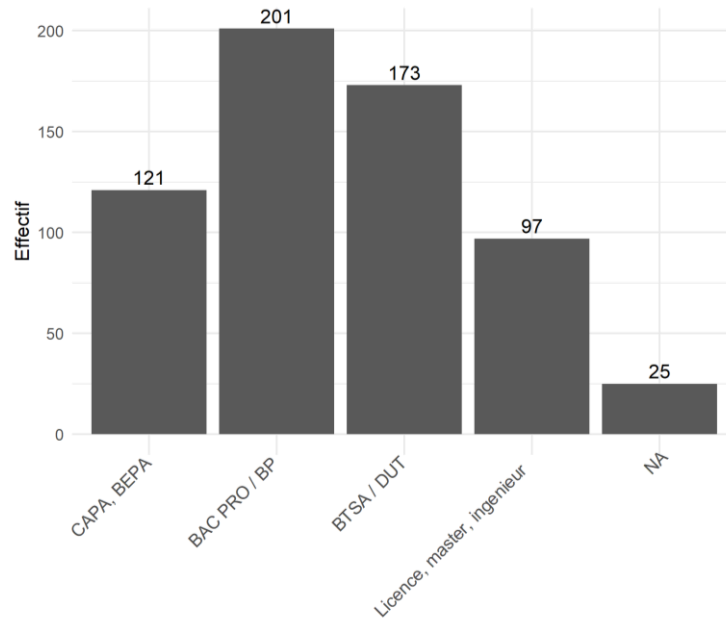


Figure 75. Répartition des répondants selon le niveau de diplôme agricole le plus élevé

Lorsque l'on s'intéresse aux diplômes non agricoles, on constate un fort effectif (301 personnes) possédant un diplôme de niveau bac +3 ou plus (voir Figure 76).

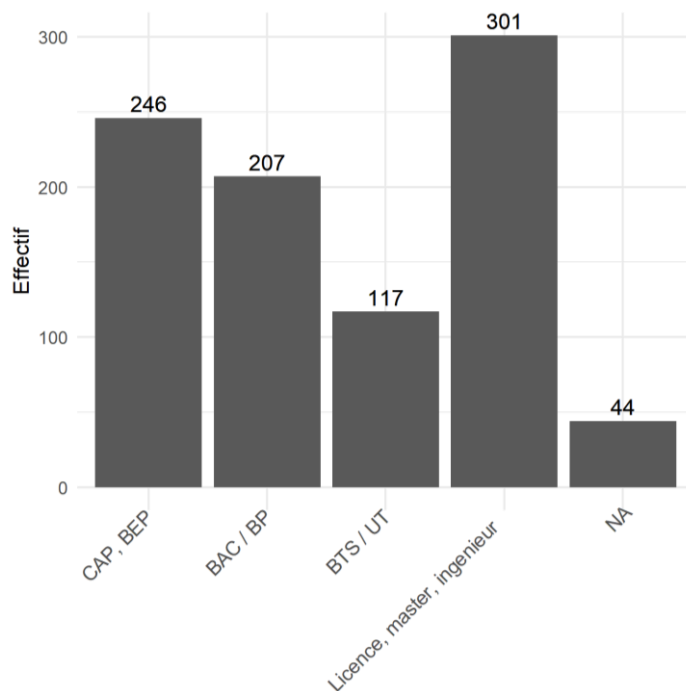


Figure 76. Répartition des répondants selon le niveau de diplôme non agricole le plus élevé

Dans le détail, les personnes qui possèdent un diplôme agricole sont surreprésentées parmi celle qui ont un diplôme de niveau bac+3 et + (Voir répartition Figure 77).

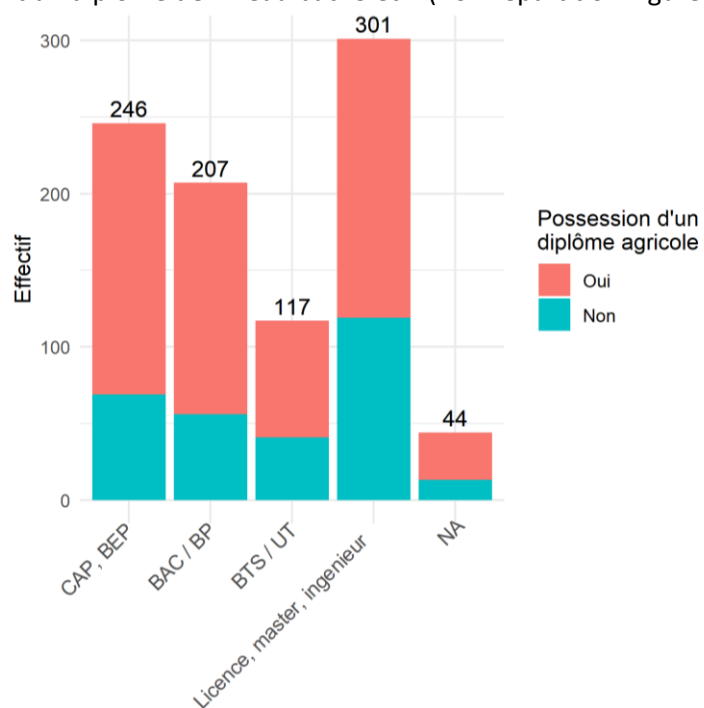


Figure 77. Répartition des répondants selon le niveau de diplôme non agricole le plus élevé en distinguant la possession d'un diplôme agricole ou non

VI.8. La perception des installés : l'accès au foncier reste la principale difficulté et l'entourage est un soutien majeur

VI.8.1. L'accompagnement palie certaines difficultés

Pour chaque thématique (Accompagnement, Financement, Commercialisation, Foncier, Formation et Environnement professionnel) dans le questionnaire, il a été demandé si des difficultés avaient été identifiées au regard de la réalisation et de la pérennité du projet.

La population des répondants est distinguée en trois groupes sur la Figure 78 :

- ceux ayant été accompagnés à l'installation et encore aujourd'hui (contrat d'accompagnement)
- ceux qui n'ont pas été accompagnés et ne le sont pas actuellement
- ceux qui ont été accompagnés partiellement (soit uniquement à l'installation, soit uniquement via un contrat actuellement)

On observe que plus les personnes sont accompagnées, moins elles perçoivent de difficultés.

On observe une particularité pour le foncier qui semble être le point qui pose le plus de difficultés, quel que soit le degré d'accompagnement.

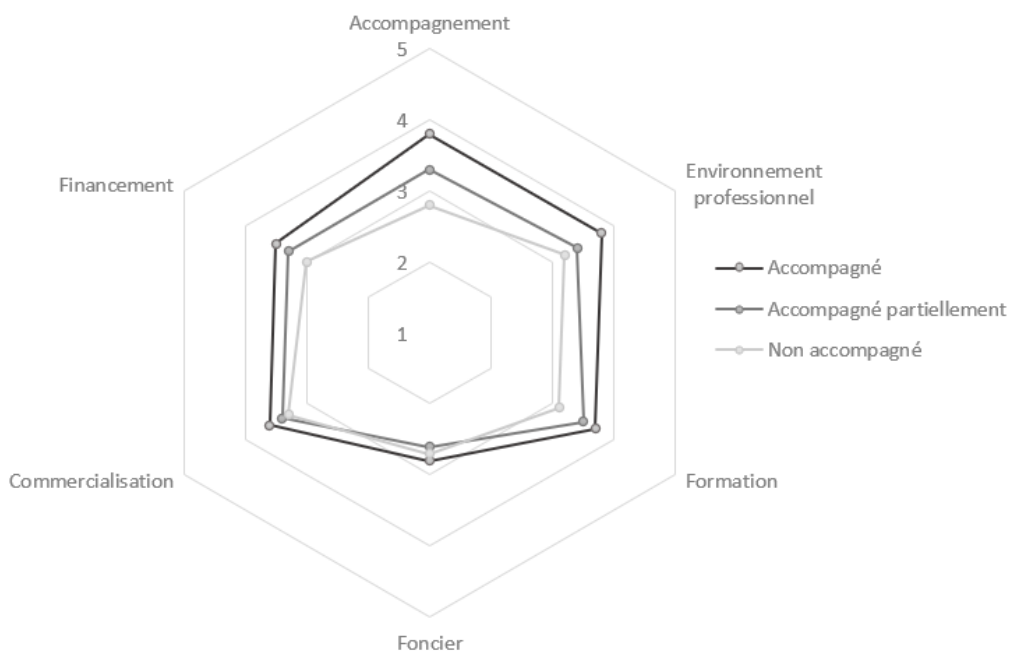


Figure 78. Diagramme des difficultés en fonction de l'accompagnement. Chaque réponse est une notation qui va de 1 à 5 signifiant 1 : beaucoup de difficultés à 5 : aucune difficulté.

VI.8.2. Les personnes issues du milieu agricole perçoivent moins de difficultés

De la même façon que précédemment, on effectue l'analyse en distinguant la population en deux groupes sur la Figure 79 :

- ceux ayant été identifiés comme "issus du milieu agricole"
- ceux "non issus du milieu agricole"

On observe que les personnes issues du milieu agricole éprouvent globalement moins de difficultés que celles non issues du milieu agricole.

Le foncier reste la problématique principale, avec une différence plus marquée pour les personnes non issues du milieu agricole.

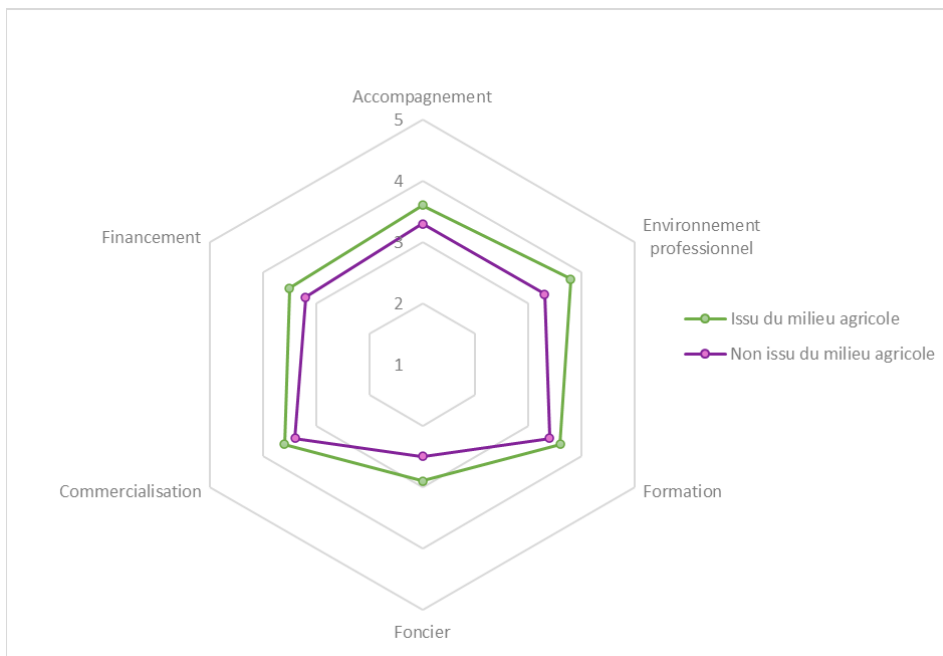


Figure 79. Diagramme des difficultés en fonction de l'origine agricole ou non. Chaque réponse est une notation qui va de 1 à 5 signifiant 1 : beaucoup de difficultés à 5 : aucune difficulté.

VI.8.3. L'accompagnement peut compenser les difficultés liées à l'origine non agricole

En reprenant les réponses aux six questions qui portent sur l'accompagnement, le financement, la commercialisation, le foncier, la formation et l'environnement professionnel, on regroupe la moyenne des réponses en fonction de quatre catégories de personnes (IMA Accompagné et non accompagné, NIMA accompagné et non accompagné), voir Figure 80.

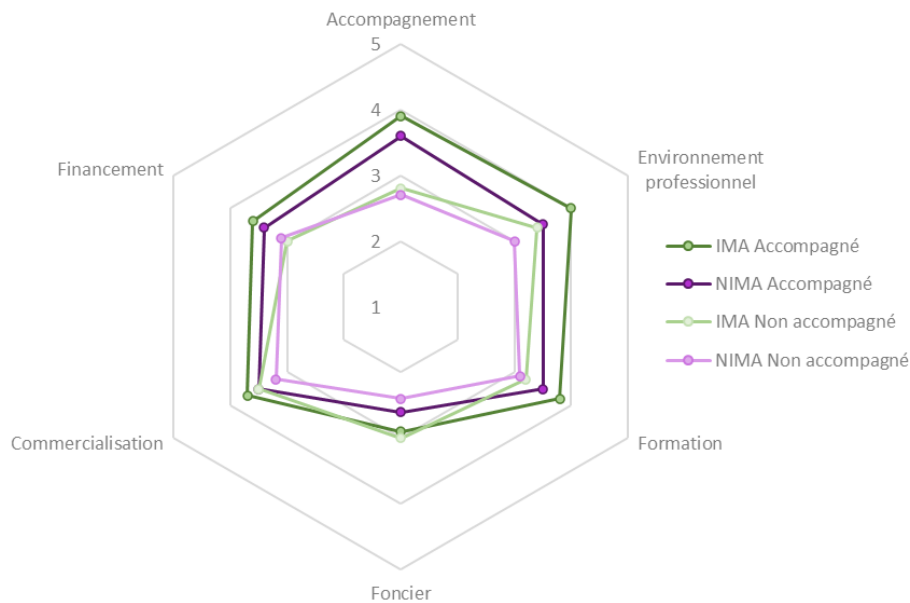


Figure 80. Diagramme des difficultés en fonction de l'accompagnement et de l'origine agricole ou non. Chaque réponse est une notation qui va de 1 à 5 signifiant 1 : beaucoup de difficultés à 5 : aucune difficulté.

On observe que les personnes accompagnées, expriment en moyenne moins de difficultés pour trouver un accompagnement adapté, s'intégrer dans leur environnement professionnel, trouver des formations adaptées et avoir accès à des financements.

Pour les aspects commerciaux, la tendance est moins nette, avec en moyenne plus de difficultés pour les NIMA non accompagnés, et avec plus de facilité pour les IMA accompagnés.

Pour le foncier, les IMA qu'ils soient accompagnés ou non expriment en moyenne moins de difficultés que les NIMA. De façon générale, le foncier reste l'aspect qui pose en moyenne le plus de difficultés.

VI.8.4. Expression libre des interrogés



Accompagnement

La question de l'**accompagnement** et de son intérêt par rapport au projet et à la pérennité de l'exploitation a suscité beaucoup de commentaires.

Une partie des personnes ayant réagi exprime les difficultés perçues, notamment dans le cas de productions moins classique (élevage canin, spiruline...), l'accompagnement est souvent vu comme inadapté :

- **« J'ai voulu mettre en place une petite structure en permaculture et arboforesterie et j'ai demandé de l'aide, un accompagnement mais personne n'avait de connaissance dans ce secteur. »** * NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.

D'autres expriment aussi la nécessité et l'utilité de l'accompagnement pour leur exploitation :

- **« Accompagnement très positif, beaucoup de soutien, beaucoup de ressources accessibles. »** ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement

Concernant les aides, certains expriment des difficultés face aux contraintes administratives :

- **« Accompagnement irréaliste, il est impossible de prévoir les années qui viennent et les rendements. »**
- ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.



Environnement professionnel

L'analyse détaillée des commentaires à la question de l'**environnement professionnel**, son impact sur le projet et la pérennité de l'exploitation permet de faire ressortir quelques éléments.

L'environnement professionnel est perçu comme un soutien par une partie des répondants :

- **« C'est l'entourage et les relations avec les maraîchers déjà installés qui m'a permis de mener mon installation à bien. »** ∞ IMA de moins de 40 ans, création, maraîchage, inséré dans les circuits de l'accompagnement
- **« Il existe beaucoup de dispositifs de formations techniques, de groupes d'échanges, de visites d'exploitation qui sont malheureusement très peu suivis par les agriculteurs, on y voit toujours les mêmes têtes. Pour moi, ces formations/visites/journées techniques sont une source intarissable de progrès, de remise en question, de réflexion »**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**
- **« Mon environnement professionnel local est constitué d'agriculteurs (maraîchers, vigneron, ...) avec lesquels je partage des circuits commerciaux mais surtout des échanges de compétences (sol plantes insectes), une dynamique de travail (j'ai des ruchers chez eux), des idées de diversification. »**
- ∞ NIMA, de plus de 40 ans, création, CS, inséré dans les circuits de l'accompagnement

Plusieurs se sentent isolés, pour plusieurs raisons : il y a peu d'agriculteurs dans leur secteur, leur production est peu représentée et il n'existe pas de structures professionnelles adaptées à leur système.

- **« Il y a une hémorragie des éleveurs laitiers ce qui rend de plus en plus difficile l'entraide. »**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

Des problèmes d'intégration sont exprimés aussi bien dans le milieu professionnel (pas d'entraide, pas de lien organisé) que dans la société en général (problèmes de cohabitation). Cette mauvaise intégration va jusqu'à être perçue comme nuisible (problèmes de voisinage, blocages administratifs locaux, dénigrement...).

- **« L'image de l'agriculteur c'est nettement dégradée. »**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**
- **« Etant étrangers et derniers arrivés, c'est assez compliqué de se faire accepter. »**
- **NIMA de moins de 40 ans, reprise ou intégration HCF et création, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement.**



Formation

L'analyse détaillée des commentaires à la question de **la formation** et son impact sur le projet et la pérennité de l'exploitation permet de faire ressortir quelques éléments.

La formation est perçue comme un soutien par plusieurs personnes :

- **« les formations proposées par les divers organismes sont très bénéfiques pour notre entreprise agricole »,**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

Par contre pour d'autres, elle est peu mobilisée car elle est couteuse et/ou nécessite trop de temps :

- **« Difficile de dégager du temps pour les formations, d'autant plus en étant pluriactif. »**
- ⊙ **IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.**

Certains ne trouvent pas de formation adaptée à leurs besoins :

- **« Aucune formation longue pour du porc en plein air. »**
- ∞ **NIMA, de plus de 40 ans, création, CS, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

Plusieurs personnes expriment leur frustration par rapport au plafond de prise en charge par VIVEA :

- **« Manque de crédits VIVIEA sur les premières années d'installation où le besoin en formation est important. J'ai dû en annuler certaines. »**
- **NIMA, de moins de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement.**



Foncier

L'analyse détaillée des commentaires à la question du **foncier** et son impact sur le projet et la pérennité de l'exploitation permet de faire ressortir quelques éléments.

Il ressort beaucoup de difficultés sur l'accès au foncier : d'une part, l'acquisition du foncier est perçue comme longue et coûteuse.

- **« Difficulté de trouver du foncier ce qui a retardé mon installation de 3 ans. »**
 - ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement
- **« C'est LE frein majeur à l'installation hors cadre. »**
 - ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise ou intégration HCF et création, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement.

Plusieurs personnes n'ont pas eu d'accompagnement et/ou d'aide pour faciliter l'achat de foncier, au contraire certaines déplorent l'impact négatif des institutions qui ont été un frein à l'acquisition de foncier.

- **« Il n'y a aucune démarche d'accompagnement à l'accès au foncier. C'est bien dommage! Beaucoup d'opacité dans ce domaine qui favorise les gros au détriment des petits et des nouveaux installés. »**
 - ✳ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.

Au-delà de ça, il ressort aussi le manque de foncier adapté localement, notamment dans le cas d'un besoin d'agrandissement.

- **« Il me manque de la surface pour pérenniser et développer mon projet. »**
 - ∞ IMA de moins de 40 ans, création, ATP, maraîchage, inséré dans les circuits de l'accompagnement

Certaines personnes, n'ayant pas accès à la propriété, exploitent des terres en location, ce qui peut être perçu comme un atout (pas d'impact financier en cas de commodat gratuit) mais cela est généralement une source de précarité et d'inquiétude sur le long terme :

- **« Difficulté de trouver du foncier de manière sécurisée (beaucoup de commodat) donc obligation de trouver un autre système (assolement partagé avec un éleveur de chevaux, travail avec d'autres agriculteurs producteurs pour cultiver pour moi ce qui me permet une bonne rotation). »**
 - ∞ NIMA de moins de 40 ans, création, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement



Commercialisation

L'analyse détaillée des commentaires à la question de la **commercialisation** et son impact sur le projet et la pérennité de l'exploitation permet de faire ressortir quelques éléments.

- **La principale difficulté concerne le prix de vente trop faible par rapport au coût de production. « Coûts de production qui augmentent avec l'augmentation des matières premières, et prix de vente trop concurrentiel pour être à la hausse et donc rémunérateur »**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

La vente directe apparaît comme une solution pour mieux valoriser les produits mais elle est aussi très chronophage.

- **« La vente directe nous permet de valoriser au mieux nos produits, ce qui compense une production plus faible qu'en plaine (nous sommes en montagne sur parcours). Par contre, elle est extrêmement chronophage, d'autant qu'il faut aller loin pour avoir accès à une clientèle suffisante (Toulouse, à 1h45 de route) et démultiplier les débouchés (3 marchés et 3 AMAP). »**
- ∞ NIMA de moins de 40 ans, création, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement
- **« La vente directe est vraiment le seul moyen de supporter les charges de l'exploitation mais elle demande un temps fou ! »**
- ⊙ **IMA de moins de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.**

Une autre source de valorisation citée est également la labellisation HVE.

- **« La formation HVE a apporté un revenu supplémentaire (mais avec de nouvelles contraintes). »**
- ⊙ **IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.**

Pour le maraîchage en particulier, la production semble sensible à la concurrence, notamment sur les marchés de plein vent :

- **« Beaucoup de concurrence en maraîchage bio diversifié sur le secteur, les marchés sont un peu bouchés. »**
- **NIMA, de moins de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement.**

De façon plus large, la dépendance aux fluctuations du marché peut fragiliser l'exploitation.

- **« Ce qui influe sur la pérennité de l'exploitation ce sont les fluctuations du marché mondial pour les productions non contractualisées. »**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

Sur la commercialisation, certains manquent de soutien et d'information.

- **« Manque d'information de l'interprofession. Pas d'annuaire des professionnels fournisseurs, agents commerciaux, négociants... »**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement, viticulture**

Enfin, l'expérience passée peut être un atout en termes de vente pour optimiser la commercialisation :

- **« La commercialisation était le cœur de notre métier précédent. »**
- ∞ **NIMA de plus de 40 ans, création, ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**



Financement

L'analyse détaillée des commentaires à la question du **financement** et son impact sur le projet et la pérennité de l'exploitation permet de faire ressortir quelques éléments.

Plusieurs personnes soulignent l'importance d'avoir un capital au démarrage (personnel ou non), afin de pouvoir investir et pérenniser l'activité.

- **« J'ai la chance d'avoir constitué un capital avant de me lancer, qui me permet de faire les investissements de départ incontournables et de vivre en attendant que mon exploitation dégage un revenu pour moi et mon conjoint. »**
- ★ **NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.**

A l'inverse, une personne exprime le fait que les montants élevés du remboursement peuvent bloquer les investissements.

- **« Le montant de mes remboursements de prêts est élevé et me freine dans l'achat de matériel plus performant et me bloque pour le remplacement de matériel usager ».**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

Certains ont manqué d'accompagnement et d'information par rapport aux possibilités de financement, aux aides et déplorent une difficulté d'accès au financement.

- **« Aucun accès au prêt bancaire pour créer une exploitation car pas d'épargne, de foncier, de garants etc... »**
- ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend ou intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

VI.8.5. L'entourage familial et personnel : la clef de voute de l'installation

Le soutien familial et la propre volonté de l'installé correspondent aux facteurs le plus fréquemment perçu comme bénéfiques (voir Figure 49). Ensuite, l'accompagnement extérieur a eu une influence bénéfique pour près de 200 interrogés. La conjoncture économique, et notamment la COVID ressortent comme ayant eu un impact positif sur les exploitations. Enfin, les politiques de filière et la dynamique de territoire ont également eu une influence bénéfique pour respectivement 86 et 81 personnes. (Note : la question était à choix multiples, 606 personnes ont coché au moins une option).

Dans les commentaires, l'importance du soutien familial proche ressort. Quelques personnes mettent aussi en avant le soutien de leur commune dans leur projet (prêt de terrain, encouragements, projet PAT). L'entraide avec les voisins agriculteurs est également citée comme un atout précieux.

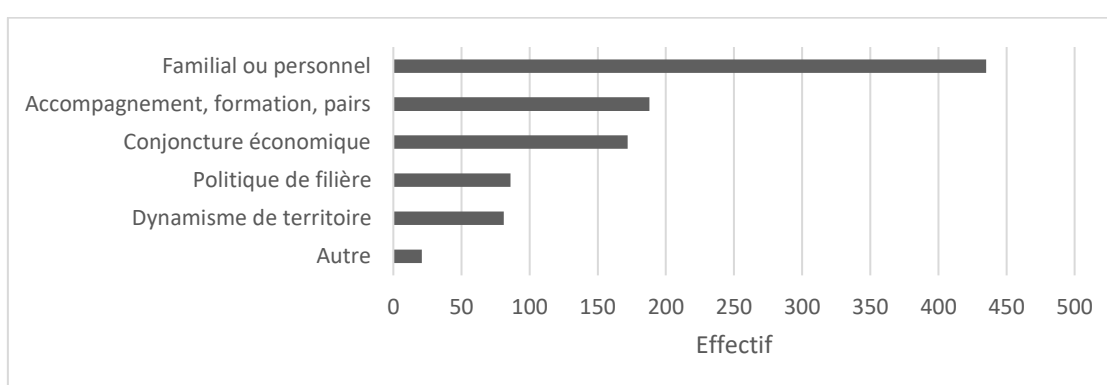


Figure 81. Répartition des évènements bénéfiques pour les installés

VI.8.6. Les évènements climatiques et la conjoncture économique mettent en péril les exploitations

Les répondants ont pu choisir un ou plusieurs évènements néfastes qui ont mis en danger leur exploitation (voir Figure 82). Les aléas climatiques ressortent nettement comme ayant eu un impact négatif sur l'exploitation. La conjoncture économique (baisse des prix à l'achat, hausse des prix des intrants...) et les contraintes sanitaires (restrictions, épidémies...) sont également perçues comme des facteurs négatifs.

Parmi les 846 personnes qui ont répondu à cette question, 185 ne notent aucun évènement particulièrement néfaste à leur exploitation.

Les politiques de filière, les contraintes réglementaires et la situation familiale ont été identifiées comme évènements néfastes dans une moindre mesure.

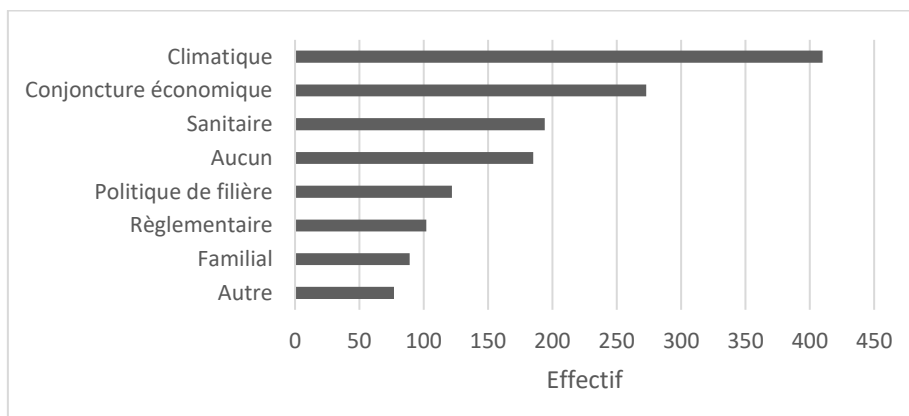


Figure 82. Répartition des événements néfastes pour les installés

Les aléas climatiques notamment le gel et la sécheresse reviennent le plus dans les commentaires. Les inondations également ont eu un impact négatif pour les cultures. Certains évoquent des difficultés dues à des problèmes administratifs (contrôle PAC, permis de construire retardé, difficultés avec la MSA...) et de mises aux normes sanitaires. Les dégâts dus aux nuisibles sont aussi mentionnés (dégâts par les sangliers). Enfin, un contexte social peu favorable (avec l'exemple du mouvement végan) peut être perçu comme un point négatif, notamment pour les éleveurs.

VI.8.7. Difficultés financières et cumul des aléas peuvent provoquer l'arrêt de l'activité agricole

Parmi les répondants, 56 personnes ont arrêté leur activité agricole. Les raisons de l'arrêt sont souvent multiples (Voir Figure 83). La principale raison de leur arrêt est liée à des difficultés financières (pour 12 personnes). Dans le détail, ces difficultés sont liées à une valorisation insuffisante (pour 8 personnes), des difficultés de production, un accès difficile aux aides et à l'emprunt, un accès difficile aux informations et des difficultés liées aux débouchés.

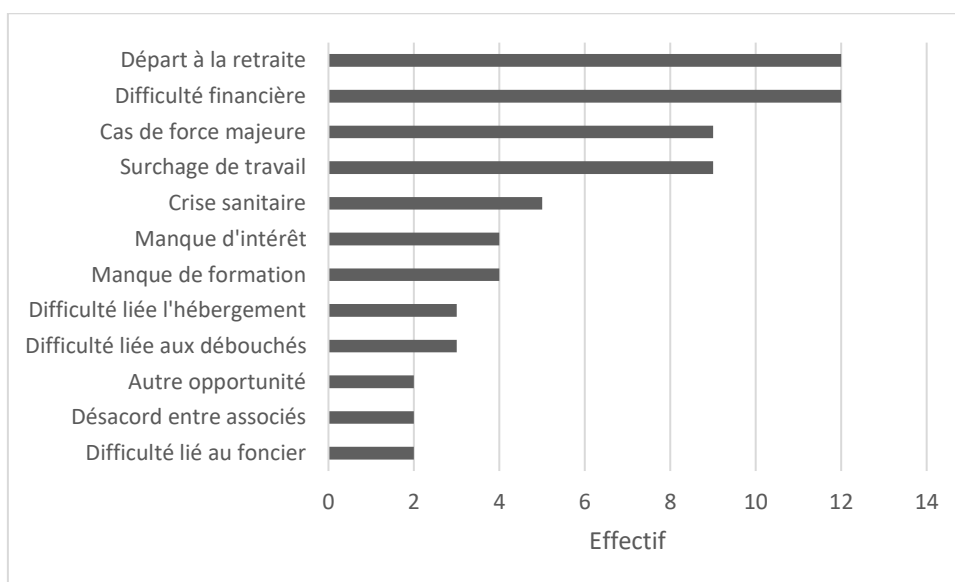


Figure 83. Répartition des raisons évoquées provoquant l'arrêt de l'activité agricole

Dans les commentaires, les difficultés financières ressortent :

- « Les cotisations MSA étaient supérieures à mes revenus »
- ☉ IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement

Le cumul des difficultés est aussi exprimé :

- « La météo couplée à mes difficultés financières ont fait que j'ai choisi d'arrêter le métier »
- NIMA, de moins de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement.

VII. Phase 3 : Des entretiens approfondis au plus près des installés

VII.1. 27 entretiens semi-directifs

À la suite de l'enquête en ligne, plusieurs points ont été approfondis, en particulier l'impact de l'accompagnement et de l'origine agricole sur la viabilité et la vivabilité. Afin de répondre à ces questions, des 27 entretiens semi-directifs ont été menés, de novembre à décembre 2021, auprès d'agriculteurs installés en Occitanie au cours de ces 10 dernières années.

Le guide d'entretien a été volontairement centré sur l'accompagnement, le profil de l'installé et les questions de viabilité et vivabilité. L'échantillon des interrogés a également été choisi en cohérence avec ces objectifs.

Les entretiens semi-directifs ont été menés par Etienne Caudrelier, Matthieu Clouet, Carla Laporte-Riou, Marie Saliou et Rémy Taysse, étudiants de l'ENSAT et Pierre Dangeville, stagiaire à la CRAO. Des fiches thématiques et des frises synthétiques ont été réalisées pour chaque entretien (voir en annexe 2).

La population cible correspond à celle de l'étude, c'est-à-dire aux installés en Occitanie depuis 2009. L'échantillon interrogé est constitué de personnes ayant répondu à l'enquête en ligne et ayant accepté d'être recontactés (voir Figure 84).

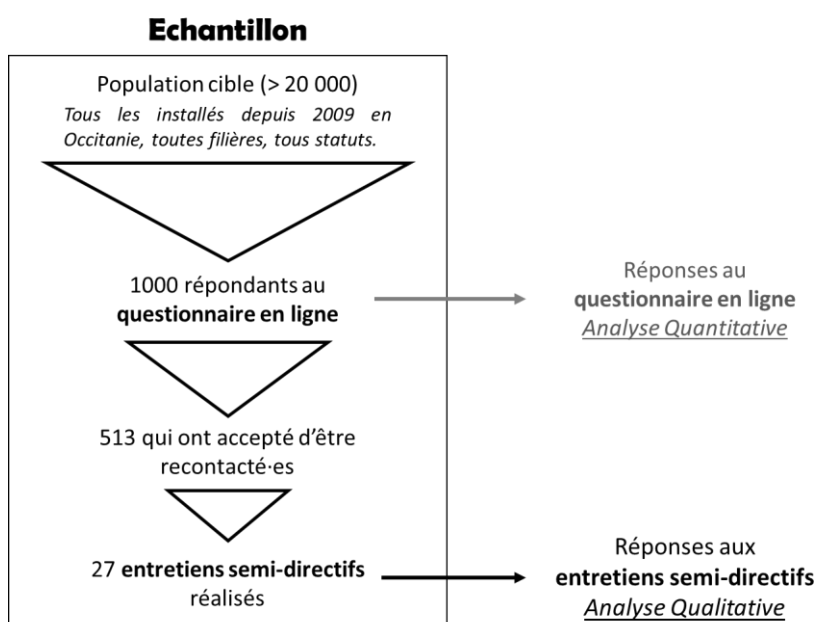


Figure 84. Description de l'échantillon sélectionné pour les entretiens approfondis

Parmi les 513 personnes potentielles, la sélection finale s'est faite sur trois critères discriminants (accompagnement, origine agricole, disponibilité de la personne sur la période des entretiens) et en prenant en compte des critères de diversité : territoire, forme juridique, statut et production.

Afin de pouvoir répondre à la problématique, quatre groupes d'installés ont été constitués :

- Issu du milieu agricole et accompagné
- Issu du milieu agricole et non accompagné
- Non issu du milieu agricole et accompagné
- Non issu du milieu agricole et non accompagné

Globalement, les personnes ont des projets divers, sur une variété de territoires. Le tableau 1 reprend l'ensemble des personnes interrogées avec leurs caractéristiques principales.

Tableau 1. Description de l'échantillon des entretiens approfondis.

	Année d'installation	Cadre d'installation	Forme juridique	Statut	Production principale	Circuits	Ateliers diversifiés	Département
Accompagné et IMA	2013	HCF	GAEC	ATP	Arboriculture	c. long	Oui	46. Lot
	2013	CF	Indiv	ATP	Grandes cultures	c. long	Oui	31. Haute-Garonne
	2012	CF	Indiv	ATP	Bovins viande	c. long	Non	31. Haute-Garonne
	2013	CF	SCEA	CS → ATP	Grandes cultures	c. long	Non	9. Ariège
	2013	CF	EARL	CS → ATP	Grandes cultures	c. long	Non	32. Gers
	2014	CF	EARL	ATP	Caprins	c. court	Oui	11. Aude
Accompagné et NIMA	2016	CF	Indiv	ATP	Viticulture	c. long	Non	34. Hérault
	2016	CF	Indiv	CS	Viticulture	c. long	Non	34. Hérault
	2015	Création	SA/SARL	ATP	Paille/foin	c. court	Non	30. Gard
	2016	Création	Indiv	ATP	NA	c. court	NA	48. Lozère
	2017	Création	Indiv	CS	Viticulture	c. long	NA	34. Hérault
	2011	Création	Indiv	ATS	Maraîchage	c. long	Oui	30. Gard
	2018	Création	Indiv	CS	Apiculture	c. court	Non	9. Ariège
Non accompagné et IMA	2009	CF	GAEC	ATP	Bovins viande	c. court	Non	11. Aude
	2015	HCF	Indiv	ATP	Ovins viande	c. court	Oui	31. Haute-Garonne
	2016	Création	Indiv	ATP	Maraîchage	c. court	Oui	81. Tarn
	2016	Création	Indiv	ATP	Maraîchage	c. court	Non	32. Gers
	2013	Création	EARL	ATP	Palmipèdes gras	c. court	Oui	32. Gers
	2012	HCF	EARL	ATP	Bovins viande	c. long	Non	32. Gers
	2013	Création	Indiv	CS	Maraîchage	c. court	Oui	32. Gers
Non accompagné et NIMA	2015	CF	SCEA	ATP	Viticulture	c. long	NA	34. Hérault
	2010	HCF	Indiv	ATP	Equins	c. court	Oui	30. Gard
	2015	HCF	Indiv	ATP	Ovins viande	c. court	Non	46. Lot
	2015	CF	Indiv	ATS	Grandes cultures	c. long	NA	81. Tarn
	2010	Création	Indiv	ATP	Maraîchage	c. court	Non	32. Gers
	2011	Création	Indiv	CS	Equins	c. court	Non	31. Haute-Garonne
	2014	Création	Indiv	Arrêt	Arboforesterie	NC	Non	11. Aude

L'analyse présentée est organisée autour de 4 thématiques : profil et parcours de l'installé, accompagnement, viabilité et vivabilité.

VII.2. Profil et parcours : l'expérience précédente est bénéfique pour l'installé

Les diverses expériences professionnelles passées en dehors de l'exploitation agricole ont un impact positif sur l'installation et le développement de l'entreprise agricole grâce notamment à la valorisation de nouvelles compétences. Ces dernières ont été acquises à travers les formations diplômantes, les stages réalisés durant les formations, ou les différents postes occupés en salariat avant l'installation. Les compétences agricoles ou non-agricoles acquises durant le parcours professionnel avant l'installation sont des apports pour les installés, indépendamment de l'origine agricole ou non, du diplôme ou de l'emploi professionnel effectué.

Les stages, passage essentiel

Les stages sont un point central dans l'expérience agricole avant l'installation. Leur intérêt est mis en avant, notamment pour acquérir des compétences agricoles. Aussi bien pour les IMA qui peuvent profiter d'un stage pour expérimenter de nouvelles pratiques sur d'autres exploitations, que pour les NIMA pour qui le stage peut aussi permettre de mettre un pied dans le monde agricole.

- **« Ça aide et ça forge », à propos des stages. ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.**
- **« [Le] stage chez un voisin, ça m'a appris des choses. [...] Si je n'avais pas fait le BPREA, je ne me serais pas forcé à aller travailler chez un voisin », à propos du stage imposé, ▲NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement**

Parmi les formations diplômantes il ressort plusieurs exemples d'acquisition de compétences agricole utiles pour le métier d'agriculteur : agronomie, techniques agricoles mais également des compétences pas spécifiquement agricoles : comptabilité, gestion d'entreprise, mécanique, commercial.

Certaines formations peuvent être aussi vues comme un moyen d'intégration dans le milieu agricole.

- **« [Le BPREA] c'était surtout pour avoir plus de légitimité vis-à-vis des collègues. » ∞NIMA de moins de 40 ans, création, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement, en maraîchage**

Des expériences professionnelles précédentes bénéfiques

Les emplois précédant l'installation contribuent également à enrichir les compétences de l'installé. Cela peut apporter directement des compétences agricoles : on à l'exemple d'une personne qui a travaillé 4 ans en tant que salarié agricole dans l'irrigation avant de s'installer en grandes cultures, les connaissances acquises précédemment lui sont utiles dans son métier d'agriculteur. L'expérience professionnelle antérieure peut aussi être réalisée dans un autre milieu et être utile également pour l'installé, dans divers domaines : gestion d'entreprise en tant que cadre (gestion administration et financière), mécanique automobile, électronique, commercial.

- **« Systèmes carrés, efficaces et intéressants et applicables dans tous les autres métiers". "Ça ouvre l'esprit. » © IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, en grandes cultures, après avoir travaillé 10 ans en tant que cadre dans une entreprise de Télécom : son expérience a été très bénéfique en termes de compétences administratives et financières.**

Au-delà des compétences, celles et ceux qui s'installent après avoir quitté leur emploi ont un apport financier leur permettant souvent de faciliter leur installation (IMA ou NIMA).

Origine agricole, un coup de pouce ?

Pour les installés qui ont grandi sur la ferme familiale, on retrouve le fait qu'ils ont aidé à la ferme familiale soit quand ils étaient jeunes soit plus tard quand ils étaient adultes. Cela leur a permis d'acquérir une bonne connaissance de leur exploitation avant l'installation, utile lors des reprises en CF. En ce sens l'installation en a été facilitée car les installés profitent d'une exploitation agricole déjà établie et dont ils connaissent « sur le bout des doigts » toutes les facettes en terme technique.

- « **Quand tu es baigné là-dedans c'est plus simple.** » ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement

Pendant, le fait de rester dans le milieu familial, peut aussi comporter des inconvénients, notamment avec le poids des habitudes :

- « **On a toujours fait comme ça.** » Ici le poids des habitudes est vu comme un frein à l'innovation et à l'amélioration du système. ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement

Au-delà de la connaissance de la ferme, l'intégration professionnelle locale semble être un pilier important pour la pérennité de l'exploitation. L'origine agricole peut dans certains cas faciliter cette intégration :

- « **[C'était] facile pour s'intégrer [...] plus facile que pour un jeune ou quelqu'un non-issu du milieu agricole.** » ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement

En parallèle, certains NIMA témoignent aussi de leurs difficultés à se faire accepter dans le milieu professionnel :

- « **On passait pour les hurluberlus du coin. [...] Au départ, tout le monde nous donnait perdants.** » □ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, en maraîchage.

Pendant, l'origine agricole n'est pas toujours déterminante, des installés NIMA peuvent également très bien s'intégrer dans le milieu professionnel local.

- « **Ils m'ont aidé [...]. On a tous besoin des autres. [...] Déjà s'il n'y a pas de CUMA dans un coin, ça commence mal !** » ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement, président de la CUMA locale, a été soutenu lors de son installation par ses voisins agriculteurs et est convaincu de l'importance de la CUMA en élevage.

Dans tous les cas l'intégration dans le milieu professionnel semble faciliter la mise en place de l'installé

Des motivations diverses

Les motivations pour s'installer peuvent être diverses et multiples.

Pour certaines reprises CF, reprendre l'exploitation familiale apparaît comme une évidence, la question ne se pose pas vraiment. L'idée est de conserver le patrimoine familial et de le faire perdurer.

- « **Le fait que ce soit familial, ça bloque dans le sens où ça oblige à bosser [dedans], même si ça ne génère pas de revenu [...] mais après qu'est-ce qu'on fait ?** » © IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, grandes cultures

L'installation peut aussi être le fruit d'une opportunité dans le cadre familial : installation avec un oncle qui cherchait un associé, souvent sous forme de GAEC. On observe aussi plusieurs cas d'installation de NIMA en reprise de la ferme des beaux parents, qui saisissent cette occasion d'avoir accès à des terres et/ou un outil de production plus facilement.

De façon plus ou moins explicite les installés ont une attirance pour le monde agricole, parfois pour une seule activité particulière.

Une motivation peut être de changer de cadre de vie et/ou de quitter le monde urbain. Les personnes recherchent une amélioration de leur cadre de vie. On observe aussi le cas de reconversions, où les installés cherchent un métier avec du sens.

Enfin, certains installés, considèrent leur activité agricole comme un loisir et l'exerce pour le plaisir, en plus d'un autre emploi ou lorsqu'ils sont à la retraite. Dans ces cas-là, il n'y a pas de recherche de rentabilité économique.²

➤ **« Je garde ça pour le côté fun [...] l'activité agricole n'est plus une priorité. »**

© IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, viticulture.

² Les installés qui ne recherchent pas la rentabilité économique (activité de loisir) sont des profils atypiques qui ne sont pas la cible de l'étude. Ils représentent tout de même une réalité, notamment dans les données de la MSA, mais ils ne peuvent pas être considérés de la même façon que le reste des installés, notamment en terme d'accompagnement.

VII.3. L'accompagnement, un soutien pour les installés, à améliorer

Lors des entretiens, le sujet de l'accompagnement a été traité dans sa globalité. Derrière l'accompagnement, les installés ont pu s'exprimer sur l'accompagnement à l'élaboration de leur projet d'installation, sur les aides, sur l'accompagnement post-installation que cela soit du suivi ou des formations.

Être accompagné à l'installation : entre contraintes et bénéfices

Une partie des installés, notamment dans le cas de reprises familiales, voit l'accompagnement à l'installation plutôt comme une formalité nécessaire pour avoir accès aux aides. Ils ont peu de souvenirs sur leur accompagnement et ne perçoivent pas d'impact direct. Dans le détail, une critique est ressortie : la rigidité de l'étude prévisionnelle. Elle est difficile à respecter notamment à cause d'une grande fluctuation des marchés, difficile à anticiper.

- **« Ça a été moyennement utile et ça n'a pas servi plus que ça. »**

© IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, grandes cultures, à propos de l'étude prévisionnelle.

Dans le cas des créations ou de reprises HCF, les installés s'expriment davantage sur les bénéfices apportés par l'accompagnement. Il a contribué à construire le projet agricole et aider à se projeter.

- **« Ça m'a permis de mieux anticiper, mieux comprendre ce qu'il m'attend [...] ça apporte une certaine vigilance. »** ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement

L'accompagnement peut même être vu comme déterminant :

- **« [Le conseiller] m'a donné du courage pour affronter la suite du diplôme [...] sans lui j'aurais peut-être fini seulement salarié agricole et pas agriculteur individuel. »** ∞ IMA en création, ATP, de plus de 40 ans, inséré dans les circuits de l'accompagnement, en arboriculture et maraîchage. Après plusieurs expériences professionnelles, une reconversion avec un diplôme BPREA.

Des limites cependant sont aussi exprimées, certains considèrent que l'accompagnement proposé n'était pas adapté à leur projet et leurs objectifs, notamment dans le cas de projets atypiques, avec de faibles investissements.

Enfin, certains expriment une méconnaissance de l'accompagnement et des aides possibles.

- **« Le problème de devenir agriculteur comme on le fait, c'est qu'on n'a pas baigné dans ce milieu-là, on n'est pas au courant de quoi que ce soit. »** □ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, châtaigne et petits fruits.

L'accompagnement post-installation : utile mais insuffisant

Dans l'ensemble, lorsque l'accompagnement post-installation est mobilisé il est considéré comme utile. Plusieurs exemples de suivis techniques et/ou administratifs sont cités avec pour objectifs d'améliorer des aspects techniques, d'obtenir une expertise extérieure, de résoudre des problèmes juridiques, d'obtenir des conseils administratifs et/ou liés aux aides (notamment celles de la PAC).

Une part des installés exprime sa déception dans certains cas avec un ratio coût/bénéfice jugé parfois trop élevé, ou bien lorsque les objectifs économiques des installés sont différents des propositions faites (propositions surdimensionnées par rapport aux objectifs).

- **« Cela ne concordait pas à ma petite entreprise. »** * NIMA, plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement (pluriactif) exprime des difficultés à trouver un accompagnement adapté à son projet.

Des formations post-installation appréciées mais à améliorer

L'importance des formations et le bénéfice apporté pour le développement de leur exploitation est exprimé par plusieurs installés. Les formations sont en général très ciblées et permettent d'améliorer un aspect technique précis de l'exploitation agricole.

- Par exemple des formations sur le suivi médical et le prélèvement sanguin sur bovins pour un IMA en bovins viande, afin de répondre aux exigences sanitaires, permettre un gain de temps en apprenant les bonnes pratiques et si possible ne pas faire appel à un vétérinaire,
- ou encore les diverses techniques maraichères pour un IMA en noyers, qui souhaite développer une activité maraichère en complément.

Des formations hors domaine agricole sont aussi mobilisées, par exemple sur la communication orale, la gestion de crise, ou encore la géopolitique mondiale et les nouvelles technologies.

Certains soulignent cependant le manque d'accès à certaines formations du fait de leur position géographique, notamment dans le cas où leur production est mal représentée sur leur territoire.

- IMA, éleveur caprin dans l'Hérault, il est « **entouré de viticulteurs** » et a du mal à trouver des formations adaptées à sa production près de chez lui.

Certaines formations sont vues comme trop théoriques :

- « **Les formations telles qu'elles sont faites à l'heure actuelle ne sont pas dans la réalité du terrain** ».
 - ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.

Des installés sont en demande de sujets encore pas assez proposés, d'après eux, dans le cadre de formations sur les aspects juridiques et de transmission patrimoniale, d'optimisation fiscale, la maîtrise économique des exploitations et plus précisément sur les coûts de production...

Pourquoi certains ne mobilisent pas d'accompagnement, d'aides publiques ou des formations ?

L'accompagnement « institutionnel » peut être perçu comme non nécessaire par une partie des installés car ils n'en ressentent pas le besoin. Leur bagage historique leur paraît suffisant. L'accompagnement peut aussi être réalisé par un proche ou par le cédant de l'exploitation en cas de reprise.

Pour les aides, le poids des contraintes administratives est un frein souvent mentionné. De plus, certains installés ne font pas appels aux aides pour des raisons idéologiques : envie d'indépendance, d'autonomie et ne souhaitent pas être subventionnés.

- « **Les primes d'installation [...] ne sont pas forcément intéressantes au regard des contraintes qu'ils nous imposent.** » ☉ IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, viticulture. Pour lui, il n'y avait pas de nécessité à demander des aides et la charge administrative liée aux aides est trop lourde.

Enfin, pour les formations, il ressort le fait de ne pas en ressentir le besoin, le manque de temps, ou encore le fait de ne pas trouver de formation adaptée :

- « **Je n'ai pas le temps, ça me dit rien, je suis autodidacte.** » ✨ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, à propos des formations.
- « **C'est pas commun de travailler avec sa mère [...] il y a des aspect psychosociologiques dont on ne s'occupe pas. [...] Humainement parlant c'était très compliqué.** » ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de

l'accompagnement. Elle aimerait qu'il y ait plus de formations sur le travail à plusieurs, une mauvaise entente peut impacter négativement la vivabilité.

VII.4. Viabilité : les stratégies face aux nombreux défis

Conjoncture économique, absence de dynamique de territoire, aléas climatiques, contraintes règlementaires... mettent en péril l'activité économique

Les installés doivent faire face à de multiples difficultés qui peuvent impacter l'activité économique de l'exploitation. Ces impacts touchent également les agriculteurs en rythme de croisière, mais au démarrage leur situation est plus fragile, ils sont plus vulnérables.

La conjoncture économique est une préoccupation de plus en plus prégnante. Les fortes variations des prix sur les cours des marchés touchent particulièrement les agriculteurs qui commercialisent leur production en circuit long. Indépendamment du type de production (bovins viande, céréales, noyers...), les exploitations subissent les aléas économiques qui mettent en péril la viabilité. À cela, s'ajoute la hausse du prix des intrants et du carburant qui augmentent le poids des charges de l'exploitation. Enfin, de façon plus ciblée, plusieurs maraîchers ont témoigné de la difficulté à trouver des débouchés, freinés par la concurrence élevée sur les marchés.

L'absence de dynamique sur le territoire peut mettre à mal la viabilité de l'exploitation. Le fait notamment qu'une production soit peu représentée et/ou peu structurée localement peut impliquer un moindre soutien de l'environnement professionnel, moins de suivi technique, moins de formations, moins de possibilités de mutualiser des outils de productions et enfin moins de structuration pour les débouchés.

- **« J'aimerais bien trouver des formations, j'ai pas trop le temps de m'y pencher dessus ... le problème c'est qu'on n'est pas une zone avec beaucoup de maraîchers, c'est plus difficile à trouver, c'est plus rare. »** ∞ IMA, de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, maraîchage.

Le foncier peut aussi être une vraie problématique, notamment dans un projet d'agrandissement ou de développement d'activité. Les installés peuvent se retrouver dans une situation peu viable car leur surface de production est trop petite mais ils n'arrivent pas à accéder à davantage de foncier, soit par manque d'offre, soit en raison du coût ou des choix d'attribution des terres.

L'accès à l'eau a également été soulevé comme un point bloquant, notamment pour le maraîchage. Un des interrogés a dû faire face à un refus d'autorisation de prélèvement d'eau, ce qui a mis à mal son exploitation.

La crise COVID a entraîné des répercussions négatives sur certains installés. Des maraîchers ont déploré les accès restreints aux marchés de plein de vent et la baisse de l'activité touristique.

D'autres difficultés ont été évoquées lors des entretiens : aléas climatiques, grippe aviaire et autres problèmes sanitaires, restrictions règlementaires sur l'utilisation de traitements phytosanitaires, matériel défaillant à renouveler non prévu, lourdeurs administratives et difficultés personnelles (séparations) qui ont impacté la viabilité de leur exploitation.

Des stratégies variées pour faire face aux difficultés économiques

Pour faire face à cette instabilité économique et aux risques, plusieurs stratégies peuvent être mises en place.

Un moyen a été observé pour stabiliser les prix de vente : mettre une partie des récoltes sous contrat via une coopérative, avec des prix fixés à l'avance. De façon plus globale, l'idée est d'aller vers des marchés plus rémunérateurs. Nous avons le témoignage notamment de plusieurs

céréaliers qui se tournent vers la culture de semences qui a un prix de vente plus élevé et plus stable, et permet d'augmenter leur chiffre d'affaires.

Une autre solution peut être la diversification de leur activité. Certains installés développent un autre type de production plus rentable (maraîchage bio, bois de chauffe...), d'autres peuvent également aller plus loin dans la transformation de leurs produits (fromages, plats cuisinés...).

- « **Ça permet de glisser un CA sur l'année.** » □ **NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, maraîchage**, à propos des paniers. Il a décidé d'augmenter la part de transformation et cible Toulouse comme point de vente car cela apporte un meilleur chiffre d'affaires : la clientèle achète plus de produits transformés à un meilleur prix.

La méthanisation peut aussi être une stratégie qui permette de réduire certains coûts.

- Un IMA en grandes cultures souligne le gain apporté à plusieurs niveaux :
 - recyclage de ses déchets verts et récupération du digestat pour amender ses sols,
 - gain de matériel et gain de temps car la récupération et le broyage des déchets verts se fait par le biais d'une CUMA associée à l'usine de méthanisation (mutualisation efficiente des coûts),
 - sécurité pour la culture semencière avec un risque de contamination avec les années précédentes proche de 0.

L'implication dans des démarches de qualité, notamment la certification AB permet à certains d'assurer des débouchés à un meilleur prix.

- « **On a pris le label bio pour pouvoir convaincre sur des marchés ou la Ruche qui dit oui.** » ∞ **NIMA de moins de 40 ans, création, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, maraîchage.**

Une autre option est également de limiter les charges. Cela peut se traduire par une réduction des coûts de mécanisation en mutualisation du matériel (entre voisin ou via une CUMA) ou par un choix de production.

- Une installée en reprise CF en bovins viande dans l'Aude, augmente ses surfaces implantées en petit épeautre bio, car sa conduite implique des charges faibles, tout en ayant un bon prix de vente.

Enfin, plusieurs installés possèdent un autre emploi à temps partiel en parallèle de leur activité agricole afin d'assurer un minimum de revenu stable.

De l'importance du soutien familial

Les membres de la famille large ou le conjoint peuvent jouer un rôle majeur dans la viabilité et la vivabilité de l'exploitation.

Dans le cas où le conjoint travaille à l'extérieur, son revenu contribue (souvent grandement) à l'équilibre et la stabilité financière du foyer. Cette solution peut être passagère :

- « **Ça fait 4/5 mois que je ne me suis pas payé, je m'en sors sur le salaire de mon épouse, d'où l'intérêt dans un couple d'avoir un salaire extérieur.** » ▲ **NIMA de moins de 40 ans, reprise ou intégration HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement.**

Également, ce fonctionnement a pu permettre à certains d'assurer une installation progressive :

- « **Je suis pas mécontent d'avoir fait cette longue période en cotisant solidaire qui a permis de se tester quitte à avoir attendu pour demander la DJA** ». **▲ NIMA de moins de 40 ans, création, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement**. Il est aujourd'hui ATP, après avoir gardé le statut de CS pendant 5 ans. Il vivait alors grâce aux revenus de sa conjointe.

On observe dans certains cas une forte implication de la famille des installés à l'activité agricole : participation aux travaux agricoles ponctuels lors d'une surcharge de travail ou encore présence régulière du cédant dans le cas d'une reprise dans le cadre familial.

- Un installé IMA, en reprise CF en bovins viande, en Haute-Garonne, explique que son père, le cédant, est présent encore quasi quotidiennement sur la ferme, il l'aide notamment pour réaliser des travaux (multiples extensions de la stabulation). De plus, il le soutient moralement et lui permet de pouvoir avoir une réflexion à deux.

VII.5. Vivabilité : un travail prenant mais accepté

Une charge de travail importante

Les installés expriment une charge de travail relativement lourde et un travail prenant. Cela est en partie expliqué par le fait de devoir tout construire et mettre en route, par des erreurs d'organisation et d'optimisation qui peuvent être faites au démarrage.

- « **Quand tu démarres de zéro, tu as tout le temps du boulot.** » ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement, en noyers, aimerait plus de temps libre.
- « **La terre est basse, l'hiver il fait froid, c'est pas facile au quotidien [...] Il faut aimer ça. Maintenant, on porte beaucoup moins les cagettes, [...] [avant] on était mal organisé.** » □ NIMA, de moins de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, maraîchage, après une année difficile, le couple a aménagé son environnement de travail.

Les aspects de santé sont encore peu pris en compte, certains installés témoignent de l'usure physique de leur métier.

- « **Je me blesse, au niveau physique [...] mon corps fait une alerte rouge.** » □ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, maraîchage.
- « **[J'ai] les mains dans un sale état et le dos dans un sale état.** » ∞ IMA en création, ATP, de plus de 40 ans, inséré dans les circuits de l'accompagnement, en arboriculture et maraîchage, il déclare travailler entre 50 et 60 heures par semaine.

La charge de travail est différente en fonction des installés et des productions. Les céréaliers notamment ont une activité saisonnière qui peut leur laisser des périodes plus calmes l'hiver qu'ils peuvent utiliser pour faire des formations, préparer l'année suivante, assister aux réunions... Pour les éleveurs par contre, l'astreinte liée aux animaux ressort, limitant notamment la prise de vacances.

La prise de vacances n'est pas forcément recherchée par tous les installés. Plusieurs préfèrent privilégier un équilibre de vie au quotidien plutôt que la prise des longues périodes de repos.

Pression financière, contraintes administratives, relations humaines menacent la vivabilité

Au-delà de la charge de travail, d'autres facteurs peuvent affecter négativement la vivabilité d'une exploitation.

Les incertitudes économiques, liées à la conjoncture, aux investissements, aux frais à rembourser, peuvent peser sur le moral des installés.

- « **[On a] une pression financière.** » □ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, châtaigne et petits fruits. Elle exprime une inquiétude par rapport à l'argent investi.
- « **On m'a mis des bâtons dans les roues [(personnes hostiles, blocages administratifs)].** » ∞ IMA en création, ATP, de plus de 40 ans, inséré dans les circuits de l'accompagnement, en maraîchage, installé dans une zone très viticole, il déplore une intégration difficile

L'inverse est vrai, dans certains cas, le soutien technique, moral des pairs contribuent grandement à la vivabilité.

Agriculteur, un choix de vie

Dans la plupart des cas, les installés expriment une satisfaction de leur situation car elle a été choisie et ils acceptent leurs conditions.

- **« Je le vis très bien parce que je l'ai choisi. »**
 - ⊙ IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, après avoir travaillé 22 ans en tant que cadre.
- **« Tout ce que je fais, je ne changerais rien. »**
 - ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement, équins, elle est satisfaite de sa situation malgré des conditions de travail assez difficiles.
- **« C'est pas l'homme qui prend la ferme, c'est la ferme qui prend l'homme. »** ❖ IMA de moins de 40 ans qui intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement, en bovins viande, il voit son métier comme une passion.

VII.6. Expérience et accompagnement, deux facteurs clés impactant la viabilité et la vivabilité

L'origine des installés en tant que telle a finalement peu d'impact sur la viabilité et la vivabilité. Cependant, quelques éléments liés à l'origine peuvent exercer une influence dessus. Dans le cadre d'une reprise familiale, le fait de démarrer avec un système connu et déjà en fonctionnement facilite l'installation.

Au-delà de l'origine, l'expérience apparaît comme un facteur déterminant pour la viabilité. Une personne ayant grandi dans le milieu agricole peut avoir acquis cette expérience de façon privilégiée. Cependant, n'importe quelle personne peut acquérir cette expérience par d'autres moyens : métiers antérieurs, stages...

Enfin, l'intégration professionnelle ressort comme un élément important pour la viabilité. Cette intégration peut être facilitée pour un IMA qui a grandi sur place, qui est connu de ses pairs, mais chaque cas est particulier et l'origine ne conditionne pas l'intégration.

L'accompagnement existe sous différentes formes, on retrouve de l'accompagnement par les organismes dits « classiques » de l'accompagnement agricole, mais les installés sollicitent également leur entourage proche et d'autres organismes non agricoles.

Des contraintes administratives liées aux aides sont exprimées et peuvent représenter un réel poids pour les installés, notamment en termes de temps de travail.

Enfin, l'accompagnement impacte positivement la viabilité et la vivabilité ; pour qu'il soit bénéfique il faut que l'accompagnement soit en cohérence avec les besoins et les objectifs de l'installé.

VIII. Phase 3 : Focus groupe des conseillers de l'accompagnement

VIII.1. Une journée collective pour recueillir la vision des conseillers

L'objectif de ce focus groupe était de recueillir la perception des conseillers qui accompagnent les agriculteurs après leur installation, pour identifier les besoins, les difficultés et les leviers qui contribuent à la viabilité et la vivabilité de leur exploitation.

12 conseillers de différents organismes (CDA, ADEAR, MSA, France Active, Cerfrance) ont participé au focus groupe animé par la CRAO.

Le focus groupe s'est déroulé sur une journée entière, découpée en plusieurs ateliers individuels et collectifs :

- Atelier 1 - Identification des besoins : Selon votre expérience, quels sont les besoins des agriculteurs suite à leur installation pour assurer la viabilité et la vivabilité de leur exploitation ?
- Présentation de l'étude sur le Devenir des Installés (Cf. diapo)
- Atelier 2 - Classement des besoins : Regroupement par thèmes et classification.
- Atelier 3 - Les réponses aux besoins :
 - Quelles sont les réponses actuelles à ces besoins ?
 - Quelles sont les améliorations possibles pour mieux répondre aux besoins (leviers) ?
 - Quels sont les éléments qui ne permettent pas de répondre (entièrement) aux besoins (freins) ?

Les chapitres suivants constituent la synthèse de tous les échanges.

VIII.2. Les besoins des installés, les réponses actuelles, les freins et les leviers

Les besoins des installés ont été regroupés en quatre grandes catégories : le lien social, les compétences (techniques et économiques), l'organisation du travail et l'adaptation.

VIII.2.1. Le lien social, un besoin primordial

Les installés ont besoin de liens sociaux et d'éviter l'isolement. L'entourage est nécessaire au niveau professionnel via l'intégration à des groupes d'agriculteurs pour profiter des partages d'expériences, dialoguer entre nouveaux/anciens agriculteurs, entre agriculteurs ayant des projets agricoles différents et bénéficier de la solidarité entre agriculteurs, mais aussi au niveau de la vie locale non agricole. De façon plus large, l'intégration des installés dans leur territoire est vu comme une nécessité pour assurer la viabilité et la vivabilité des exploitations. L'acceptation et la reconnaissance de leur activité par le voisinage large en sont des éléments importants.

L'intégration des agriculteurs dans les réseaux professionnels et locaux est également un moyen d'accéder aux ressources, aux informations et aux services utiles à leur vie professionnelle et personnelle.

Réponses actuelles :

De la part des structures agricoles, il existe de nombreux services dont certains sont gratuits ou financés : chèques conseils, renseignements ponctuels... qui permettent d'informer facilement les installés.

L'implication sur le territoire se construit via les associations, les centres sociaux, la vie familiale (centre de loisirs, école, activités de loisirs ou sportives...), le syndicalisme, l'offre des collectivités aux nouveaux arrivants, les conseils municipaux, le comité des fêtes...

Pour surmonter le sentiment d'isolement et de solitude, des accompagnements existent, les installés peuvent faire appel à un accompagnement psychologique (pris en charge par la MSA).

L'implication dans des dynamiques locales et dans des démarches de lien renforcé avec les consommateurs favorise la reconnaissance du métier d'agriculteur et le lien avec les habitants (ex : circuits courts, randonnées à thèmes, visites de fermes...).

En arrivant sur un territoire, les agriculteurs peuvent s'orienter vers ces démarches pour faciliter leur intégration locale.

Leviers

La multiplication d'évènements (conviviaux), de lieux de rencontre multi-acteurs, notamment en milieu rural, permettrait d'améliorer les liens sociaux. Ces initiatives peuvent être portées par les collectivités territoriales et/ ou par les collectifs agricoles.

Pour les agriculteurs les plus isolés, il faudrait avoir plus de moyens pour être à leur écoute et être vigilant (cellule, service spécifique à créer...).

Enfin, au sein des conseils municipaux, il serait intéressant de créer une commission agricole chargée de réaliser une veille auprès des agriculteurs du territoire, d'améliorer la communication auprès des citoyens, de mieux les prendre en compte et les intégrer dans la vie locale.

Freins

Les freins peuvent dépendre de l'installé : Le manque de temps des installés (lié à l'organisation du travail) constitue un frein au développement de lien social. Le savoir-être de la personne, son caractère, son envie ou pas d'aller vers les autres peut aussi limiter les échanges. La peur du jugement, du regard extérieur et de se confronter à l'avis d'autres personnes peut aussi freiner un installé dans son implication dans un groupe technique.

Les freins peuvent venir de l'extérieur : L'agribashing qui concerne tous les domaines agricoles peut conduire l'agriculteur, ne sachant pas comment y répondre, à s'effacer et à s'isoler. La dématérialisation des services contribue (ou peut entraîner) à l'absence d'interactions sociales et à l'isolement.

VIII.2.2. Les compétences (techniques et économiques), outils nécessaires pour piloter l'exploitation

Les installés ont besoin de compétences dans 3 grands domaines :

- Pilotage d'exploitation : gestion d'entreprise, administratif, financier, comptabilité, trésorerie
- Commercial : création et suivi de marchés, vente
- Technique : maîtrise de la production, matériel, expérience professionnelle et savoir-faire...

L'importance de chaque domaine varie selon les agriculteurs et les projets.

Réponses actuelles :

Afin de soutenir les installés dans l'acquisition de compétences, plusieurs moyens sont mobilisables :

- La formation professionnelle : en physique ou en distanciel, en individuel ou en collectif.
- L'insertion professionnelle dans des groupements agricoles, participation à des réseaux professionnels : de filière, d'OPA, de CUMA, de coopératives ou privés. La participation à ces groupements relève aussi de l'intégration dans le territoire et du lien social.
- L'accompagnement et le conseil : ils peuvent également être individuels ou collectifs.
- Il existe des aides au remplacement pour permettre aux agriculteurs de se libérer pour les journées de formation.

Leviers

L'offre de formation pourrait s'améliorer en étant plus diversifiée, attractive et proactive.

Il faudrait renforcer la posture de chef d'entreprise des installés en renforçant leurs compétences entrepreneuriales (stratégie, pilotage, gestion, etc.). Cela concerne notamment les agriculteurs dont le projet a été davantage élaboré par un conseiller que par eux-mêmes et qui bénéficient ensuite de moins d'encadrement lors de sa mise en place.

Les accompagnements devraient s'inscrire davantage dans le temps, au minimum sur une durée de 5 ans.

Il faudrait également avoir les moyens de détecter et d'accompagner les personnes en situation de fragilité, même s'il n'y a pas de demande.

Freins

Les freins peuvent être plutôt internes et propres à l'installé : Le temps disponible de l'agriculteur limite l'accès aux formations et de façon générale le temps consacré au développement de ses compétences. La peur du changement peut freiner le développement de nouvelles compétences. Cette peur existe notamment pour les personnes qui reprennent une exploitation familiale, où le poids des habitudes est important.

Les freins peuvent être externes : La limite financière des comptes de formation (CPF) peut être bloquante pour accéder aux formations. On observe une diversité de structuration selon les filières : certaines sont très structurées ce qui facilite le regroupement d'agriculteurs (ex : élevage), d'autres sont très individuelles, peu structurées ou peu représentées sur le territoire (ex : maraîchage) ce qui limite la possibilité de créer des groupes d'agriculteurs sur ces productions. Certains groupes d'agriculteurs existants sont cloisonnés, manquent de diversité et peuvent être difficiles d'accès.

VIII.2.3. L'organisation du travail et la gestion du temps à prendre en compte dès le début

Les installés ont besoin d'anticiper et de trouver un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Il ressort l'importance que le projet professionnel soit en corrélation avec le projet personnel (notamment dans le cadre d'un couple).

Cette notion est très liée à la charge et au temps de travail ainsi qu'à l'organisation du travail. De bonnes conditions de travail, qui prennent notamment en compte la santé au travail, sont également nécessaires.

Il est important d'identifier et de clarifier les besoins humains sur l'exploitation. Est-ce que l'activité nécessite d'embaucher des salariés ? Ou est-ce que le projet nécessite l'implication d'un ou plusieurs autres associés ? Il est nécessaire de distinguer les deux types de besoins et de construire son projet en fonction.

La recherche de main d'œuvre et/ou d'associés peut être nécessaire dans l'organisation et la gestion du temps de travail pour des aspects de viabilité et vivabilité. Cette nécessité varie cependant selon les agriculteurs et les projets.

Réponses actuelles

La mise en place d'un règlement intérieur (en société) peut être une première solution pour organiser le travail.

Des formations autour de l'organisation d'une exploitation agricole existent (ATAG, MSA, Chambres d'agriculture...). De même, de l'information sur le sujet est accessible, par exemple sous forme de tutoriel en visio-conférence sur l'organisation du temps, la gestion vie professionnelle / vie personnelle, l'équilibre de la vie familiale...

Des actions sociales existent, notamment le dispositif « Aide au répit » proposé par la MSA pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel.

L'appui de personnes extérieures permet d'absorber des charges de travail et de prendre des congés. Les agriculteurs peuvent faire appel aux services de remplacement, à des groupements d'employeurs ou encore à l'entraide entre agriculteurs.

Des protocoles et aménagements peuvent être mis en place pour améliorer l'ergonomie au travail (appui de la MSA). La MSA aborde également la question de l'accès aux loisirs et aux vacances pour sensibiliser à l'équilibre vie personnelle / professionnelle.

Il existe aussi des outils d'aide à la décision pour mieux évaluer la situation dans le but de l'améliorer, comme la calculette sur le temps de travail utilisée par les Chambres d'agriculture.

Leviers

Pour compléter les conseils apportés lors de la préparation de l'installation, lors d'accompagnements post-installation, la question du temps de travail et de l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle pourrait être abordée plus régulièrement afin que ce message soit entendu quand l'agriculteur est disposé à l'aborder.

La communication sur ce sujet peut être améliorée. Cela peut passer par une formation des conseillers pour leur apporter des clés pour mieux faire passer des messages.

Pour les formations, il faudrait davantage rapprocher les lieux de formation des agriculteurs afin de les rendre plus accessibles.

Un des leviers pour attirer des salariés est de redynamiser l'attrait du secteur agricole, notamment en revalorisant les grilles de salaires.

Il est important de faciliter l'embauche : un appui à la gestion administrative, des formations pour devenir employeur, un accompagnement pour rédiger une fiche de poste pourraient être proposés.

Freins

L'imbrication entre vie personnelle et vie professionnelle est importante dans l'agriculture, ce qui rend difficile la mise en place d'une limite entre les deux.

Les visions sur le temps de travail peuvent être différentes entre associés ou avec le conjoint. Une mauvaise communication engendre aussi beaucoup d'incompréhensions et de tensions. Dans le cas où l'associé est un membre de la famille, cela peut être compliqué de s'expliquer de façon « neutre ».

Lors de la préparation de l'installation, l'organisation du travail et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle sont abordés, mais les porteurs de projet ne sont généralement pas réceptifs.

L'organisation est rarement vue comme une priorité, peu de temps est consacré à la réflexion et à la mise en place d'outils pour ensuite gagner du temps.

Des difficultés peuvent apparaître pour faire appel à un salarié : la capacité financière à payer un salarié n'est pas forcément assurée, trouver des salariés peut être difficile tout comme la délégation de travaux à quelqu'un d'autre. Certains agriculteurs attendent d'un salarié qu'il se comporte comme un associé et inversement, aussi il est nécessaire de clarifier le besoin et le souhait de l'agriculteur avant d'envisager une solution d'organisation du travail avec une autre personne.

VIII.2.4. L'adaptation et la stratégie assurent la pérennité

Les agriculteurs ont souvent besoin de 2 à 5 ans après l'installation pour trouver un modèle économique qui fonctionne en rythme de croisière. Les installés ont besoin de s'adapter aux marchés et aux aléas afin de pérenniser leur exploitation.

Il est nécessaire de pouvoir sécuriser les productions face aux aléas climatiques et aux fluctuations du marché, en anticipant la gestion des risques.

Il faut être capable d'adapter le projet à la situation, avoir du temps pour questionner les choix initiaux, connaître les perspectives d'évolution possibles, pouvoir faire évoluer le projet et ainsi mettre en place une stratégie globale. Cela nécessite de prendre du recul sur le fonctionnement de son exploitation dans son contexte. Il est important de ne pas s'entêter dans un système qui ne fonctionne pas (ex : commercialisation en vente directe chronophage ou logistique inadaptée) ou de ne pas culpabiliser à devoir changer de modèle.

Pour pouvoir s'adapter, les installés ont besoin de temps, de moyens et d'accompagnement sur la trésorerie, le foncier, l'accès à de nouveaux marchés...

Réponses actuelles

Les installés ont accès à des informations, des formations et des outils pour les accompagner dans la mise en place de leur stratégie :

- Pour être informé, il existe de multiples sources d'information : newsletters, presse agricole, notes de conjoncture...
- Il existe des formations à la gestion du risque, des aides à la réalisation d'études de marché (notamment pour la vente directe).
- Il existe des outils ou des organismes pour la recherche de foncier : RDI, OCCTAV, Terres de liens...
- De nombreux outils permettent de suivre la comptabilité, gérer les budgets, tester des scénarios financiers, gérer sa trésorerie.

- Des structures d'accompagnement proposent un conseil sur la stratégie d'entreprise (ex : CA30).

D'autre part, pour anticiper le risque financier, des assurances permettent de sécuriser les revenus en cas d'aléas climatiques (gel, récolte...).

Leviers

L'anticipation des risques débute dès la préparation de l'installation.

Le levier principal est de renforcer la sensibilisation des installés à l'importance de définir une stratégie globale et à mobiliser davantage le suivi global post-installation qui bénéficie de financements publics.

Aussi, l'accompagnement de l'agriculteur à définir une stratégie à court et moyen termes permet de l'aider à prendre des décisions. Cela passe par l'accès à des informations sur le contexte, l'appui à l'analyse de son projet et l'adaptation du projet en fonction du contexte.

Freins

Les assurances ne sont pas toutes adaptées, tant au niveau du prix que de l'offre. La responsabilité civile professionnelle est normalement obligatoire mais beaucoup d'agriculteurs n'en ont pas, c'est une cause importante de liquidation des entreprises en cas de sinistre.

Toute entreprise accueillant des salariés, des stagiaires ou du public devrait réaliser un DUER (document unique d'évaluation des risques). Beaucoup d'exploitations ne le font pas.

Les installés ne prennent pas le temps de construire une stratégie. Cela peut être lié à un blocage culturel, les notions de stratégie d'entreprise peuvent rebuter certains.

Il existe un manque de sensibilisation à la prévention des risques « humains ».

Certains installés peuvent avoir des préjugés sur les formations (trop théoriques, pas adaptées) et ne s'y intéressent pas. Il est difficile de cibler les agriculteurs qui ne se forment jamais.

IX. Phase 4 : Analyses croisées : les messages clefs de l'étude

Toutes les phases de l'étude et leurs conclusions partielles ont été mises en relation afin d'en tirer une analyse globale. Les éléments saillants des différentes phases ont permis de dégager 13 messages clefs sur le devenir des installés en Occitanie autour des thématiques étudiées : viabilité, vivabilité, origine agricole ou non, expérience et diplôme, forme juridique, production, implication vie locale et professionnelle, accompagnement, aides financières à l'installation, cohérence du projet.

Pour chaque thématique, le message clef est étudié au regard de son lien avec la viabilité et la vivabilité du projet.

Les messages sont alimentés par une ou plusieurs sources de données issues de l'étude. Pour rappel, les différentes sources de données et analyses sont décrites au chapitre *II.4 Des sources de données multiples*.

Message clef 1 :

La viabilité des installés est variable en fonction de leur profil, avec majoritairement une insatisfaction du revenu

Enquête en ligne

L'enquête en ligne fait ressortir le fait que les installés ont globalement des **prélèvements privés faibles, les premières années suivant leur installation**. Dans le détail, la moitié des ATP déclare avoir des prélèvements privés inférieurs à 550€ par mois (60 % en incluant les CS et ATS). 60 % des répondants se disent insatisfaits de leur revenu. Seul 33% des répondants sont satisfaits de leur revenu.

On observe une **corrélation entre le niveau de satisfaction et le revenu** : A partir de 1050€ de prélèvements privés les installés expriment plus souvent être satisfaits de leur revenu que pour des prélèvements inférieurs.

Analyse Cerfrance

Les installés, clients de Cerfrance, présentent des **meilleurs résultats économiques** que l'ensemble de l'échantillon Cerfrance sans installé. Ils ne représentent qu'une part de l'ensemble des installés, mais on peut constater que pour ce groupe d'individus la viabilité est plutôt bonne.

Entretiens approfondis

Plusieurs témoignages de difficultés financières :

- **« Ca fait 4/5 mois que je ne me suis pas payé, je m'en sors sur le salaire de mon épouse, d'où l'intérêt dans un couple d'avoir un salaire extérieur ».** ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise ou intégration HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement
- **« [On a] une pression financière ».** □ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, châtaigne et petits fruits. Elle exprime une inquiétude par rapport à l'argent investi.

Message clef 2 :

Les conditions de travail sont plutôt bonnes mais la charge de travail, relativement lourde, impacte la vie personnelle

Enquête en ligne

Les installés déclarent avoir de **bonnes conditions de travail** (78 % des ATP et 70% en incluant les CS et ATS).

La **charge de travail est perçue comme majoritairement lourde** (60% des ATP et 50 % en incluant les CS et ATS). Cette charge est liée à l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle : la moitié des répondants estime avoir du mal à concilier les deux.

Pour les vacances, la majorité des répondants (65% au total et 67,5 % pour les ATP) prend 1 semaine de vacances et moins.

Entretiens approfondis

Les installés expriment leurs difficultés face à la charge de travail, particulièrement au démarrage :

- « **Quand tu démarres de zéro, tu as tout le temps du boulot.** » ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**, en noyers, aimerait plus de temps libre.

Certains identifient la charge de travail et la pénibilité à un manque d'organisation :

- « **Maintenant, on porte beaucoup moins les cagettes, [...] [avant] on était mal organisé.** » □ **NIMA, de tout âge, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, maraîchage**, après une année difficile, le couple a aménagé son environnement de travail.

Focus groupe

Organisation du travail : Les installés ont besoin d'anticiper et de trouver un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Le projet professionnel doit être en corrélation avec le projet personnel. Cette notion est très liée à la charge et au temps de travail ainsi qu'à l'organisation du travail. De bonnes conditions de travail, qui prennent notamment en compte la santé au travail, sont également nécessaires.

Message clef 3 :

Des statuts différents pour des objectifs différents :

- la majorité des installés sont des ATP, ils ont une meilleure viabilité et une meilleure pérennité dans le temps malgré une charge de travail plus lourde que les autres statuts.
- Le statut de CS peut être mobilisé lorsque l'agriculture est une activité secondaire ou lors d'une installation progressive

Enquête en ligne

Les ATP ont tendance à avoir une charge de travail plus lourde que les ATS et CS mais ces derniers ont généralement des prélèvements privés plus bas et en sont moins satisfaits.

Sur les 171 CS (statut au moment de l'enquête), 41% sont satisfaits de ce statut, 37 % prévoient de devenir CE et 22% aimeraient évoluer en CE mais ne le peuvent pas.

Entretiens approfondis

CS, un statut qui peut permettre une installation progressive :

- « **Je suis pas mécontent d'avoir fait cette longue période en cotisant solidaire qui a permis de se tester quitte à avoir attendu pour demander la DJA** ». **▲ NIMA de moins de 40 ans, création, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement.** Il est aujourd'hui ATP, après avoir gardé le statut de CS pendant 5 ans. Il vivait alors grâce aux revenus de sa conjointe.

Analyses des données MSA

Au niveau des données MSA, les CE représentent 75 % des installés et les CS les 25 % restants (voir Figure 85).

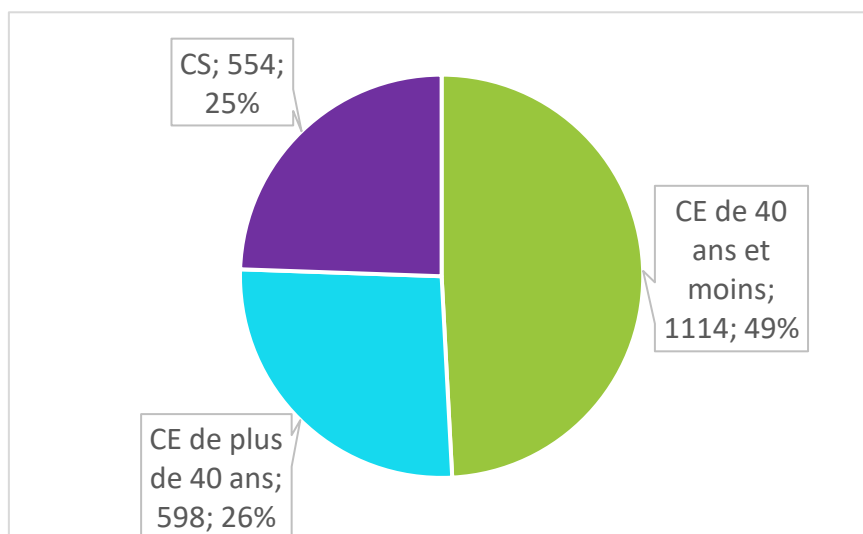


Figure 85. Répartition des statuts des installés en Occitanie. Moyenne annuelle des cohortes 2009-2019

Au fil des années après l'installation, une partie des installés arrête l'activité agricole non salariée. L'évolution des installés après leur installation, représentée par la Figure 86 présente deux résultats intéressants. D'une part, le taux de maintien est relativement linéaire, on n'observe pas de rupture de pente notable au fil des années. D'autre part, le statut de CE est lié à des installations plus pérennes dans le temps, avec un meilleur taux de maintien : 81 % des installés en tant que CE sont encore en activité après 5 ans contre 68 % des installés en tant que CS.

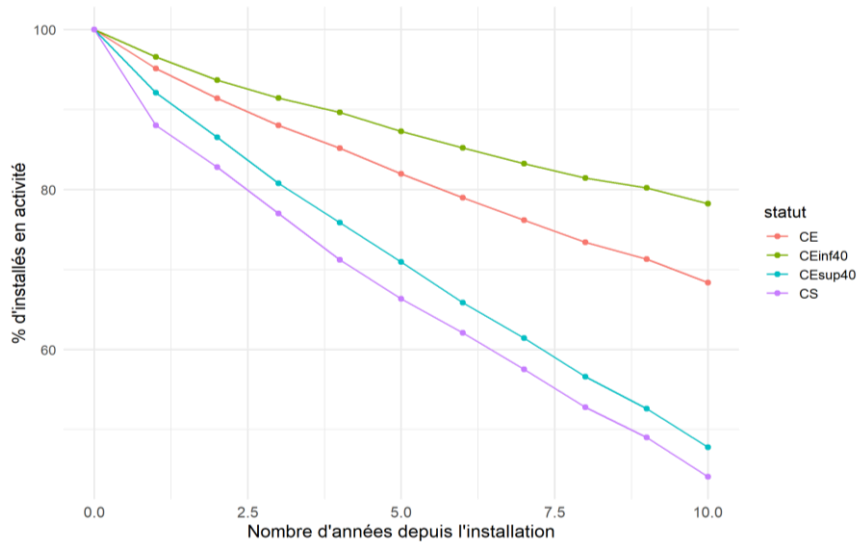


Figure 86. Évolution des installés en Occitanie, moyenne des cohortes de 2003 à 2018

Message clef 4 :

Les formes sociétaires ont un impact positif sur la viabilité

Enquête en ligne

Les personnes en GAEC sont significativement plus satisfaites de leur revenu que les autres formes juridiques, et les GAEC ont tendance à bénéficier d'un prélèvement privé supérieur à 1050€.

Analyse Cerfrance

Les installations en GAEC obtiennent des meilleurs résultats économiques et financiers que d'autres formes juridiques. Elles possèdent une efficacité économique plus grande qu'en individuel et un revenu disponible plus élevé. Les GAEC ont globalement une meilleure santé financière.

Ces résultats sont sûrement liés au fait que l'installation en GAEC se fait souvent dans le cas d'une exploitation déjà existante avec une passation progressive.

Analyses de données MSA

Sur l'Occitanie, la majorité des installés (et quasiment la totalité des CS) s'installe en tant qu'exploitant individuel (voir Figure 87).

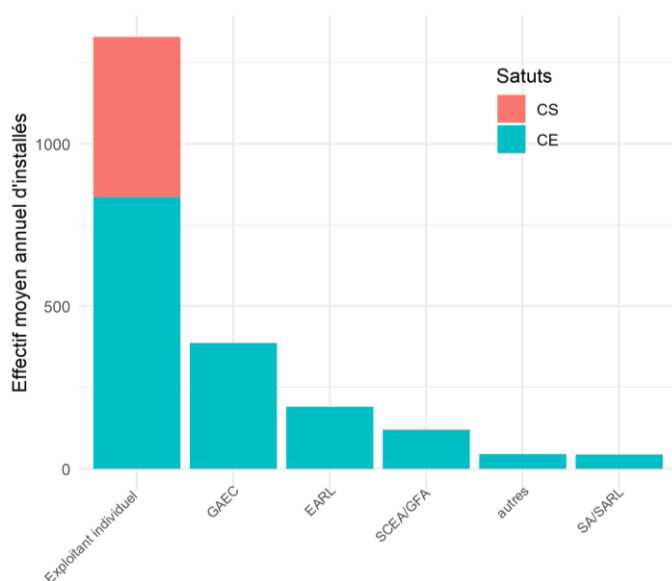


Figure 87. Répartition des effectifs des installés par forme juridique. Cohortes CE et CS 2009-2019

Les formes juridiques en société (GAEC et EARL) ont des taux de maintien à 5 ans plus élevés que les autres formes juridiques (voir Figure 88).

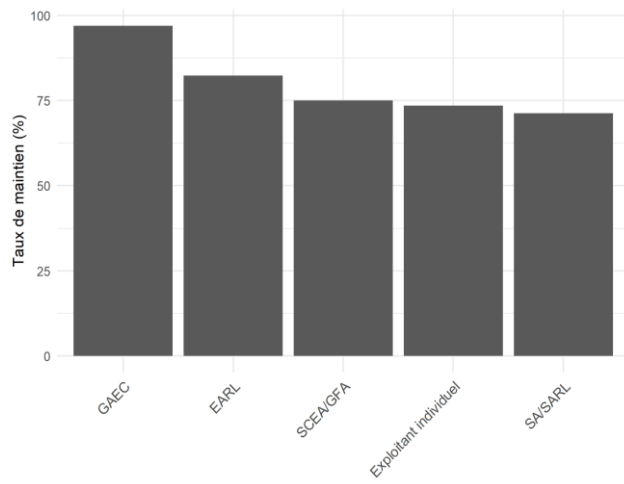


Figure 88. Maintien des installés CE en activité non salariée après 5 ans, par forme juridique. Cohortes 2009-2014.

Message clef 5 :

L'intégration dans une exploitation (qu'elle soit CF ou HCF) permet globalement une meilleure viabilité qu'une création d'exploitation, dans les années qui suivent l'installation.

De fait, les installations en forme sociétaire sont souvent associées à l'intégration dans une exploitation existante :

Enquête en ligne

Les installés qui ont créé leur activité sont globalement moins satisfaits de leur revenu que ceux qui ont repris ou intégré (CF ou HCF) une exploitation existante, ils ont tendance à avoir des prélèvements privés plus faibles.

Analyse Cerfrance

Le fait d'intégrer une exploitation existante a un impact positif sur les résultats économiques. On observe notamment cet effet pour les GAEC, où l'installé bénéficie d'une passation progressive.

De plus, on constate un bénéfice pour l'exploitation qui intègre un installé. Accueillir un installé apporte un dynamisme visible sur les résultats économiques.

Entretiens approfondis

Une reprise d'exploitation peut faciliter l'installation :

- **« Je me suis installé les pieds sous la table ».** ❖ IMA de moins de 40 ans qui intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement, souligne l'importance du cadre familial qui lui a permis d'intégrer une exploitation déjà en rythme de croisière.

Focus groupe

Les agriculteurs ont souvent besoin de 2 à 5 ans après l'installation pour trouver un modèle économique qui fonctionne en rythme de croisière. Dans le cas d'une reprise, il y a déjà un projet qui a été réfléchi et qui est inséré dans son environnement. Dans le cas d'une création, tout est à faire.

Message clef 6 :

La détention d'un diplôme agricole favorise une meilleure viabilité

L'expérience professionnelle, agricole ou non, avant de s'installer favorise de meilleures conditions de travail

Enquête en ligne

617 répondants ont un diplôme agricole, soit 67 % contre 298 sans diplôme agricole. Les personnes qui ont un diplôme agricole ont tendance à avoir **un revenu plus élevé** que ceux qui n'ont pas de diplôme agricole, plus précisément, les personnes avec un diplôme agricole sont les plus nombreuses à avoir un prélèvement privé entre 1050 et 1800€.

80 % ont développé une **expérience agricole** spécifique (majoritairement stage, salariat et aide sur la ferme familiale).

82% des répondants ont eu une expérience professionnelle avant leur installation (principalement dans les secteurs agricole, du commerce, des services et de l'industrie). Ceux qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle antérieure ont tendance à avoir une charge de travail plus lourde.

Entretiens approfondis

Les installés expriment l'intérêt de leurs expériences précédentes :

- « **« Systèmes carrés, efficaces et intéressants et applicables dans tous les autres métiers. [...] Ça ouvre l'esprit. »** ☉ **IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement**, en grandes cultures, après avoir travaillé 10 ans en tant que cadre dans une entreprise de Télécom : son expérience a été très bénéfique en termes de compétences administratives et financières.
- ☐ **NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement**, électrotechnicien pendant 10 ans avant de s'installer : son expérience lui a donné un "**bagage technique**" qui lui a permis de gagner du temps et de l'argent.

Les stages ressortent comme un passage important avant de s'installer. Leur utilité apparaît pour tous les profils. Pour les NIMA, cela leur permet de mettre un pied dans le monde agricole, et pour les IMA cela permet d'expérimenter et de découvrir de nouvelles pratiques sur d'autres exploitations.

- « **« Ça aide et ça forge »**, à propos des stages. ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.**
- « **« [Le] stage chez un voisin, ça m'a appris des choses. [...] Si je n'avais pas fait le BPREA, je ne me serais pas forcé à aller travailler chez un voisin »**, à propos du stage imposé : ⚡ **NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement**

Message clef 7.1 :

Les productions animales, avec des investissements conséquents ont une meilleure pérennité

Analyses des données MSA

Les productions majoritairement choisies par les installés en Occitanie sont : **la viticulture, les grandes cultures, les bovins viande et les ovins/caprins. Ces 4 grandes productions regroupent 64% des CE installés en Occitanie** (pour les cohortes installées de 2009 à 2019, voir le détail Figure 89).

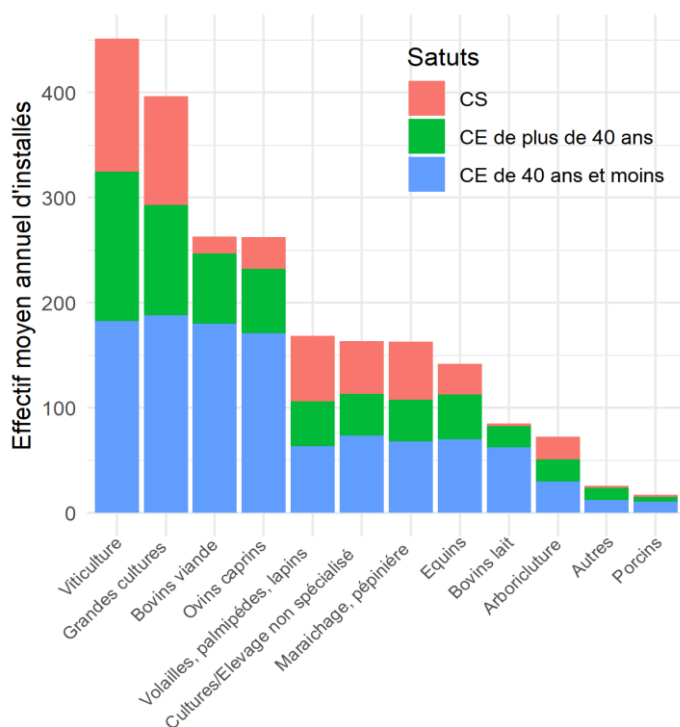


Figure 89. Effectifs moyens annuels d'installés par ATEXA pour les cohortes 2009-2019

Cinq ans après l'installation, le taux de maintien des installés encore en activité non salariée évolue différemment en fonction des productions. Pour les personnes installées avec le statut de CE, la moyenne, toute production confondue se situe à 83% de maintien. On observe pour les productions bovins lait, bovins viande, porcins, ovins/caprins, cultures et élevage non spécialisés et grandes cultures un taux de maintien supérieur à la moyenne (voir le détail Figure 90).

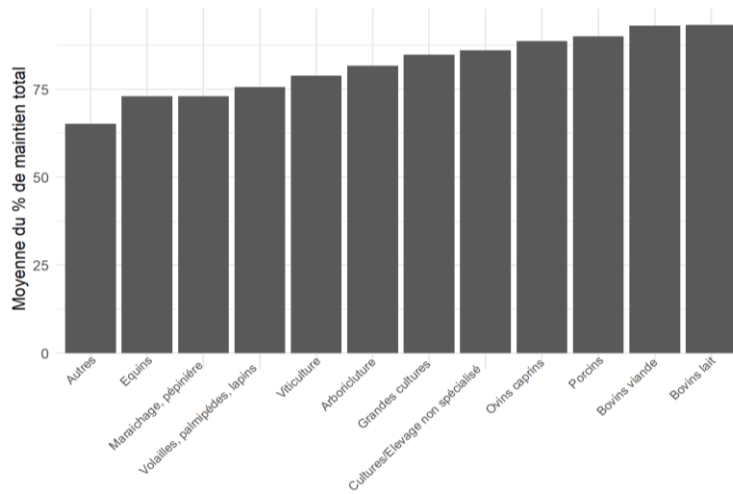


Figure 90. Maintien des installés CE à 5 ans par ATEXA, moyenne sur les cohortes 2009-2014

Message clef 7.2 :

La production elle-même influe peu sur la viabilité et la vivabilité des exploitations. Le contexte et l'environnement professionnel liés à la production ont plus d'impact.

Enquête en ligne

On observe peu de liens entre la production et les indicateurs de viabilité et de vivabilité. Les effectifs ne sont pas assez importants pour pouvoir généraliser.

Analyse Cerfrance

On n'observe pas de lien direct entre la production et le niveau de santé financière des exploitations. Les différences de résultats liées à la production sont plutôt dues à des impacts ponctuels du contexte (marché, situation sanitaire, météo...).

Entretiens approfondis

Les productions animales ont un impact important sur la vie personnelle :

- « *On n'a pas pu partir en vacances cette année car les vêlages se sont avancés. [...] C'est pas l'homme qui prend la ferme, c'est la ferme qui prend l'homme.* » ❖ IMA de moins de 40 ans qui intègre la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.
- « *[L'élevage], c'est ultra prenant et on n'a plus de vie* » * NIMA, de plus de 40 ans, en création, ATS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement. Au départ, il souhaitait faire de l'élevage mais il a été freiné par la charge de travail, il s'est finalement orienté sur les grandes cultures.

Focus groupe

Les filières peu représentées ou non organisées sur un territoire constituent une difficulté pour l'installé, car l'accompagnement sera moins présent, l'entraide également, l'accès aux outils de production mutualisables peut être plus difficile et les débouchés peuvent être plus restreints.

Message clef 8 :

S'impliquer dans la vie professionnelle et locale est bénéfique pour la viabilité et la vivabilité de l'exploitation.

A l'inverse, l'isolement entraîne un cercle vicieux : les personnes isolées s'en sortent moins bien et s'isolent encore plus.

Enquête en ligne

Les personnes qui ne participent pas à un groupement agricole ont globalement des prélèvements privés inférieurs à ceux qui y participent.

Les personnes non impliquées dans la vie locale (hors agricole) sont celles qui ont une charge de travail plus importante.

Entretiens approfondis

L'implication dans la vie locale peut être porteuse :

- « *Ils m'ont aidé [...]. On a tous besoin des autres. [...] Déjà s'il n'y a pas de CUMA dans un coin, ça commence mal !* » ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement, président de la CUMA locale, a été soutenu lors de son installation par ses voisins agriculteurs et est convaincu de l'importance de la CUMA en élevage.

Cependant, les installés peuvent faire face à des difficultés d'intégration :

- "On passait pour les hurluberlus du coin. [...] Au départ, tout le monde nous donnait perdants" □ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, en maraîchage.

Focus groupe

Les installés ont besoin de liens sociaux, de ne pas rester seul. L'entourage est nécessaire au niveau professionnel via l'intégration à des groupes d'agriculteurs pour profiter des partages d'expériences, dialoguer entre nouveaux/anciens agriculteurs, mais aussi au niveau de la vie locale non agricole. De façon plus large, l'intégration des installés dans leur territoire est vue comme une nécessité. L'acceptation et la reconnaissance de leur activité par le voisinage large en sont des éléments importants. L'intégration des agriculteurs dans les réseaux professionnels et locaux est un moyen d'accéder aux ressources, aux informations et aux services utiles à leur vie professionnelle et personnelle.

Cependant, le manque de temps des installés constitue un **frein**. Le savoir-être de la personne, son caractère, son envie ou pas d'aller vers les autres peut aussi limiter les échanges. La peur du jugement, de se confronter à l'avis d'autres personnes peut aussi limiter un installé dans son implication dans un groupe technique. Des freins peuvent venir de l'extérieur : l'agribashing qui concerne tous les domaines agricoles peut conduire l'agriculteur, à s'effacer et à s'isoler. La dématérialisation des services peut entraîner la baisse d'interactions sociales et l'isolement.

Message clef 9 :

L'origine agricole (IMA ou NIMA), impacte peu la viabilité et la vivabilité

Enquête en ligne

Il y a une corrélation entre l'origine NIMA et des prélèvements privés inférieurs à 550€. *Ce résultat est à mettre en relation avec le fait que les NIMA sont plus souvent en création d'exploitation, ce cadre d'installation lui-même corrélé à un prélèvement privé inférieur à 550€. De plus, il faut garder en tête le fait que les installés sont relativement récents, ils ne sont pas forcément en rythme de croisière.*

En questionnant les installés sur leurs difficultés en mettant en parallèle leur origine agricole ou non et l'accompagnement dont ils ont bénéficié, l'accompagnement apparaît comme un moyen de palier certaines difficultés pour des personnes non issues du milieu agricole.

On observe que les personnes accompagnées (NIMA et IMA), en moyenne, expriment moins de difficultés pour trouver un accompagnement adapté, s'intégrer dans leur environnement professionnel, trouver des formations adaptées et avoir accès à des financements. Pour les aspects commerciaux, la tendance est moins nette, avec en moyenne plus de difficulté pour les NIMA non accompagnés, et avec plus de facilité pour les IMA accompagnés. De façon générale, l'accès au foncier reste l'aspect qui pose le plus de difficultés. Les IMA qu'ils soient accompagnés ou non expriment en moyenne moins de difficulté que les NIMA.

Entretiens approfondis

L'origine agricole peut être facilitatrice :

- « **Quand tu es baigné là-dedans c'est plus simple.** » ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

A l'inverse, rester dans un milieu familial peut comporter des inconvénients et freiner des évolutions :

- « **On a toujours fait comme ça** ». Ici le poids des habitudes est vu comme un frein à l'innovation et à l'amélioration du système. ❖ **IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement**

Message clef 10.1 :

L'accompagnement, notamment au travers du suivi ou des formations, permet de répondre à une partie des besoins de l'installé et assure une meilleure viabilité et vivabilité

Enquête en ligne

Les personnes qui ont souscrit à un contrat d'accompagnement ont tendance à avoir des revenus plus élevés que les personnes qui n'ont pas de contrat.

Les personnes qui ont réalisé au moins une formation post-installation ont tendance à avoir des revenus plus élevés.

Les personnes ayant réalisé un suivi post installation sont globalement plus satisfaites de leur revenu que celles qui n'en ont pas réalisé. Elles ont tendance à avoir un revenu plus élevé.

Entretiens approfondis

L'accompagnement et les formations sont bénéfiques :

- « **[Le conseiller] m'a donné du courage pour affronter la suite du diplôme [...] sans lui j'aurais peut-être fini seulement salarié agricole et pas agriculteur individuel** ». ∞ IMA en création, ATP, de plus de 40 ans, inséré dans les circuits de l'accompagnement, en arboriculture et maraîchage. Après plusieurs expériences professionnelles, une reconversion avec un diplôme BPREA : l'accompagnement a été déterminant.
- « **Tu sens que tu n'es pas bon sur un truc et tu as juste à solliciter une formation [...] elles sont gratuites.** » □ NIMA, de moins de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, pour lui les formations sont aidantes et nombreuses.

Focus groupe

L'accompagnement est un facilitateur d'intégration : il existe de nombreux services dans les structures agricoles : chèques conseils, renseignements ponctuels... qui permettent d'informer facilement les installés. L'implication dans des groupements agricoles facilite l'insertion. Pour surmonter le sentiment d'isolement, les installés peuvent faire appel à un accompagnement psychologique (pris en charge par la MSA).

L'accompagnement est un facilitateur pour optimiser le système. Il existe des formations et des ressources sur l'organisation du temps, la gestion vie professionnelle et personnelle (ATAG, MSA, Chambres d'agriculture...). Des actions sociales existent, notamment le dispositif « Aide au répit » proposé par la MSA pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel. Des protocoles et aménagements peuvent être mis en place pour améliorer l'ergonomie au travail. La MSA aborde également la question de l'accès aux loisirs et aux vacances pour sensibiliser à l'équilibre vie personnelle / professionnelle. Il existe aussi des outils d'aide à la décision pour mieux évaluer la situation dans le but de l'améliorer (exemple de la caleulette temps de travail des Chambres d'agriculture).

Message clef 10.2 :

Des pistes d'amélioration de l'accompagnement : renforcer, diversifier, adapter l'offre

Entretiens approfondis

Les installés expriment des freins pour solliciter un accompagnement ou des formations.

L'inadéquation de l'offre avec les attentes et les besoins :

- « ***Cela ne concordait pas à ma petite entreprise*** » * NIMA, plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement (pluriactif) exprime des difficultés à trouver un accompagnement adapté à son projet
- « ***J'aimerais bien trouver des formations, j'ai pas trop le temps de m'y pencher dessus ... le problème c'est qu'on n'est pas une zone avec beaucoup de maraichers, c'est plus difficile à trouver, c'est plus rare.*** » ∞ IMA, de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, maraîchage.
- « ***C'est pas commun de travailler avec sa mère [...] il y a des aspect psychosociologiques dont on ne s'occupe pas. [...] Humainement parlant c'était très compliqué.*** » ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement. Elle aimerait qu'il y ait plus de formations sur le travail à plusieurs, une mauvaise entente peut impacter négativement la vivabilité.

D'autres installés expriment également leur désintérêt pour les formations :

- « ***Je n'ai pas le temps, ça me dit rien, je suis autodidacte.*** » * NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, à propos des formations.

Focus groupe

Des leviers et des pistes d'amélioration ont été soulevées pour mieux subvenir aux besoins des installés.

Pour rendre les formations plus attractives, plusieurs leviers sont mobilisables. Rapprocher géographiquement les lieux de formation des agriculteurs est une solution. De façon générale, il faudrait diversifier l'offre et les contenus proposés et être plus proactif. Dans le contenu, conforter la posture de chef d'entreprise de l'installé est essentiel.

En parallèle des formations, l'accompagnement comporte aussi des marges d'amélioration. Le temps de l'accompagnement apparaît comme essentiel, avec un accompagnement plus efficace s'il s'inscrit dans le temps (minimum sur 5 ans). Un autre enjeu est de mieux détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité et les agriculteurs isolés. Une solution est de multiplier les événements et les lieux de rencontre multi-acteurs. Dans le contenu, il faut communiquer et aborder davantage la question du temps de travail et de l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle. Enfin, il est important de former les conseillers pour leur apporter des clés pour mieux faire passer des messages (plus spécifiquement sur l'organisation du travail).

Message clef 11 :

Les personnes qui mobilisent des aides à l'installation ont une meilleure viabilité mais une charge de travail plus lourde

Enquête en ligne

Les personnes qui ont bénéficié des aides à l'installation sont globalement **plus satisfaites de leur revenu** que celles n'ayant pas eu d'aides. Elles ont tendance à être **plus exposées à une charge lourde de travail**.

Les personnes qui considèrent avoir un équilibre total entre leur vie personnelle et professionnelle sont plus souvent des personnes qui n'ont pas eu d'aides.

Analyse Cerfrance

Les exigences sur la construction du projet, notamment via l'étude économique exigée pour bénéficier des aides, obligent à avoir un raisonnement sur les investissements en lien avec les choix techniques. Cela se traduit par une meilleure efficacité économique.

Entretiens approfondis

Certains installés ne mobilisent pas d'aides, notamment au vu des contraintes administratives :

- « **Les primes d'installation [...] ne sont pas forcément intéressantes au regard des contraintes qu'ils nous imposent.** » ☺ **IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement.** Pour lui, il n'y avait pas de nécessité à demander des aides et la charge administrative liée aux aides est trop lourde.
- « **Je n'étais pas éligible aux aides car je n'ai pas de formation agricole.** » ▲ **NIMA de moins de 40 ans, reprise ou intégration HCF et création, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement** avec expérience de cadre dans l'industrie, Création maraîchage CS devenu ATP.

Message clef 12 :

La cohérence du projet agricole entre les objectifs et les moyens mis en œuvre est primordiale : équilibrer les choix techniques (productions, volume, commercialisation, diversification, valorisation) avec les charges, en prenant en compte les aspects de vivabilité, et avoir une vraie stratégie d'entreprise

Analyse Cerfrance

Il est nécessaire de respecter des équilibres techniques, économiques et financiers qui permettent de viser l'efficacité des moyens de production et des dépenses. L'efficacité passe par une maîtrise technique et une optimisation des frais de structure.

La stratégie des dirigeants est essentielle et repose sur 3 piliers : Viable (équilibres économiques et financiers), Vivable (équilibre vie professionnelle et personnelle), Vital (choix de vie).

Entretiens approfondis

Un manque de compétences peut mettre à mal un projet d'installation :

- « *Je m'en sors pas, je gagne pas ma vie avec les chevaux, mais j'ai tenté ça me va* », "le problème c'est qu'en démarrant je n'y connaissais rien." * IMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, après de multiples expériences n'a pas réussi à rendre l'exploitation viable, il l'explique notamment par un manque de compétences.

➤

Focus groupe

Les installés ont besoin de **compétences dans 3 grands domaines : Pilotage d'exploitation, Commercial, Technique**. Afin de soutenir les installés dans l'acquisition de compétences, plusieurs moyens sont mobilisables : la formation professionnelle, l'insertion professionnelle dans les réseaux professionnels (de filière, d'OPA, de CUMA, de coopératives ou privés), l'accompagnement et le conseil.

La maîtrise du système est en lien avec la vision stratégique de l'entreprise : le chef d'exploitation doit construire un système en cohérence avec ses objectifs et compétences. Les agriculteurs ont souvent besoin de 2 à 5 ans après l'installation pour trouver un modèle économique qui fonctionne en rythme de croisière. Les installés ont besoin de s'adapter aux marchés et aux aléas afin de pérenniser leur exploitation. Il est nécessaire de pouvoir sécuriser les productions face aux aléas climatiques et aux fluctuations du marché, en anticipant la gestion des risques.

Il faut être capable d'adapter le projet à la situation, avoir du temps pour questionner les choix initiaux, connaître les perspectives d'évolution possibles, pouvoir faire évoluer le projet et ainsi mettre en place une stratégie globale.

Message clef 12.1

Les investissements permettent de démarrer avec un outil de production performant et rémunérateur mais doivent être dimensionnés au regard des objectifs de l'exploitation

Enquête en ligne

Le montant des investissements totaux est en lien avec la charge de travail et les prélèvements privés : les projets avec des investissements totaux de 100 000€ et plus sont ceux qui ont une surcharge de travail et des revenus plus élevés. A l'inverse, ceux ayant des investissements totaux inférieurs à 10 000€ sont ceux ayant une charge de travail légère et des revenus plus faibles.

Analyse Cerfrance

Les exploitations s'agrandissent mais l'amélioration du revenu n'est pas forcément liée à la taille des exploitations. Un surdimensionnement n'est pas significatif de bonne santé financière. Un endettement limité et raisonné est à privilégier.

Les installés en situation financière "sérénité" sont ceux qui possèdent une bonne efficacité économique.

Entretiens approfondis

Les investissements peuvent améliorer la vivabilité de l'exploitation :

- « **[Investir dans les bâtiments et le matériel] permet d'améliorer ces conditions de travail pour que ça soit à peu près viable.** » ❖ IMA de moins de 40 ans qui reprend la ferme familiale, en tant qu'ATP, inséré dans les circuits de l'accompagnement.

Message clef 12.2 :

Une démarche de qualité est synonyme d'engagement et de temps passé pour une meilleure viabilité, c'est une stratégie définie pour accéder à des débouchés et/ou par conviction

Enquête en ligne

Près de la moitié des répondants étaient engagés dans une démarche qualité* au moment de l'installation.

Les installés engagés dans une démarche de qualité ont une charge de travail plus lourde et des prélèvements privés plus élevés.

Dans le détail des productions, la viticulture est particulièrement liée aux démarches de qualité. A l'inverse les bovins viande, équins et grandes cultures ont moins tendance à s'engager dans une démarche qualité.

* Dans le questionnaire, Démarche de qualité = Bio ou conversion, Origine géographique (AOP, AOC, IGP...), autre SIQO, Marques Accueil à la ferme, Certification d'exploitation autre (HVE, Terra Vitis...)

Entretiens approfondis

L'engagement dans une démarche de qualité peut avoir plusieurs motivations : par conviction, accès à certains marchés... :

- **▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement** a choisi le label HVE pour « **essayer de mieux raisonner [...] mieux comprendre les maladies.** » Mais ne s'y retrouve pas financièrement : « **Quand on veut bien produire en ce moment, c'est vraiment de la philosophie pure [...] au niveau financier c'est un gouffre. [...] Si on veut produire plus propre ça nous coûte plus cher et ça prend plus de temps.** »
- « **On a pris le label bio pour pouvoir convaincre sur des marchés ou la Ruche qui dit oui.** » ∞ NIMA de moins de 40 ans, création, ATP, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, maraîchage.

Message clef 12.3 :

Les choix de commercialisation sont déterminants : il faut trouver un équilibre entre valeur ajoutée et temps passé

Enquête en ligne

Le marché de plein vent ressort statistiquement comme étant un mode de commercialisation lié plus fréquemment à une surcharge de travail.

La vente en magasin de producteurs, la vente par panier et la vente à la restauration sont des solutions de commercialisation en circuit court qui sont liés à une prise de vacances plus fréquente.

Entretiens approfondis

La vente directe peut conforter le revenu mais demande plus de travail :

- « **Ça permet de glisser un CA sur l'année.** » □ NIMA, de plus de 40 ans, en création, CS, peu inséré dans les circuits d'accompagnement, maraîchage, à propos des paniers. Il a décidé d'augmenter la part de transformation et cible Toulouse comme point de vente car cela apporte un meilleur chiffre d'affaires : la clientèle achète plus de produits transformés à un meilleur prix.
- « **La vente directe c'est beaucoup de travail, donc il faut trouver le juste équilibre.** » ▲ NIMA de moins de 40 ans, reprise HCF, ATP, inséré dans les circuits d'accompagnement, vend en coopérative et développe la vente directe pour améliorer les revenus.

Message clef 12.4 :

La diversification* est une solution pour améliorer la viabilité mais est liée à une charge de travail plus grande

Enquête en ligne

Les personnes qui ont une activité diversifiée* ont tendance à avoir une surcharge de travail et à être davantage satisfaites de leur revenu.

**Dans le questionnaire Activité diversifiée = Atelier de transformation, gîtes, chambres d'hôte, restaurant à la ferme, ferme auberge, accueil à la ferme, autre.*

Entretiens approfondis

Dans certains projets, le développement d'un atelier secondaire permet d'améliorer la viabilité de l'exploitation :

- **« Quand je me suis aperçu que je n'arriverais pas à vivre de l'agriculture, [j'ai décidé de faire du bois de chauffe]. »** © IMA de plus de 40 ans, qui reprend la ferme familiale tardivement, ATP ou ATS, peu inséré dans les circuits de l'accompagnement, a développé un atelier bois de chauffe rapidement après l'installation.

X. En conclusion

La viabilité et la vivabilité d'une exploitation dépendent d'une multitude de facteurs combinés. Les différentes phases de l'étude ont permis d'identifier des facteurs facilitateurs et d'autres points sur lesquels il faut apporter une certaine vigilance.

La viabilité d'une installation repose sur les connaissances et compétences de l'installé, un projet cohérent et un bon accompagnement.

Dans le détail, en ce qui concerne le profil de l'installé, il ressort que la possession d'un diplôme agricole et la maîtrise de compétences techniques et entrepreneuriales sont des atouts. A l'inverse, l'absence de diplôme agricole et le manque de compétences techniques et entrepreneuriales peuvent être des points pénalisant la viabilité.

Sur le projet lui-même, plusieurs facteurs facilitent une meilleure viabilité : l'installation en société, la reprise ou l'intégration d'une exploitation (qu'elle soit CF ou HCF), la sollicitation d'aides publiques, la cohérence du projet agricole et le raisonnement des investissements (cohérence des choix techniques, économiques et financiers) et enfin la recherche de valeur ajoutée à travers notamment un engagement dans une démarche qualité ou encore grâce à de la diversification. Les premières années d'une création d'entreprise sont plus délicates, le temps qu'un rythme de croisière s'installe. De plus, l'absence ou l'incohérence dans la stratégie d'entreprise peut mettre à mal la viabilité du projet.

Enfin, l'entourage et l'accompagnement peuvent impacter la viabilité du projet : les formations et tout type d'accompagnement ainsi que l'implication dans la vie professionnelle et locale sont des éléments facilitateurs pour une meilleure viabilité. A l'inverse l'isolement, et le manque de structuration ou de représentation de la filière sur le territoire sont des facteurs qui peuvent mettre en danger la viabilité du projet.

-- En bref, les facteurs liés à la viabilité --



Facilitateurs



Points de vigilance

Profil de l'installé	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Possession d'un diplôme agricole ➔ Compétences techniques et entrepreneuriales 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Absence de diplôme agricole ➔ Manque de compétences techniques et entrepreneuriales
Projet	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Installation en société ➔ Reprise et intégration d'exploitation (CF ou HCF) ➔ Sollicitation d'aides publiques ➔ Cohérence du projet agricole et raisonnement des investissements (cohérence des choix techniques, économiques et financiers) ➔ Recherche de valeur ajoutée : démarche qualité, diversification... 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Création d'exploitation (les premières années) ➔ Absence ou incohérence de la stratégie d'entreprise
Entourage et accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Formations et accompagnement ➔ Implication dans la vie professionnelle et locale 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ L'isolement ➔ Manque de structuration ou de représentation de la filière sur le territoire

La vivabilité du projet est principalement liée à l'expérience de l'installé, la cohérence du projet, l'organisation du travail et l'accompagnement.

Dans le détail, la possession d'une expérience professionnelle avant de s'installer est un facteur qui facilite une meilleure vivabilité. A l'inverse, l'absence d'expérience précédente peut amener à des situations difficiles.

La cohérence du projet agricole, y compris sur les moyens humains mobilisés, permet d'assurer une certaine vivabilité. De même, l'anticipation de l'organisation et de la structuration du travail (temps, type de main d'œuvre...) permettent à l'installé de mieux gérer son temps et la pénibilité du travail. A l'inverse, plusieurs points de vigilance sont à noter : les contraintes liées aux aides publiques (engagements, lourdeur administrative...) sont à prendre en compte pour éviter des situations bloquantes ; le choix de production et de commercialisation n'est pas anodin, notamment en terme de temps de travail, certains choix sont chronophages, comme l'engagement dans des démarches de qualité, la vente sur les marchés, l'élevage, la diversification... Enfin, l'absence d'anticipation et d'identification des besoins humains (salarié ou associé) peuvent mener à des difficultés et à une moins bonne vivabilité.

De même que pour la viabilité, l'implication dans la vie professionnelle et locale l'engagement dans un suivi post-installation, le suivi de formations et la sollicitation d'accompagnements sont des facteurs qui peuvent amener des outils, des éléments bénéfiques pour la vivabilité. Un dernier point de vigilance est l'isolement, qui peut fragiliser l'installé et dégrader la vivabilité de son projet.

-- En bref, les facteurs liés à la vivabilité --



Facilitateurs



Points de vigilance

	Facilitateurs	Points de vigilance
Profil de l'installé	<ul style="list-style-type: none">➔ Expérience professionnelle précédente	<ul style="list-style-type: none">➔ Absence d'expérience professionnelle précédente
Projet	<ul style="list-style-type: none">➔ Cohérence du projet agricole, y compris sur les moyens humains➔ Anticipation de l'organisation et de la structuration du travail (temps, type de main d'œuvre...)	<ul style="list-style-type: none">➔ Contraintes liées aux aides publiques (engagements, lourdeur administrative...)➔ Choix de production chronophage (engagement dans des démarches de qualité, vente sur les marchés, production élevage, diversification...)➔ Absence d'anticipation et d'identification des besoins humains (salarié ou associé)
Entourage et accompagnement	<ul style="list-style-type: none">➔ Formations et accompagnement➔ Implication dans la vie professionnelle et locale	<ul style="list-style-type: none">➔ L'isolement

XI. Perspectives

Cette étude apporte des connaissances sur la situation des agriculteurs dans les premières années qui suivent leur installation et sur les facteurs qui influencent la viabilité et la vivabilité de leur projet. Le rapport d'étude complet présente ces clefs de compréhension sur les installés de manière approfondie.

L'étude a permis de partager et d'échanger sur ces constats entre tous les partenaires impliqués. Ces résultats ont vocation à être valorisés par les acteurs de l'installation afin d'améliorer les accompagnements proposés aux porteurs de projet et aux agriculteurs récemment installés, ils sont également destinés à alimenter les réflexions des pouvoirs publics pour adapter les politiques d'accompagnement de l'installation.

XII. Bibliographie

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, Étude sur la satisfaction des nouveaux installés en Agriculture en Nouvelle-Aquitaine, 2019.

CRANA, Étude Accompagnement à l'installation en agriculture en Nouvelle-Aquitaine, 2019.

10 ans d'installation agricole dans les ADEAR D'Occitanie, Clarisse SAMSON, ARDEAR Occitanie, 2020.

◆ **Traitement des données et rédaction** ◆

Annabel Fourcade, Samia Lay, Nelly Dubosc
Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie

Damien Ameline
Cerfrance Occitanie

◆ **Réalisation des entretiens approfondis** ◆

Etienne Caudrelier, Matthieu Clouet, Carla Laporte-Riou, Marie Saliou, Rémy Taysse,
Etudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse (ENSAT)
Pierre Dangeville
Stagiaire de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, doctorant à l'Université de East
Anglia, Norwich Research Park

◆ **Mise en page** ◆

Martine De Fino
Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie



Etude menée en 2021-2022 par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, financée par le Conseil Régional Occitanie, la DRAAF Occitanie et la CRA Occitanie, menée en partenariat avec l'ARDEAR Occitanie, les JA Occitanie, France active Occitanie (MPA et Airdie), l'ADA Occitanie, Cerfrance Occitanie, la SAFER Occitanie, la FRCUMA Occitanie, l'ARC MSA Occitanie et avec l'appui de Cécile GAZO doctorante en sociologie (ENSAT).